

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

RAPPROCHEMENTS IDÉOLOGIQUES DES MOUVEMENTS
ENVIRONNEMENTAL ET DE DÉFENSE DES ANIMAUX

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
JEAN-FRANÇOIS DUBÉ

SEPTEMBRE 2021

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je souhaite d'abord remercier chaleureusement ma directrice Maya Jegen, qui m'a suivi tout au long de mon parcours. Elle était toujours présente lorsque j'avais besoin de ses conseils, et a lu et relu tous les documents que je lui ai envoyés, me fournissant dans tous les cas des commentaires précieux avec une rapidité impressionnante. C'est grandement grâce à elle que j'ai pu finalement déposer ce mémoire.

Je tiens également à remercier Alexia Renard et Frédéric Côté-Boudreau, qui ont généreusement accepté de m'aider à trouver des données sur le mouvement antispéciste au Québec. D'ailleurs, l'excellent mémoire d'Alexia sur le mouvement végane au Québec s'est avéré une incroyable mine d'informations pour mon mémoire. Également, je veux remercier Lawrence Olivier et Ève Séguin, qui m'ont offert leur temps pour discuter avec moi de ma recherche, et Antoine et Karine, qui ont accepté de lire certains de mes chapitres pour me donner leur perspective sur ces derniers. Enfin, je veux remercier toutes celles et ceux qui m'ont supporté de près ou de loin dans mon cheminement académique.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	vii
RÉSUMÉ	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CONTEXTE THÉORIQUE ET POLITIQUE	4
1.1 Définition des concepts clés.....	4
1.2 Revue de la documentation et problématique	6
1.2.1 Mouvement environnemental	7
1.2.2 Mouvement de défense des animaux.....	10
1.2.3 Théories environnementales	15
1.2.4 Théories de la cause animale	19
Débats antispécistes	23
1.3 Question de recherche.....	24
CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL	26
2.1 Perspectives anthropocentristes.....	28
2.2 Perspectives non anthropocentristes.....	29
2.3 Proposition de recherche	32

CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE	33
3.1 Analyse discursive	33
3.2 Organisations non gouvernementales sélectionnées	35
3.3 Positionnement du chercheur	38
CHAPITRE IV : DISCOURS DES ORGANISATIONS	39
4.1 Organisations environnementales	39
4.1.1 Le WWF	40
4.1.2 Greenpeace	47
4.2 Organisations de protection des animaux	54
4.2.1 La SPCA de Montréal.....	54
4.2.2 PETA	60
4.3 Conclusion du chapitre IV	64
CHAPITRE V : DISCUSSION.....	65
5.1 Interprétation de l'analyse de discours.....	65
5.1.1 Caractéristiques des groupes environnementaux.....	66
5.1.2 Caractéristiques des groupes de défense des animaux	68
5.1.3 Sur la question de l'élevage animal.....	70
ONG environnementales et animalistes : frictions et similitudes générales ...	73
5.2 Idéologies des ONG et théories morales	74
5.2.1 Liens entre les courants théoriques et l'idéologie des ONG animalistes ...	75
Abolitionnisme contre welfarisme	75
5.2.2 Liens entre les théories et l'idéologie des ONG environnementales.....	78
5.3 Positionnement anthropocentrisme comparatif.....	80

5.4 Conflits idéologiques entre écologistes et antispécistes.....	84
Inclure l'antispécisme dans les éthiques environnementales	86
Antispécisme et souci pour l'environnement.....	87
5.4.1 Mouvement de réduction de la souffrance des animaux sauvages	88
RWAS et les écologistes	90
5.4.2 Point de tension idéologique central : la notion de nature sauvage.....	91
Les ONG environnementales et la nature	91
Critiques antispécistes de la notion de nature	93
5.4.3 Ouverture vers un rapprochement idéologique ?	95
5.5 Sortie de l'anthropocentrisme	98
CONCLUSION	101
BIBLIOGRAPHIE	106

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 Échelle de l'anthropocentrisme	31
5.1 Échelle de l'anthropocentrisme complétée	84

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ALF	Animal Liberation Front
GES	Gaz à effet de serre
ONG	Organisation non gouvernementale
RSPCA	Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals
RWAS	Reducing Wild Animal Suffering
SPCA	Société de prévention contre la cruauté envers les animaux
PETA	People for the Ethical Treatment of Animals
WWF	World Wildlife Fund

RÉSUMÉ

Alors que l'élevage intensif d'animaux dédiés à l'alimentation est maintenant reconnu comme une cause majeure des dégradations environnementales, le mouvement environnemental n'apparaît pas avoir encore attaqué cette question de front, alors que d'autres mouvements, notamment le mouvement de défense des animaux, cherchent à sensibiliser la population et les gouvernements sur la question de l'agriculture animale depuis des décennies. Les idées défendues par ces deux mouvements peuvent sembler interreliées, mais qu'en est-il réellement ? Cette recherche exploratoire et argumentative a pour but d'observer les liens idéologiques entre le mouvement environnemental et le mouvement de défense des animaux. Nous y avons analysé l'idéologie présente dans le discours de quatre organisations non gouvernementales provenant de ces mouvements, soit le WWF, Greenpeace, la SPCA de Montréal et PETA, dans le but d'évaluer la proximité idéologique ces organisations et d'examiner comment elles se positionnent au sein de leur mouvement. Nous cherchions spécifiquement à nous interroger sur l'existence d'un ou plusieurs principes fondamentaux qui pourraient lier ces deux mouvements sur le plan des idées. Nous avons défendu la proposition qu'une convergence idéologique peut être remarquée quant à la tendance de ces mouvements à se porter en opposition à l'anthropocentrisme dominant, voire à proposer une sortie de l'anthropocentrisme. Nos résultats ont montré que trois des quatre organisations non gouvernementales se positionnaient dans une perspective non anthropocentriste, soit la SPCA de Montréal, PETA et Greenpeace, alors que la dernière, le WWF, avait un discours davantage anthropocentriste, mais tout de même critique de ce dernier. Nous avons aussi constaté qu'une division idéologique profonde existe entre les idéologies environnementales et animalistes, mais nous avons tout de même argumenté qu'une convergence idéologique était possible sur la base de la critique de l'anthropocentrisme.

Mots clés : anthropocentrisme, environnementalisme, défense des animaux, antisécisme, idéologie, discours.

ABSTRACT

While the intensive farming of animals for food is now recognized as a major cause of environmental degradation, the environmental movement does not seem to have yet tackled this issue head-on, while other movements, notably the movement of animal rights, have sought to raise awareness to the public and governments on the issue of animal agriculture for decades. The ideas held by these two movements may seem interrelated, but is it really the case? This exploratory and argumentative research aims to observe the ideological links between the environmental movement and the animal rights movement. We analyzed the ideology present in the discourse of four non-governmental organizations from these movements, namely WWF, Greenpeace, the Montreal SPCA and PETA, to assess the ideological proximity of these organizations and examine how they position themselves within their movement. We specifically sought to question the existence of one or more fundamental principles that could link these two movements relatively to their ideas. We have argued for the proposition that an ideological convergence can be observed in the tendency of these movements to oppose dominant anthropocentrism, or even to propose an exit from anthropocentrism. Our results showed that three of the four non-governmental organizations positioned themselves in a non-anthropocentrist perspective, namely the Montreal SPCA, PETA and Greenpeace, while the last, the WWF, had a more anthropocentric discourse, but still remains critical of it. We also found that a deep ideological divide exists between environmental and animalist ideologies, but we still argued that ideological convergence was possible based on the critique of anthropocentrism.

Keywords : anthropocentrism, environmentalism, animal rights, antispeciesism, ideology, discourse.

INTRODUCTION

Les défis que posent les changements climatiques sont aujourd'hui incontournables dans l'espace politique. Les médias relaient invariablement les dernières nouvelles qui traitent de la situation environnementale récente, et les politiciens et politiciennes sont plus que jamais interpellées à se positionner en faveur des politiques qui promeuvent une transition écologique. Opérer le plus rapidement et efficacement cette transition vers des modes de production et de consommation soutenables est l'une des demandes phares du mouvement environnemental contemporain, qui défend en outre un vaste éventail d'enjeux écologiques primordiaux.

Sur la question des changements climatiques, une étude de l'Université d'Oxford parue en 2018 intitulée *Reducing food's environmental impacts through producers and consumers* arrivait à la conclusion que sur le plan individuel, l'adoption d'un régime végétarien est la manière la plus considérable de réduire drastiquement son incidence personnelle sur l'environnement (Carrington, 2018). En effet, il s'avère que l'agriculture animale figure parmi les plus grands responsables de production de gaz à effets de serre (GES), de perte de la biodiversité et de déforestation. Toutefois, elle ne procure que 37 % des protéines et 18 % des calories consommées mondialement (IPCC, 2018 ; Machovina *et al.*, 2015 ; Poore et Nemecek, 2018 ; Recanatini *et al.*, 2015).

Or, malgré tous ces effets sur l'environnement, c'est surtout le mouvement pour la défense des animaux qui met le plus de l'avant l'importance de réduire la production et la consommation de produits animaux. Le mouvement pour la cause animale reste certainement moins présent dans l'univers médiatique, mais il est indéniable qu'il

prend de l'ampleur en Occident. Le végétarisme et le véganisme¹ sont en hausse², et une plus grande conscientisation pour le sort des animaux se fait ressentir dans les habitudes de consommation de la population, ainsi que dans une certaine mesure sur le plan politique, par notamment l'instauration de nouvelles lois anti-cruauté et des changements dans le statut juridique des animaux, comme nous avons d'ailleurs vu en 2015 au Québec (MAPAQ, 2015).

Les mouvements de protection de l'environnement et de défense des animaux font partie des mouvements sociaux qui se sont mobilisés dans les années 1960 et 1970 dans la plupart des sociétés occidentales (Audet, 2017, p. 22 ; Finsen et Finsen, 1994, p. 74). Les enjeux qui ont émergé des mouvements environnementaux et de défense des animaux ont acquis une place majeure dans le paysage politique contemporain, permettant la prise en compte sérieuse de nouvelles revendications sur l'agenda politique des pays occidentaux. Par ailleurs, les questions abordées par ces mouvements ont stimulé une vaste réflexion intellectuelle et philosophique, qui ont dans le cas de ceux-ci interrogé la manière dont nous devrions reconnaître la valeur morale des entités non humaines. Cela étant dit, dans quelle mesure ces mouvements sont-ils réellement connectés ? Devant ces aspects, ne pouvons-nous pas penser qu'une convergence idéologique semble manifeste ? La réponse n'est pas si évidente.

Ainsi, nous avons l'intention dans ce travail de recherche d'analyser la proximité idéologique des discours environnementalistes et animalistes. Notre question

¹ Le végétarisme est un régime alimentaire qui exclut la viande animale. Le végétalisme est un régime alimentaire qui exclut tous les produits d'origine animale ou résultant de leur exploitation, refusant de consommer de la viande, mais aussi les produits laitiers et les œufs. Le véganisme est un mode de vie qui inclut un régime végétalien, et qui boycotte aussi les produits de consommation issus de l'exploitation des animaux, comme les articles cosmétiques, le cuir, la fourrure ou la laine des vêtements, et les activités comme les rodéos ou les zoos, autant qu'il est possible de le faire. Bien que le terme *vegan* ait été établi en 1944 par Donald Watson (The Vegan Society, s.d.), la notoriété de ce courant est relativement récente, mais ces termes (végane et véganisme) sont maintenant acceptés dans la langue française, bien qu'ils soient dérivés du mot anglais « *vegan* » (Larousse, s.d. ; Petit Robert, 2019).

² Au Canada, le nombre de personnes se définissant comme végétariennes ou végétaliennes en 2003 était de 3 %, et ce nombre est passé à 4,5 % de personnes végétariennes et 2,7 % de végétaliennes en 2018 (Charlevoix *et al.*, 2018 ; Ipsos-Reid, 2004).

de recherche sera la suivante : existe-t-il un ou des principes idéologiques qui sont communs au mouvement environnemental et au mouvement de défense des animaux et qui permettraient de lier ces mouvements sur le plan des idées ? En conséquence, cette recherche mettra en relation les deux mouvements, c'est-à-dire qu'elle permettra de montrer les points de convergences et de tensions entre les mouvements environnemental et de défense des animaux, d'une part relativement aux conflits idéologiques entre les acteurs sociaux, mais également à l'égard des théories morales qui postulent des ensembles d'idées cohérentes. Pour produire cette évaluation, nous analyserons quatre organisations non gouvernementales (ONG) provenant de ces mouvements pour illustrer et comprendre les relations entre celles-ci et leurs rapports avec les idées développées dans les courants théoriques.

Le premier chapitre présentera les aspects centraux de notre recherche en définissant les concepts principaux de notre recherche ainsi qu'en dépeignant la documentation pertinente sur le mouvement environnemental et le mouvement de défense des animaux. Le deuxième chapitre exposera notre cadre conceptuel, qui servira de repère pour analyser nos quatre ONG, puis il sera suivi du chapitre trois qui détaillera notre méthodologie pour cette analyse. Le chapitre quatre étudiera le discours des organisations et relèvera les principaux éléments qui nous permettront de les comparer. Enfin, le cinquième chapitre évaluera comment les discours de ces organisations se positionnent l'un par rapport aux autres, ainsi que relativement aux théories morales dont elles s'inspirent. Nous montrerons dans ce chapitre de discussion quelles sont les dissonances entre les idéologies des organisations et les théories morales de chaque mouvement, ainsi que les liens que les mouvements peuvent avoir entre eux, de manière à se questionner sur la possibilité d'une convergence discursive des idées des mouvements environnemental et de défense des animaux.

CHAPITRE I : CONTEXTE THÉORIQUE ET POLITIQUE

Ce premier chapitre servira principalement à brosser le portrait global de la documentation concernant le mouvement environnemental ainsi que le mouvement de défense des animaux. Il permettra par conséquent de nous familiariser avec leurs idéologies, mais aussi sur l'évolution historique et le contexte politique contemporain de ces mouvements. Grâce à cette vue d'ensemble sur ces objets d'étude, nous pourrons plus explicitement cerner la problématique de cette recherche.

1.1 Définition des concepts clés

Le sujet principal de ce mémoire porte sur les idées de deux mouvements sociaux, à savoir le mouvement environnemental et le mouvement de défense des animaux. Nous sommes conscient qu'il existe une vaste documentation sur ce qui constitue un mouvement social, mais nous nous limiterons à proposer une définition circonscrite sans nous attarder aux débats et nuances qui ont lieu dans la caractérisation de ce phénomène. Nous souhaitons nous concentrer sur les idées véhiculées par deux mouvements spécifiques plutôt que sur le concept de mouvement social en lui-même. Ainsi, nous emprunterons la définition de Mario Diani (1992, p. 13), spécialiste des mouvements sociaux : « Un mouvement social est un réseau d'interactions informelles entre une pluralité d'individus, de groupes et/ou d'organisations, engagés dans un conflit politique ou culturel, sur la base d'une identité collective partagée. » (traduction libre³)

Bien que certains.es auteurs.trices dans la littérature francophone, notamment René Audet et Jonathan Reeves-Latour (2017) et Jean-Guy Vaillancourt et Emmanuelle Marchand (2015), préfèrent employer le terme « mouvement vert » plutôt

³ Au courant du texte, nous mettrons en note de bas de page la version non traduite de la citation lorsque nous jugeons que la langue originale (l'anglais) permet de clarifier notre traduction.

que « mouvement environnemental », la documentation anglophone ne semble pas établir de distinction significative entre ces expressions. Cette différenciation ne nous apparaît pas nécessaire pour notre recherche, nous utiliserons alors la formule générale de « mouvement environnemental » pour regrouper l'ensemble des branches variées qui ont pour objectif la protection de l'environnement. Dans notre travail, le mouvement environnemental signifie le mouvement social qui a pour cause la protection de l'environnement, couvrant les organisations et les différents courants⁴ idéologiques en matière environnementale. De la même manière, le mouvement de défense des animaux ou mouvement animaliste réfère aux acteurs et courants moraux⁵ qui ont pour but la défense des animaux⁶. Nous distinguons le mouvement social des organisations du mouvement social. Une organisation fait partie d'un mouvement social. Le mouvement peut avoir un objectif plus large ou plus étroit que l'organisation. Dans ce qui suit, nous utilisons le terme ONG quand nous parlons de l'organisation.

Dans cette recherche, ce sont les idées des ONG et des mouvements qui seront analysées, et plus spécifiquement les systèmes d'idées, que nous appellerons « idéologies ». Le concept d'idéologie est assez chargé en sciences sociales, mais nous utiliserons tout de même ce terme pour discuter des ensembles de principes moraux et des systèmes de pensées existant dans ces mouvements, puisque nous jugeons qu'il est le plus adéquat pour nommer cet objet d'analyse. Plus explicitement, nous définirons le terme « idéologie » comme un « système plus ou moins organisé d'idées, de points de vue, de croyances, de mythes sur l'homme, l'histoire, la société, le politique, l'économie, etc., qui influence et oriente les attitudes et les comportements des individus et des collectivités. » (Boudreau et Perron, 2002, p. 94) On retrouve les mêmes caractéristiques associées aux idéologies dans la définition de Raymond

⁴ Utilisé comme synonyme de « branches », « approche ».

⁵ Les termes « morale » et « éthique » sont généralement entendus comme synonymes. Nous n'établirons pas de distinction entre ces deux mots.

⁶ Bien que les humains soient aussi des animaux, dans le but d'alléger le texte, les termes « animaux » ou « animal » seront utilisés pour faire référence aux animaux non humains.

Boudon et François Bourricaud (2002, p. 296), qui ajoutent qu'une idéologie est un système de valeurs qui « traite particulièrement de l'organisation sociale et politique des sociétés ou, plus généralement, de leur devenir. »

Dans ces idéologies, nous nous intéresserons spécialement aux principes moraux ainsi qu'aux théories morales véhiculées par ces mouvements. Les théories morales sont des théories, entendues dans sa définition de base comme une « construction intellectuelle méthodique et organisée, de caractère hypothétique (au moins en certaines de ses parties) et synthétique » (Petit Robert, 2019), mais ayant un caractère explicitement normatif. Plus spécifiquement, les théories morales ont deux fonctions principales : d'une part, elles doivent guider nos choix moraux, nous aider concrètement dans nos décisions, et d'autre part, elles nous permettent d'évaluer la moralité, le caractère bon ou mauvais, de nos actions, et de fournir les justifications de cette évaluation (Driver, 2006 ; Regan, 2013 ; Tännsjö, 2008 ; Timmons, 2002 ; VanDeVeer et Pierce, 2003b ; Wall, 2003). Un principe moral est un énoncé moral général qui établit des conditions sous lesquelles il est possible de déterminer si un comportement ou une situation est correct ou incorrect (Timmons, 2002, p. 5). Bref, nous analyserons les différentes constructions de croyances au sein des mouvements sociaux, et spécifiquement les structures normatives de valeurs véhiculées. Ainsi, lorsque nous utiliserons les termes « théories » et « théorique », nous ferons alors référence à ces ensembles plus ou moins cohérents d'idées et de croyances qui ont été développées dans ces mouvements.

1.2 Revue de la documentation et problématique

Pour notre revue de la documentation, nous nous sommes limité à présenter essentiellement les mouvements sociaux en Amérique du Nord. Certains commentaires ont tout de même été faits relativement à ces mouvements en Europe, puisqu'ils ont dans certains cas eu une influence notable sur leur équivalent nord-américain. En ce

qui a trait à notre corpus de documentation théorique, nous avons étudié des ouvrages et des auteurs.trices provenant de l'Occident depuis le 19^e siècle. Bien que ces questions aient soulevé des débats intellectuels depuis l'antiquité et aient été discutées ailleurs que dans les pays occidentaux, traiter de l'évolution des idées de ces mouvements de manière aussi extensive n'est pas nécessaire pour brosser le portrait du mouvement actuel en Amérique du Nord.

Notre revue de la documentation présente les courants qui nous ont paru incontournables dans chacun de ces mouvements, ainsi que les auteurs et autrices marquantes pour chacune de ces théories. Notre évaluation de ce qui est pertinent dans le cadre de notre documentation est établie sur les ouvrages de référence qui avant nous ont décrit ces mouvements.

1.2.1 Mouvement environnemental

Nous commencerons par dépeindre le portrait du mouvement environnemental. Une brève présentation des acteurs sociaux centraux et de leur histoire nous permettra de montrer l'origine et l'évolution des idéologies du mouvement et de ses pratiques, et ainsi de mieux comprendre comment les enjeux sont articulés et sont perçus au sein du mouvement aujourd'hui.

Le thème de la protection de l'environnement a été abordé en Amérique du Nord avant la fin du 19^e siècle par certains.es auteurs.trices et philosophes, notamment Henry David Thoreau, ainsi que des communautés autochtones des Premières Nations d'Amérique du Nord (Martinez, 2014, p. 135-143). Ces discours sur la nature et la gestion des ressources sont l'une des origines du mouvement de conservation (Dryzek, 2005, p. 21 ; Dunlap et Mertig, 1992, p. 12 ; Rootes, 2004, p. 612), qui comporte la branche préservationniste et la branche conservationniste.

D'abord, le préservationnisme est le courant de pensée qui a grandement défendu la nature sauvage et promu le développement du système des parcs nationaux

aux États-Unis. John Muir est souvent mentionné comme l'une des figures emblématiques de ce courant, ayant fondé le Sierra Club en 1892, qui est la plus vieille organisation environnementale encore existante aujourd'hui (Martinez, 2014, p. 165). Le courant préservationniste accorde une valeur esthétique et spirituelle à la nature sauvage, et cherche à préserver les zones encore vierges et pures. Puis, la seconde branche des premières formes de préoccupations environnementales, dont l'un des acteurs principaux était Gifford Pinchot, est le conservationisme (Dryzek, 2005, p. 14). Celle-ci met l'accent sur une gestion planifiée et durable des ressources dans une perspective à long terme, visant à conserver l'environnement pour que les générations futures puissent l'utiliser sans avoir à subir de pénurie ou de manquer de moyens matériels qui suivrait notre gestion irresponsable des ressources naturelles à notre disposition (VanDeVeer et Pierce, 2003b, p. 175).

Le débat entre les courants préservationniste et conservationniste est ce qui a le plus marqué la fin du 19e et la première moitié du 20e siècle, période appelée la *Progressive Era* (Dunlap et Mertig, 1992, p. 12 ; Martinez, 2014, p. 164 ; Woodhouse, 2018, p. 12). De ce mouvement de conservation émergent les premières organisations de protection de la nature. Les plus vieilles organisations environnementales aux États-Unis sont associées à ce mouvement, notamment le *National Audubon Society*, la *National Parks and Conservation Association*, ainsi que le Sierra Club mentionné plus tôt (Dunlap et Mertig, 1992, p. 12). Ces courants ont été influents dans les pensées de plusieurs auteurs.trices du 20e et 21e siècle, notamment Aldo Léopold, J. Baird Callicott et Bryan G. Norton (VanDeVeer et Pierce, 2003b, p. 174). Ces derniers sont à leur tour des figures reconnues dans les discussions sur les éthiques environnementales.

Caractérisés par une prise de conscience environnementale plus générale, la fin de la décennie 1960 et le début des années 1970 marquent le commencement d'une nouvelle période du mouvement environnemental. Le mouvement a vécu une croissance sans précédent, les organisations environnementales existantes se sont

transformées en élargissant leurs revendications à des enjeux plus globaux. Elles ont vu leurs effectifs et leurs revenus augmenter de manière significative, et elles ont aussi connu une professionnalisation et une bureaucratisation marquées. De nombreuses nouvelles organisations ayant des préoccupations et des stratégies divergentes du mouvement conservationniste principal ont également émergé (Dunlap et Mertig, 1992, p. 15). Le mouvement passe ainsi à l'ère environnementale (*Environmental Era*) : le nouvel environnementalisme intègre alors les enjeux dits de seconde génération, qui mettent l'accent sur les dégradations environnementales mondiales et indirectes comme la pollution de l'air, et un peu plus tard, les changements climatiques (Dunlap et Mertig, 1992, p. 13-14).

Cette période de conscientisation environnementale a aussi vu se développer ce que Audet nomme les écologies critiques. Le terme « écologie » est l'appellation que ces courants se sont donnée, émanant originellement du domaine des sciences, où la notion d'écologie qualifie l'étude des interactions des êtres vivants et des écosystèmes (Audet, 2017, p. 25). En revanche, bien que certaines de ces tendances utilisent l'écologie scientifique dans leur raisonnement, ces écologies critiques se basent sur d'autres sources, notamment sur des principes politiques, économiques et sociaux (fréquemment d'inspirations marxiste ou anarchiste), ou sur des réflexions spirituelles ou émotionnelles, comme les approches préservationnistes (Audet, 2017, p. 25). Ces courants ont des idéologies et des organisations beaucoup plus diverses et alternatives, adoptant des postures souvent plus radicales que les autres groupes.

Le portrait plus récent des organisations environnementales d'Amérique du Nord est héritier de l'effervescence des années 1970. L'environnementalisme est le discours dominant de ce mouvement, puisqu'il aborde l'environnement de manière large, traitant d'enjeux comme les changements climatiques, la pollution de l'air, des mers et des sols, les méthodes de production et la gestion des déchets, ainsi que les enjeux énergétiques et les solutions de transition écologique. La plupart des grandes organisations nationales nord-américaines s'inscrivent généralement dans ce discours

environnemental. Elles sont plus ou moins modérées dans leurs objectifs et leurs moyens d'action, et sont assez structurées et professionnalisées (Audet, 2017). Il demeure qu'il y a tout de même une vaste disparité de groupes environnementaux, ayant des motivations, des tactiques, des ressources et des zones d'action diversifiées. Le portrait actuel du mouvement environnemental au Québec s'inscrit dans cette tendance, puisque l'évolution du mouvement environnemental québécois a été influencée par les mêmes courants que le mouvement américain, quoique certains aspects divergent évidemment en raison du contexte social et des enjeux environnementaux spécifiques au Québec (Vaillancourt, 1981 ; Vaillancourt et Marchand, 2015).

1.2.2 Mouvement de défense des animaux

Pour le mouvement de défense des animaux, il est intéressant de noter qu'il suit une évolution similaire à celle du mouvement environnemental. L'émergence des premières organisations de protection des animaux s'est également produite au 19^e siècle. La plus vieille organisation encore en activité aujourd'hui a été fondée en 1824 en Angleterre, la *Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals* (RSPCA) (Traïni, 2011, p. 5). Inspirée par la RSPCA, la première organisation de protection des animaux nord-américaine est la *American Society for the Prevention of Cruelty to Animals* (ASPCA), établie en 1866 (Traïni, 2011, p. 8). Ces organisations, et la plupart des autres sociétés pour le bien-être animal créées dans ces années un peu partout en Occident, cherchaient à influencer les politiques publiques et les législations pour diminuer les traitements cruels envers les animaux. Berceau du mouvement, le Royaume-Uni est encore aujourd'hui considéré comme l'un des pays ayant les plus hauts standards de protection pour les animaux (Francione, 2009, p. 43 ; Garner, 2004, p. 84 ; World Animal Protection, 2020).

Comme pour le mouvement environnemental, le mouvement de défense des animaux a connu une croissance importante dans les années 1970 et 1980, qualifiée comme une revitalisation du mouvement animaliste (Finsen et Finsen, 1994, p. 55 ; Garner, 2004, p. 43). Plusieurs facteurs structurels peuvent être évoqués pour expliquer l'attitude générale plus propice à l'effervescence des groupes de protection des animaux, qui s'apparentent aux circonstances qui ont rendu favorable la croissance du mouvement environnemental. En revanche, l'expansion du mouvement pour les animaux a été particulièrement influencée par l'élaboration de théories morales et d'ouvrages philosophiques explorant la question du statut moral des animaux (Finsen et Finsen, 1994).

Ainsi, le développement du domaine de l'éthique animale a fourni des justifications rationnelles, basées sur des théories et des principes moraux robustes, aux actions des défenseurs.euses des animaux, clarifiant leurs buts et offrant des outils supplémentaires de persuasion. Plus spécifiquement, l'essai intitulé *Animal Liberation* (1975) du philosophe australien Peter Singer, est reconnu comme ayant eu le plus d'influence sur le mouvement, défendant essentiellement que les intérêts des animaux doivent être traités de manière égale aux intérêts humains. En outre, le livre *The Case for Animal Rights* (1983), du philosophe Tom Regan, est aussi marquant pour le mouvement animaliste, car il propose une théorie morale complète basée sur les droits des animaux. Nous reviendrons plus en détail sur ces œuvres dans les prochaines pages. Plusieurs autres intellectuels.les et philosophes ont également participé à développer ces réflexions, et depuis 1975, les débats théoriques sur ces questions se sont enrichis (Garner, 2004, p. 36)

L'essor du mouvement produit entre autres par les nouvelles théories a entraîné une certaine division au sein du mouvement. Les organisations existantes ont connu une croissance significative dans le nombre de leurs membres et leur financement. Or, inspirés par ces théories morales novatrices, plusieurs groupes plus radicaux dans leurs objectifs et leurs tactiques ont aussi fait surface dans ces années (Garner, 2004, p. 44).

On voit à partir de ce moment une scission dans le mouvement entre ce que nous appellerons les groupes welfaristes, qui sont le mieux représentés dans les organisations traditionnelles qui cherchent à améliorer les conditions de vie des animaux, et de l'autre côté, les groupes pour les droits des animaux, qui défendent une position dite « abolitionniste » (DeMello, 2012, p. 407 ; Garner, 2005, p. 59).

Le terme « welfarisme » est dérivé de « *animal welfare* ». Certains.es, comme Alexia Renard (2019), préfèrent éviter l'appellation « welfariste », qui peut être connotée dans le mouvement animaliste, favorisant ainsi les expressions protection ou bien-être animal. Cela étant dit, nous utiliserons tout de même la formulation « welfarisme » pour parler de ce courant, parce que ce terme est répandu dans la littérature sur l'éthique animale, et permet de différencier à notre avis plus clairement les branches du mouvement que nous souhaitons étudier.

Gary Francione propose dans son ouvrage *Animal as Persons* (2009) une catégorisation des différents courants du mouvement animaliste. Il existe d'abord le welfarisme dit « traditionnel », qui était surtout présent au 19^e siècle et dans la première moitié du 20^e. Les personnes qui défendent un welfarisme traditionnel estiment généralement qu'il est acceptable que les humains utilisent les animaux, mais que nous avons malgré tout un devoir moral de les traiter humainement et d'éviter de leur infliger des souffrances inutiles (Francione, 2009, p. 5). Ces groupes réformistes cherchent à améliorer la condition des animaux de compagnie et d'élevage, et rejettent l'idée de droits fondamentaux accordés aux animaux (Garner, 2004, p. 64). Les législations qui existent dans plusieurs pays réglementant le traitement des animaux de compagnie et d'élevage sont des politiques welfaristes qui résultent de ce courant. Les organismes welfaristes, de manière similaire aux larges groupes environnementaux, formeraient encore une portion significative des grandes organisations *mainstream*, et optent généralement pour des stratégies plus modérées, dont les méthodes institutionnelles (lobbying auprès du gouvernement pour faire avancer des projets de loi, travailler avec les ministères, etc.) et collaboratives, et des campagnes sur des enjeux peu

controversés. Ces groupes sont souvent assez professionnalisés et disposent de moyens financiers plus intéressants comparés à d'autres groupes plus radicaux (Garner, 2004, p. 65). Ils possèdent toutefois moins de fonds que les grandes organisations environnementales.

La position abolitionniste, ou pour les droits des animaux, représente un autre courant. Celle-ci condamne toutes les formes d'utilisation des animaux et promeut l'adoption d'un mode de vie végétane (Francione, 2009, p. 233-234). Les partisans.nes de cette position soutiennent qu'il n'y a aucune manière « humaine » d'exploiter et de tuer les animaux. Il est notamment argumenté qu'il n'est pas nécessaire pour la vie humaine d'utiliser les animaux, puisqu'il est possible de vivre en santé sans consommer la chair des animaux⁷, et qu'il est encore moins obligatoire de s'en servir pour nous vêtir ou nous divertir. En conséquence, toute souffrance causée à un animal est une souffrance inutile et non nécessaire. Plusieurs de ces groupes plus radicaux, dont les principes moraux qui guident leurs missions sont souvent clairement affichés, ont comme objectif de mettre fin à toute activité d'exploitation des animaux. Leurs militants et militantes sont généralement toutes végétariennes, végétaliennes ou véganes (Garner, 2004, p. 62).

Francione (2009) avance une troisième catégorie, une sorte de posture médiane entre les deux premières, qu'il nomme le « nouveau welfarisme »⁸. Cette branche a pour but d'améliorer concrètement la condition des animaux par des politiques welfaristes, mais avec l'objectif à long terme d'abolir leur exploitation en conscientisant la population sur le caractère moral des animaux (Francione, 2009, p. 14). Les groupes welfaristes — traditionnel ou nouveau — représenteraient la plupart

⁷ Plusieurs organisations d'experts.tes en nutrition, dont l'Academy of Nutrition and Dietetics, le plus grand regroupement de diététistes et de nutritionnistes, estiment qu'un régime végétalien proprement planifié peut convenir à tous nos besoins nutritionnels et peut aider à prévenir certains problèmes de santé importants comme les maladies du cœur, le diabète de type 2 et certains cancers (Melina *et al.*, 2016).

⁸ Ou « néo-welfarisme ».

des organisations de défense des animaux en opération aujourd'hui. D'autres ont des dénominations différentes, comme Jean-Baptiste Jeangène Vilmer (2011), qui préfère utiliser l'appellation « abolitionnisme welfariste » pour caractériser cette position, mais nous conserverons la formulation nouveau welfarisme dans cette recherche.

Le portrait contemporain du mouvement de défense des animaux au Québec est le mieux présenté dans la recherche d'Alexia Renard (2019), qui a cartographié tous les acteurs du mouvement végétarien au Québec. Également, l'ouvrage de Virginie Simoneau Gilbert (2019), qui retrace l'histoire de la SPCA de Montréal jusqu'à son 150^e anniversaire en 2019, offre aussi une bonne présentation de l'évolution des tendances du mouvement dans la province. On découvre dans ces travaux l'évolution du mouvement de protection des animaux au Québec, et comment le mouvement est aujourd'hui très diversifié et marqué plus que jamais par la croissance de l'intérêt pour le concept d'« antispécisme »⁹ et du végétarisme (DeMello, 2012 ; Giroux, 2020). Renard observe cinq pôles qui permettent de distinguer les organisations du mouvement végétarien au Québec, dont les plus pertinents à notre recherche sont les suivants : le pôle « libération animale », qui est la branche du mouvement explicitement antispéciste et abolitionniste¹⁰ et le pôle « protection et bien-être animal », qui s'apparente à la posture welfariste décrite précédemment (Renard, 2019, p. 44-45). Elle n'a pas observé de lien fort entre les pôles « libération animale » et « protection animale », le seul acteur jouant le rôle d'intermédiaire entre tous les pôles au Québec étant la SPCA de Montréal. La dichotomie entre la position abolitionniste et welfariste

⁹ L'antispécisme est le mouvement idéologique en opposition au spécisme. Le spécisme (ou *speciesism* en anglais) est la discrimination injustifiée basée sur l'appartenance à l'espèce. Ce terme a été pour la première fois évoqué par Richard D. Ryder, dans une brochure intitulée *Speciesism* en 1970, mais a été popularisé grandement par Peter Singer (Jaquet, 2018).

¹⁰ L'expression « libération animale » est une formule généralement associée au mouvement pour les droits des animaux.

apparaît encore aujourd'hui significative dans le mouvement animaliste. Nous aurons l'occasion de l'évaluer plus en détail.

1.2.3 Théories environnementales

Nous nous pencherons maintenant davantage sur les bases idéologiques des mouvements environnemental et animaliste. Nous détaillerons ainsi les principales théories morales qui inspirent ces mouvements pour mieux cerner les fondements moraux des mouvements. Nous commencerons avec l'aspect environnemental. Puisque nous avons déjà sommairement présenté le mouvement de conservation, nous nous concentrerons sur les idées fondamentales au mouvement environnemental.

Durant le 19^e siècle et le début du 20^e siècle, il y a eu certaines campagnes qui ont touché à des enjeux assez propres à l'environnementalisme, par exemple sur la pollution de l'eau et de l'air ou le traitement des déchets, mais ce courant, qualifié de *reform environmentalism* par Christopher Rootes (2004, p. 612), s'est avéré plutôt discret jusqu'aux années 1960. Séparé des courants de conservation, l'environnementalisme comprenait que les humains faisaient partie de la nature et que la santé des humains était intimement liée à son environnement. C'est grâce au progrès des connaissances scientifiques en écologie que ce courant a su gagner en cohérence et a pu s'imposer comme discours dominant. L'environnementalisme s'appuie aujourd'hui beaucoup sur les preuves scientifiques du réchauffement global, la pollution atmosphérique et tous les autres indicateurs géologiques et fauniques des dégradations environnementales anthropiques. Il a aussi reçu une influence importante de la nouvelle gauche américaine (*the New Left*), ayant comme conséquence que ce courant donne généralement une attention considérable aux enjeux sociaux liés à l'environnement (Rootes, 2004, p. 614).

Cela étant dit, certains.es philosophes ont élaboré des théories qui vont beaucoup plus loin, adoptant des perspectives bien plus approfondies. Les résultats sont des propositions d'organisations ou des systèmes de pensée qui présentent des conceptions très différentes de ce qui est communément entendu dans les discours courants dans la société. Nous pouvons distinguer quatre catégories de théories écologistes, c'est-à-dire les écologies sociales ou politiques, les écologies d'approche biocentriste ainsi que les écologies d'approche écocentriste (VanDeVeer et Pierce, 2003b).

D'abord, l'écologie politique ou sociale est un courant de l'écologie qui relève de la branche critique du mouvement, se positionnant contre les systèmes d'exploitation ou les conceptions actuelles de la société et du politique, notamment contre le libéralisme et les attitudes de domination de la nature (Audet, 2017, p. 25). Auteur central de ce courant, Murray Bookchin propose ce qu'il appelle l'écologie sociale. Ayant plusieurs caractéristiques se rapportant à l'anarchisme ou à l'anarchoécologisme, cette branche est une forme d'écologie qui critique radicalement les systèmes de dominations présents dans la société, demandant de traiter les problèmes environnementaux de front, mais avec une approche beaucoup plus humaniste et sociale, favorisant les initiatives citoyennes et la démocratie directe (Bookchin, 1987). De même, dans son ouvrage *Social-écologie*, Éloi Laurent (2011) discute de l'anthropocène et de la gravité des enjeux de la crise écologique, soutenant que les inégalités sociales sont l'une des causes les plus importantes des problèmes environnementaux. Une société qui traiterait directement des inégalités sociales saurait à son avis mieux répondre aux problèmes environnementaux et ainsi pourrait atténuer la crise écologique.

Bien qu'il y ait plusieurs distinctions considérables à faire entre les écologies sociales de Laurent et Bookchin comparativement à la position de Bruno Latour, nous trouvons adéquat de les présenter dans la même catégorie générale, car toutes ces théories proposent des formes radicalement politiques et divergentes des manières de

voir les humains dans leurs rapports entre eux et avec leur environnement. Latour suggère une vision éminemment politique de notre environnement, reconnaissant la nature politique des non-humains et cherchant à repolitiser la science et l'environnement (Debourdeau, 2013, p. 328). Latour soutient que la nature a été représentée dans une fausse dichotomie qui oppose la nature et la civilisation, la raison et les valeurs (Latour, 2008, p. 43). Cette distinction serait ultimement arbitraire, il n'y a jamais de frontière définie entre la « nature » et la « civilisation ». Bref, il croit que cette écologie politique doit réellement et sérieusement prendre en compte les non-humains dans le collectif humain, et ainsi repolitiser la science et l'environnement (Debourdeau, 2013, p. 328).

Dans un autre ordre d'idée, certains.es auteurs.trices écologistes défendent une position dite biocentriste. Selon Robin Attfield (2014, p. 10), le biocentrisme est l'idéologie d'après laquelle toutes les entités vivantes devraient recevoir une considération morale, affirmant que « toutes les créatures vivantes ont un bien en elles-mêmes, et ont un statut moral en tant que tel, et leur épanouissement ou l'atteinte de leur bien a une **valeur intrinsèque**, valeur, en raison de leur nature même. »¹¹ (traduction libre, gras original) Dire que quelque chose possède une considération ou reconnaissance morale (*moral standing*) veut dire que « le bien-être de cet individu (ou de cet écosystème, de cet habitat ou d'une autre entité) est moralement pertinent pour lui ou elle-même et pas seulement parce qu'il a de la valeur pour un autre individu ou groupe. » (VanDeVeer et Pierce, 2003b, p. 12 ; traduction libre)

Les auteurs.trices biocentristes soutiennent que le critère le plus juste pour considérer de la valeur morale d'un être est la vie. Kenneth E. Goodpaster, Paul W. Taylor et Robin Attfield sont les principaux représentants de ce courant. D'abord, Goodpaster est le premier auteur que l'on identifie au biocentrisme, défendant que la considération morale est possédée par tout ce qui possède un bien en soi, tout ce qui

¹¹ « all living creatures have a good of their own, and attaining their good is **intrinsically valuable**, valuable, that is, because of its very nature. » (Attfield, 2014, p. 10, gras original)

est vivant (Attfield, 2014, p. 11). « Rien de moins que d'être vivant me semble être un critère plausible et non arbitraire [pour être reconnu moralement]. » (Goodpaster, 1978, p. 310 ; traduction libre). Taylor ajoute l'idée que les organismes vivants possèdent une valeur inhérente. La notion de valeur inhérente ou intrinsèque signifie que les possesseurs de cette valeur ont un bien-être propre qui n'est pas déterminé par la valeur extrinsèque ou instrumentale d'autres entités. Taylor soutient que les végétaux possèdent une valeur inhérente, puisque certaines choses peuvent être bonnes ou mauvaises pour eux, et ce, indépendamment du bien que cela puisse apporter aux autres. Il argumente en faveur de l'adoption d'une attitude de respect envers la nature. Enfin, Attfield défend ce qu'il appelle un conséquentialisme biocentrique. Cette position lie la considération morale présente dans le biocentrisme avec la reconnaissance d'une large gamme d'intérêts ayant des valeurs différentes. Une attitude morale différenciée peut être appliquée lorsqu'il est reconnu que les capacités ou intérêts de deux entités diffèrent de manière pertinente sur le plan moral, et l'action qui maximiserait le bien-être total serait l'action la plus juste (Attfield, 2014, p. 44).

Enfin, la perspective écocentriste est sans doute l'éthique environnementale qui repousse le plus loin la considération morale. Certains auteurs ne distinguent pas le biocentrisme et l'écocentrisme, utilisant ces termes comme des synonymes. Toutefois, certains ont précisé ces concepts et montrent des nuances entre les deux idées qui sont pertinentes à éclairer. De manière générale, l'écocentrisme se définit comme suit : « les écosystèmes ont un bien indépendant de celui des individus qui les composent, et possèdent ainsi leur propre statut moral ; l'obtention de leur bien a une valeur intrinsèque »¹² (Attfield, 2014, p. 11 ; traduction libre). La perspective écocentriste accorde une valeur inhérente non seulement aux êtres vivants, mais également aux éléments inanimés de la nature, ainsi qu'aux ensembles tels que les écosystèmes, adoptant une vision holistique de la valeur morale. Les autres théories qui

¹² « ecosystems have a good independent of that of their component individuals, and as such have their own moral standing ; their attaining their good has intrinsic value » (Attfield, 2014, p. 11).

ne sont pas écocentristes conservent pour la plupart une attribution individuelle de la valeur inhérente, c'est-à-dire que les entités ont une valeur individuelle indépendante des ensembles dont elles font partie. Les auteurs.trices écocentristes soutiennent que les écosystèmes possèdent des intérêts et que ces intérêts devraient être considérés et protégés. Ils et elles sont critiques des attitudes destructrices des humains relativement à la nature et demandent de reconsidérer nos modes de vie de manière à minimiser notre impact sur l'environnement (Eckersley, 1992, p. 185).

Parmi les auteurs.trices écocentristes, nous pouvons nommer entre autres les partisans.nes de l'écologie profonde (*deep ecology*), dont plus spécifiquement Arne Naess, Bill Dewall et George Sessions. James Lovelock, Aldo Leopold. John Baird Callicott, Robyn Eckersley et Christopher D. Stone sont également mentionnés dans le courant écocentrisme. L'écologie profonde de Naess et l'éthique de la terre (*land ethic*) de Leopold sont souvent qualifiées de cadres conceptuels centraux de l'approche écocentrisme. Ces auteurs.trices critiquent l'attitude de domination de la nature par les humains, et croient en une forme de communauté biotique, incluant de manière large le vivant et le non-vivant, c'est-à-dire les sols, les plantes, les animaux, les montagnes et les rivières (Leopold, 2001, p. 171). La théorie de James Lovelock comporte elle aussi des similitudes avec les deux auteurs mentionnés précédemment. « Lovelock met au point l'hypothèse de Gaïa, qui conçoit la planète Terre comme un "système physiologique dynamique qui inclut la biosphère et maintient notre planète, depuis plus de trois milliards d'années, en harmonie avec la vie". » (Debourdeau, 2013, p. 250) Ce qui est particulier avec la théorie de Gaïa et de l'écologie profonde est qu'elles font beaucoup appel à l'expérience subjective de la vie et la spiritualité, contrairement aux écologies politiques, notamment.

1.2.4 Théories de la cause animale

Maintenant, nous aborderons la dimension théorique de la cause pour les animaux. Ce type de théorie morale repousse les limites de nos repères moraux conventionnels et soutient que le critère le plus pertinent pour déterminer de ce qui

possède une reconnaissance morale est la sentience. « Le terme sentience est utilisé en philosophie pour désigner toute créature apte à éprouver la souffrance ou la satisfaction, sous toutes les formes qu'elle peut prendre. » (VanDeVeer et Pierce, 2003b, p. 25 ; traduction libre) La notion de sentience est intimement liée aux intérêts de l'individu sensible et à sa capacité de percevoir de manière subjective les éléments extérieurs à lui-même, donc la conscience (Francione, 2009, p. 10). Ces théories accorderaient une valeur morale à tous les animaux capables de ressentir de la douleur et possédant des intérêts propres. Les implications de ces différentes théories et la manière de traiter et d'évaluer les situations conflictuelles divergent, mais la plupart des théories antispécistes convergent sur le fait que les animaux possèdent une certaine valeur inhérente et que leur exploitation est moralement injustifiable.

Les théories qui défendent les intérêts des animaux sont inspirées des théories morales et politiques courantes, qu'elles adaptent et interprètent pour inclure les animaux. Dans la vaste majorité des cas, les auteurs.trices antispécistes s'inscrivent soit dans le courant utilitariste, soit dans une approche libérale, basée sur la notion des droits fondamentaux¹³. D'autres positions existent, basées sur d'autres théories politiques, dont les approches communautariennes et marxistes (Cochrane, 2010). En revanche, ces dernières sont marginales et ne sont défendues que par un nombre négligeable de personnes (Cochrane, 2010). Elles ne seront par conséquent pas abordées dans cette recherche. Nous pouvons également mentionner les approches féministes pour la défense des animaux, dont l'une des autrices centrales est Carol Adams, avec notamment son ouvrage *La politique sexuelle de la viande* (2016). En revanche, elles restent tout de même plutôt périphériques, et nous ne développerons pas cette branche dans le corps de notre recherche. Nous reviendrons toutefois brièvement sur les approches féministes en conclusion.

¹³ Aussi appelées approches déontologistes ou kantiennes.

La première approche théorique du mouvement de défense des intérêts des animaux est l'approche utilitariste, dont le défenseur le plus connu est Peter Singer. Dans *Animal Liberation*, paru pour la première fois en 1975, il soutient que comme le sexe ou l'ethnie ne sont pas des critères pertinents pour disqualifier une personne du droit de recevoir un traitement juste et égal aux autres, l'appartenance à l'espèce d'un individu ne devrait pas empêcher ce dernier d'être considéré avec respect. Selon Singer, comme les autres formes de discriminations envers les humains, l'appartenance à une espèce différente n'est pas un critère moralement pertinent pour définir la reconnaissance morale. Le spécisme serait alors une attitude discriminatoire qui serait également injuste, tout comme les autres discriminations basées sur des caractéristiques purement biologiques. (Singer, 2016, p. 73).

Selon ce qu'il nomme le principe d'égale considération des intérêts, Singer croit que les intérêts de base de tous les individus, humains ou non humains, capables de ressentir de la douleur ou du plaisir, devraient être pris en compte de manière égale (Singer, 2016, p. 75). Les intérêts des animaux sensibles devraient alors être pris en compte dans le calcul de la maximisation du bien-être global, comme le veut la tradition utilitariste. Cela permettrait de protéger les intérêts fondamentaux des animaux, soit ceux de ne pas souffrir ou de ne pas être enfermés. Les implications directes que Singer juge nécessaires dans nos sociétés sont essentiellement la conversion de nos habitudes alimentaires vers un régime au minimum végétarien, ainsi que l'arrêt de nos pratiques qui causent de la douleur aux animaux (Singer, 2016, p. 299). Dans ses écrits plus récents, il préconise d'ailleurs le véganisme plutôt que de seulement l'adoption d'un régime végétarien (Singer, 2006).

L'ouvrage de Singer a eu beaucoup de répercussions sur la cause animale, produisant notamment l'émergence de toute une documentation antispéciste, se positionnant en accord avec Singer sur certains points, mais divergeant significativement sur d'autres enjeux. Tom Regan est l'un de ces auteurs qui critiquent la théorie utilitariste au profit d'une théorie libérale basée sur la notion des droits

fondamentaux individuels qui se veut plus adéquate qu'une théorie utilitariste pour assurer la protection et le bien-être des animaux. Dans son ouvrage *The Case for Animal Rights*, paru en 1983, Regan propose le critère « sujet-d'une-vie » comme déterminant de la considération morale. Cette notion est légèrement plus restrictive que la sentience. Pour posséder un statut moral suffisant et détenir des droits fondamentaux, en plus d'avoir une conscience subjective de leurs expériences, les « sujets-d'une-vie » ont des caractéristiques cognitives comme l'autonomie des préférences, c'est-à-dire la capacité d'avoir des désirs, des croyances, et d'être en mesure de rechercher la poursuite de certains objectifs, traits qui ne sont pas nécessairement détenus par toutes les entités sentientes (Regan, 2013, p. 272). Il affirme qu'au minimum, tous les mammifères normaux âgés d'au moins un an se qualifient dans la catégorie sujet-d'une-vie, soulevant que d'autres animaux pourraient également satisfaire à ces critères.

Ces individus sujets-d'une-vie possèdent ainsi une valeur inhérente, qui est égale pour tous les individus qui la possèdent, et qui donnerait un devoir direct aux agents moraux de ne pas infliger des souffrances ou une mort prématurée aux individus sujets-d'une-vie. Un agent moral est un individu ayant la capacité de juger ce qui est bien ou ce qui est mal, ce qui le rend moralement responsable de ses actions envers les autres agents moraux, mais également envers les patients moraux. Ces derniers n'ont pas les capacités morales de déterminer ce qui est juste ou non. Toutefois, au même titre que les agents moraux, ils peuvent « faire les frais » d'actions bonnes ou mauvaises accomplies par des agents moraux (Regan, 2013, p. 329). Les animaux tombent évidemment dans la catégorie de patients moraux, mais cette condition n'est pas exclusive aux animaux. Les humains vivant avec des déficiences mentales sévères, les enfants en bas âge ainsi que les personnes atteintes de sénilité avancée sont considérés comme des patients moraux, puisqu'ils ne peuvent être tenus responsables s'ils commettent une action immorale, mais ils peuvent ressentir subjectivement les tourments que des agents moraux, conscients de la portée éthique de leurs actions, peuvent leur faire endurer.

En conséquence, le droit moral fondamental possédé par tous les agents et les patients moraux sujets-d'une-vie serait le droit à un traitement respectueux. Ce droit « interdit de traiter des agents ou des patients moraux comme s'ils étaient de simples réceptacles à valeurs intrinsèques (par exemple, le plaisir), dépourvus de toute valeur en eux-mêmes » (Regan, 2013, p. 615). Ainsi, Regan soutient que nous devons changer drastiquement la manière dont nous traitons les animaux, c'est-à-dire qu'il promeut l'abolition de toute forme d'exploitation et d'utilisation des animaux comme des ressources, et plus précisément la fermeture des abattoirs et de l'industrie de la viande en général, l'interdiction de la chasse et l'arrêt progressif de l'expérimentation et de la recherche sur les animaux.

Regan est le premier auteur à formuler une théorie morale complète attribuant des droits aux animaux, mais plusieurs autres auteurs.trices ont également adopté une approche basée sur la notion de droits fondamentaux dans leur propre position antispéciste, notamment Gary Francione (1996), Paola Cavalieri (2001), Gary Steiner (2008) et Sue Donaldson et Will Kymlicka (2016).

Débats antispécistes

Bien entendu, de vifs débats existent au sein du mouvement entre les différentes positions et théories. Sur le plan strictement théorique, certaines discussions entre les philosophes portent sur le critère de considération morale, notamment sur la question de savoir si la sentience est suffisante ou si d'autres caractéristiques cognitives sont nécessaires. Le critère « sujet-d'une-vie » de Regan, par exemple, est plus exclusif, mais la plupart des auteurs.trices croient que simplement être sentient est suffisant pour posséder un statut moral méritant d'être pris en considération.

L'un des débats que l'on retrouve souvent dans les échanges entre les philosophes antispécistes est celui de la théorie morale à privilégier : l'utilitarisme ou la théorie des droits. Or, il a été argumenté que cette question de la meilleure théorie est dans les faits plutôt futile. En effet, Estiva Reus (2018, p. 246) constate que le conflit

entre utilitarisme et théorie des droits des animaux est asymétrique : les utilitaristes consacrent assez peu de temps à discuter des autres approches, alors que les théories des droits ont été créées avec l'intention explicite de se distinguer et de remplacer l'utilitarisme. D'autre part, ce débat n'aurait selon elle qu'une influence minime sur le mouvement animaliste actuel, peu d'organisations font d'une ou l'autre de ces théories un élément fondamental de leur cause. Pour le moment, l'enjeu principal du mouvement ne porte pas sur des cas difficiles comme les scénarios hypothétiques où la vie d'animaux et d'humains étaient en conflit véritable, qui pourraient mettre en lumière des implications différentes selon la théorie privilégiée. Il concerne plutôt une question à laquelle les deux théories morales arrivent à la même conclusion : « qu'il n'est pas justifiable d'infliger la souffrance et la mort de façon "gratuite", par simple convenance ou habitude. » (Reus, 2018, p. 249)

Or, contrairement aux discussions sur les théories utilitaristes ou déontologiques, la plus grande et réelle tension significative au sein du mouvement de défense des animaux se situe, comme nous l'avons mentionné précédemment, entre les positions welfariste et abolitionnistes (Finsen et Finsen, 1994, p. 258). Nous aurons l'occasion d'y revenir en détail lors de notre analyse des idéologies des ONG.

1.3 Question de recherche

Nous avons pu montrer grâce à cette revue de la documentation comment les mouvements environnemental et animaliste ont évolué dans les dernières décennies, comment leur parcours est similaire sur le plan historique, et comment ils partagent certains enjeux majeurs. Or, bien que des similitudes puissent être repérées, cette revue de la documentation nous a aussi permis d'esquisser certaines différences idéologiques importantes entre les deux mouvements. Mais jusqu'où vont ces divergences idéologiques ? C'est ce que nous tenterons d'éclairer dans les prochains chapitres,

guidé par notre question de recherche : existe-t-il un ou des principes idéologiques qui sont communs aux mouvements environnemental et de défense des animaux et qui permettraient de lier ces mouvements sur le plan des idées ?

Certes, les mouvements environnemental et de défense des animaux ne sauraient être représentés de manière satisfaisante par seulement deux ONG. Toutefois, nous croyons que l'analyse de la proximité discursive de quatre grands acteurs de ces mouvements sociaux est un bon point de départ pour illustrer comment les idéologies propres à ces mouvements peuvent ou non se rejoindre. Nous analyserons ainsi plus en détail les distinctions entre les idéologies de quatre organisations, et plus généralement l'articulation des idées au sein des acteurs des mouvements sociaux et du plan théorique des mouvements.

CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL

Comme nous l'avons mentionné dans le dernier chapitre, nous nous intéressons particulièrement aux principes moraux dans les idéologies que nous analyserons. Les principes moraux sont essentiellement la base des croyances morales d'un individu ou d'un groupe partageant sensiblement les mêmes croyances. Étudier les principes moraux qui fondent une idéologie nous offre une meilleure compréhension de la nature de ses idées, de ses motivations¹⁴ et de ses objectifs. Pour comparer les principes idéologiques présents dans le mouvement environnemental et le mouvement de défense des animaux, nous évaluerons l'écophilosophie de quatre ONG œuvrant dans ceux-ci. Le concept d'écophilosophie est essentiellement le reflet « des valeurs, attitudes, et croyances sur l'environnement naturel et le rapport entre l'homme et la nature » (traduction libre), qui s'exprime sur un spectre entre l'anthropocentrisme et le non-anthropocentrisme (Comi *et al.*, 2015, p. 1291-1292)¹⁵. Interprétée plus largement pour inclure les idéologies antispécistes, l'écophilosophie est ce que valorise une idéologie, son degré d'anthropocentrisme et jusqu'où la limite de la considération morale est repoussée.

L'anthropocentrisme est « un concept normatif qui incarne ou exprime, implicitement ou explicitement, un ensemble de croyances ou d'attitudes qui privilégient un ou plusieurs aspects de l'expérience, de la perspective ou de la valeur humaine. » (DeLapp, 2011, p. 27 ; traduction libre) Sur le plan de l'éthique, ce concept soutient que seuls les êtres humains possèdent une valeur inhérente, ils sont au centre de l'univers moral. Tout autre animal ou entité ne peuvent ainsi que posséder une valeur instrumentale ou extrinsèque qui dépend des humains. Si une entité non humaine

¹⁴ C'est-à-dire les principes qui mènent à ses croyances et qui motivent ses actions.

¹⁵ Leur recherche portait sur l'influence des écophilosophies de deux ONG environnementales sur leurs stratégies de collaboration. Dans l'étude originale de Comi *et al.*, il est question d'un spectre entre l'anthropocentrisme et l'écocentrisme, mais nous préférons utiliser plutôt l'expression plus générale « non-anthropocentrisme ».

détient une valeur morale, c'est uniquement parce qu'un humain lui aurait accordé cette valeur.

À l'opposé, les perspectives non anthropocentristes sont des idéologies qui véhiculent l'idée que les humains ne sont pas les seuls à posséder une valeur inhérente et à mériter une reconnaissance morale. Ces idéologies sont critiques de la considération morale prééminente que les humains se sont attribuée. Les auteurs.trices défendant des théories non anthropocentristes estiment généralement que cette supériorité morale autoproclamée est injustifiée et injuste. Ils et elles argumentent que nous devrions faire descendre l'humanité du piédestal moral sur lequel elle s'est hissée pour sortir de l'attitude de domination des humains sur le non-humain, et ainsi accorder un respect approprié à l'existence d'autres entités (Garner, 2005, p. 118). L'élargissement du bassin de la valeur morale est plus ou moins grand selon les différentes théories non anthropocentristes.

Le spectre moral précédemment mentionné permet d'évaluer le degré d'anthropocentrisme ou de non-anthropocentrisme de diverses théories ou de discours sous forme d'une échelle de l'anthropocentrisme. Plus une théorie anthropocentriste est ferme dans la valeur centrale et unique des humains, et moins elle donne de la valeur externe à autre chose que les humains, plus cette théorie sera alors près du pôle anthropocentriste. À l'opposé, plus un discours étend la considération morale à un ensemble large et à un nombre élevé d'entités, plus il s'éloigne de l'anthropocentrisme. Cette échelle peut être utilisée pour illustrer et comparer deux ou plusieurs idéologies quant à leur degré d'anthropocentrisme. La limite entre ce qui est considéré comme anthropocentriste et non anthropocentriste réside dans ce qui est reconnu comme ayant une considération morale inhérente : si seuls les humains sont admis comme moralement importants, et que tout le reste possède une valeur seulement parce qu'elle serait dérivée de celle des humains, ce discours ne pourrait être considéré comme non anthropocentriste. La figure 1 ci-dessous illustre ce spectre moral.

2.1 Perspectives anthropocentristes

Cette grille permet d'évaluer le caractère plus ou moins anthropocentriste des théories présentées précédemment. D'abord, les idéologies courantes et dominantes de nos sociétés sont clairement dans le champ de l'anthropocentrisme. Selon Eckersley (1992), en partie en raison de l'héritage des pensées humanistes, l'idée de valeur ou de dignité intrinsèque de l'être humain est ancrée dans les concepts politiques fondamentaux, par exemple dans la déclaration des droits humains, ou dans notre conception de la justice. Elle est tellement bien implantée qu'elle n'est même plus nommée explicitement, encore moins remise en question. L'importance d'un enjeu est jugée selon son impact sur le bien-être seulement des humains, il est très rare que les intérêts d'autres espèces ou d'écosystèmes soient pris en compte pour *eux-mêmes*, sans que des intérêts humains soient concernés.

Ensuite, le welfarisme traditionnel est l'approche théorique que nous jugeons être le plus près des théories anthropocentristes dominantes. Bien qu'elle reconnaisse une certaine sensibilité et un devoir de ne pas causer inutilement du tort aux animaux, elle conserve la croyance qu'il est acceptable d'utiliser et de tuer les animaux au bénéfice des humains si leurs souffrances sont minimisées. Les humains restent les seuls à posséder une réelle considération morale avec cette approche. Le welfarisme traditionnel accorde par ailleurs généralement une valeur extrinsèque à un nombre assez limité d'entités non humaines, à savoir principalement les animaux de compagnie.

Le mouvement de conservation ainsi que l'environnementalisme *mainstream* sont les courants qui suivent le welfarisme traditionnel sur le spectre moral, s'approchant ainsi de la frontière du non-anthropocentrisme, mais demeurent toujours davantage anthropocentristes. Ces branches du mouvement environnemental attribuent une valeur à davantage d'entités non humaines que le welfarisme traditionnel, comme la nature et l'environnement, mais ces valeurs sont constamment évaluées en fonction du bien-être ou de la survie de l'humanité. Dans le mouvement de conservation, la

nature est protégée pour que les humains présents et futurs puissent bénéficier de ses ressources ou de son caractère esthétique ou spirituel (VanDeVeer et Pierce, 2003b, p. 175).

Pour l'environnementalisme, il nous semble que l'accent est situé dans la volonté de faire survivre l'humanité à la crise écologique. La protection des écosystèmes marins et terrestres est centrale, et des enjeux qui ont une portée globale comme la pollution de l'air et les changements climatiques sont prioritaires dans l'environnementalisme. Toutefois, la valorisation de ces enjeux apparaît être en fonction de leur part de responsabilité dans la crise climatique qui affectera les humains présents et les générations futures. Les écosystèmes ne possèdent pas une valeur intrinsèque, mais ont plutôt une valeur scientifique. L'étude des écosystèmes permet d'évaluer le taux d'extinction des espèces et mesurer les dangers pour nous. Ils ont ainsi une valeur instrumentale, notamment comme puits de carbone efficaces pour retenir les gaz à effets de serre et limiter le réchauffement du climat. Essentiellement, cette approche implique que ni la nature ni les animaux n'ont de valeur en soi, et qu'ils n'ont de valeur que relativement à leur utilité pour les humains.

Les théories de l'écologie politique et sociale, bien que critiques de l'exploitation de la nature par les humains et de l'anthropocentrisme exacerbé (Bookchin, 1994 ; Laurent, 2011, p. 14), restent toujours davantage anthropocentristes, car elles se concentrent sur la justice humaine avant tout, et n'apparaissent pas donner de valeur en soi à d'autres entités non humaines. Ces approches sont sans doute celles qui sont le plus près de la limite entre non-anthropocentrisme et anthropocentrisme, puisqu'elles sont manifestement les plus critiques de notre attitude de domination de la nature, mais elles demeurent du côté de ce dernier.

2.2 Perspectives non anthropocentristes

Parmi les théories non anthropocentristes, les premières qui repoussent la considération morale hors de l'anthropocentrisme sont le nouveau welfarisme et les

théories des droits des animaux. Ces approches sortent de l'anthropocentrisme en étendant la reconnaissance morale à tous les êtres sentients, incluant de fait les animaux non humains. Selon ces théories, les animaux ont une valeur en eux-mêmes, indépendante de la valeur instrumentale que les humains pourraient leur accorder. Cela aurait comme conséquence que les humains ont un devoir direct de respecter les intérêts de bases des animaux, à commencer par ceux de ne pas être enfermés, torturés ou tués. Nous jugeons que le nouveau welfarisme est un peu plus anthropocentriste que les approches abolitionnistes, puisque même si l'objectif final est identique, le nouveau welfarisme n'exprime pas un niveau d'urgence équivalent aux abolitionnistes. Il apparaît aussi par moment hiérarchiser les enjeux en fonction des espèces, alors que l'abolitionnisme réclame le plus rapidement possible l'arrêt de l'exploitation de tous les animaux sans discrimination pour l'espèce.

Le biocentrisme est l'approche qui repousse la limite de la considération morale d'un autre cran. Comme mentionné plus haut, Taylor (1981) estime qu'il est tout aussi arbitraire d'arrêter la frontière de la considération morale à la sentience que de tracer la ligne à l'humanité, jugeant plutôt que la vie est ce qui possède une valeur intrinsèque. Les théories biocentristes étendent ainsi la considération morale plus loin que les théories antispécistes, jusqu'à tous les organismes vivants, mais ne croient pas pertinent de donner une valeur aux non-vivants et aux ensembles naturels. Ces derniers sont justement les entités qui sont valorisées dans les approches les moins anthropocentristes que nous avons présentées, c'est-à-dire les théories écocentristes. Ces branches n'accordent pas seulement une valeur morale aux individus vivants, mais également aux non-vivants et aux ensembles biotiques, adoptant une vision holistique qui repousse la considération morale sur un terrain très loin de l'étroitesse de la valeur intrinsèque seulement perçue chez les individus de l'espèce humaine.

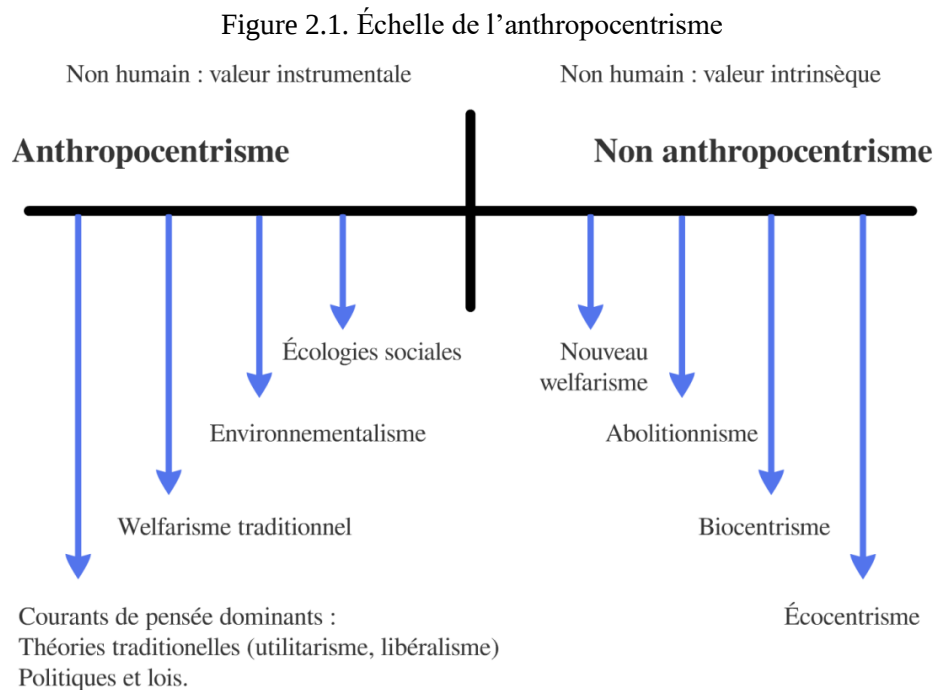
Cette échelle de l'anthropocentrisme nous semble bien représenter l'éventail des principales théories morales environnementales et animalistes. Le philosophe et

éthicien Warwick Fox (1994, p. 207-208) propose d'ailleurs un spectre qui s'apparente à l'échelle que nous venons de suggérer, qui va comme suit :

Moving from the most exploitative to the most ecologically sensitive end of this spectrum, ecophilosophers tend to classify the 'colours' we see along the following lines: unrestrained exploitation and expansionism, resource conservation and development, resource preservation, sentience-based ethics (from Latin sentiens, feeling; hence this is a formal way of referring to the animal rights approach), life-based ethics, holistic ethics (i.e., ecosystem and ecosphere ethics), and cosmic purpose ethics. (italique original)

Nous ne traiterons pas des éthiques « cosmiques », puisqu'elles ne sont pas tout à fait pertinentes ou centrales dans les discussions sur les éthiques environnementales et pour notre recherche. Il est toutefois intéressant de noter qu'il existe de telles attitudes spirituelles qui propulsent leurs perspectives bien au-delà des écosystèmes.

Le schéma suivant illustre comment les théories présentées s'inscrivent dans l'échelle de l'anthropocentrisme que nous utiliserons dans notre recherche :



2.3 Proposition de recherche

Pour répondre spécifiquement à notre question de recherche, à savoir quels sont les principes idéologiques qui permettent de relier les idées des mouvements environnementaliste et animaliste, nous tenterons de démontrer la proposition suivante : le mouvement environnementaliste et le mouvement de défense des animaux tendent vers des principes idéologiques qui convergent vers la sortie de l'anthropocentrisme dominant dans nos sociétés occidentales. Autrement dit, nous attendons que les deux mouvements remettent en question l'anthropocentrisme, ce que nous cherchons à démontrer sur la base de leurs principes idéologiques.

CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE

Pour défendre notre proposition, nous avons analysé le discours et les actions de quatre organisations appartenant à ces mouvements en portant une attention particulière à leurs principes idéologiques, dans le but d'évaluer leur degré d'anthropocentrisme. Certes, le mouvement environnemental et le mouvement de défense des animaux ne se résument pas seulement aux ONG professionnalisées, mais nous avons tout de même examiné ces dernières pour illustrer comment ces acteurs centraux articulent leurs idéologies, pour par conséquent mieux comprendre les perspectives du plan social de ces mouvements. Nous nous sommes intéressé aux discours qui nous permettent de déduire leurs idéologies pour estimer leur positionnement sur l'échelle de l'anthropocentrisme présentée précédemment.

3.1 Analyse discursive

De manière à cerner adéquatement l'idéologie des ONG, nous nous sommes inspiré de la méthodologie de l'étude de Comi *et al.* (2015), notamment de la manière dont l'équipe de recherche en est arrivée à déduire l'écophilosophie des ONG qu'elle a étudiée. Notre méthodologie reprend également des éléments de la recherche de Carrie Packwood Freeman intitulée *Meat's Place on the Campaign Menu : How US Environmental Discourse Negotiates Vegetarianism* (2010), qui a analysé le discours d'une quinzaine d'organisations environnementales américaines pour observer leurs positions relativement à la production alimentaire, spécifiquement comment les ONG environnementales problématisent la production et la consommation de produits animaux. En conséquence, de manière similaire à la recherche de Freeman, nous avons utilisé le discours des ONG accessible sur internet pour déterminer l'idéologie de celles-ci.

Les discours sont une manière commune d'interpréter le monde, par un langage partagé qui s'organise de façon cohérente pour construire du sens (Dryzek, 2005, p. 9). Pour analyser le discours des ONG, nous avons utilisé le même procédé d'examen de Freeman, qui se base sur la démarche de Stuart Hall. Selon celle-ci, les chercheurs.euses lisent attentivement et de manière approfondie les différents documents contenant le discours des ONG pour cerner les thèmes et « comment les significations ont été construites et quelles réalités étaient représentées » (Hall, 1975, p. 15 ; traduction libre).

Le matériel utilisé pour notre recherche s'est limité aux documents récents des organisations, allant au maximum jusqu'en 2015, dans le but d'illustrer le portrait actuel de ces groupes. Notre corpus est constitué des pages des organisations présentes sur leur site web officiel, les rapports annuels et thématiques, les ouvrages et études traitant des groupes et de leur historique, ainsi que les campagnes et les activités récentes des organisations. Nous préciserons plus en détail chacun des documents analysés pour chaque organisation dans la prochaine section. Nous avons également utilisé des recherches et publications produites qui discutent directement des ONG, ce qui a permis de compléter le portrait de nos organisations, spécifiquement les travaux de Clair *et al.* (1995), Freeman (2010), Comi *et al.* (2015) et de Renard (2019).

Lors de notre analyse du discours des ONG, nous avons porté une attention particulière aux indices qui nous permettaient de dégager leurs fondements idéologiques, les principes moraux qui motivent leurs actions, sur lesquelles elles s'appuient pour justifier l'importance de leur cause. En conséquence, nous avons recherché des phrases ou des mots qui peuvent inférer leurs principes moraux, comme les passages centrés sur les intérêts des humains ou qui accordent de la valeur à des non-humains. Nous avons surveillé les positions des organisations sur les « débats chauds » dans les théories et les mouvements, notamment sur les questions de l'agriculture animale, des droits des animaux et de l'effacement de l'individualité des animaux au sein de leur espèce. Nous avons étudié les actions et les campagnes qui

permettent de déduire leur écophilosophie, par exemple des campagnes contre la chasse, la fourrure et le traitement des animaux d'élevage, ainsi que les choix sélectifs des projets et des collaborateurs. Enfin, nous avons examiné les objectifs et les priorités qui montrent les intentions et les croyances des groupes, comme privilégier certaines espèces spécifiques, ainsi que les justifications pour de telles hiérarchisations.

3.2 Organisations non gouvernementales sélectionnées

Pour chacun des mouvements, nous avons sélectionné un groupe plus modéré, et un autre davantage radical. Nous avons évalué le niveau de radicalité par les moyens d'action privilégiés et la portée des objectifs des ONG. Pour que les groupes soient comparables, nous avons choisi des organisations majeures qui sont actives et influentes en Amérique du Nord, et qui ont des chapitres ailleurs dans le monde.

Pour les deux groupes environnementaux, les organisations qui ont été retenues sont Greenpeace et le *World Wildlife Fund* (WWF). Ces deux organisations sont les deux groupes étudiés dans la recherche de Comi *et al.*, ce qui nous permet déjà d'obtenir une idée de l'écophilosophie de ces deux organisations. Greenpeace est notre organisation environnementale plus radicale, et le WWF est l'organisation plus modérée. Ces organisations sont à notre avis les plus pertinentes pour cette analyse, puisqu'elles sont toutes deux comparables en matière de ressources et de notoriété, étant présentes dans plusieurs pays.

Pour évaluer le degré d'anthropocentrisme du *World Wildlife Fund*¹⁶, nous nous sommes intéressés à leurs différentes sections de leur site web. Nous avons étudié les dernières publications importantes de l'organisation, dont les rapports *Living Planet Report*, une série d'exposés du WWF servant à suivre l'évolution de la biodiversité, et

¹⁶ Le nom de l'organisation a changé en 1986 pour le *World Wide Fund for Nature*, tout en maintenant les initiales WWF, mais les organisations canadienne et américaine ont conservé le nom *World Wildlife Fund* (Martinez, 2014, p. 222).

leurs rapports annuels depuis 2015. Nous avons récolté également des informations pertinentes de quelques ouvrages et études se penchant sur le WWF, notamment les livres de Clapp et Dauvergne (2005), Martinez (2014) et Garner (2005), ainsi que les études de Comi *et al.* (2015), Clair *et al.* (1995) et de Freeman (2010). Nous avons conservé l'examen ces derniers dans le chapitre de discussion.

Pour l'organisation Greenpeace, nous avons utilisé un matériel similaire que pour le WWF. Leurs pages internet contiennent leur mission, leurs objectifs et mettent en lumière leurs motivations. Le site web de Greenpeace Canada comporte plusieurs informations pertinentes pour cette recherche, et nous avons complété cette collecte avec des données du site de Greenpeace International, qui ne contredisent pas les informations obtenues de Greenpeace Canada et ne font qu'au contraire venir préciser la description de l'organisation, comme c'est le cas avec le WWF. Nous avons passé en revue les rapports de fin d'année depuis 2015, ainsi le rapport de vulgarisation scientifique de Greenpeace « Moins mais mieux : moins de viande & de produits laitiers pour une planète en bonne santé » (Tirado *et al.*, 2018). Les ouvrages de Clapp et Dauvergne (2005) et Martinez (2014), en plus des études mentionnées pour le WWF, se sont aussi avérés utiles.

Les groupes du mouvement de défense des animaux que nous avons sélectionnés sont la Société de Prévention contre la Cruauté envers les Animaux (SPCA) de Montréal, ainsi que l'organisation *People for the Ethical Treatment of Animals* (PETA). Comme pour les groupes environnementaux, nous avons choisi des organisations qui sont plutôt larges et qui possèdent des équivalents ou des filiales internationales. La SPCA de Montréal est la plus ancienne organisation de protection des animaux au Canada (Ingram, 2013), et selon les résultats de l'analyse de Renard (2019) mentionnée précédemment, la SPCA de Montréal joue un rôle important dans le mouvement animaliste québécois. Bien qu'il existe de nombreuses SPCA en

Amérique du Nord et en Europe, toutes les SPCA sont indépendantes, mais elles partagent plusieurs principes centraux. Nous nous sommes concentré sur la SPCA de Montréal pour cette recherche. En ce qui concerne l'organisation PETA, cette dernière soutient qu'elle est la plus grande organisation dédiée aux droits des animaux dans le monde (PETA, 2020a). Quoique PETA possède des organisations nationales dans plusieurs pays, notamment en France, elle n'a pas de réseau officiel au Canada. Nous jugeons qu'elle demeure tout de même pertinente pour notre recherche, puisque cette organisation reste la plus reconnue des larges organisations animalistes qui défend des positions plus radicales concernant le traitement des animaux, étant connue même ici au Québec, ayant d'ailleurs déjà fait certaines actions ciblées au Canada.

Pour la SPCA de Montréal, nous avons analysé les différents documents produits et disponibles publiquement par l'organisation. Nous avons regardé les politiques officiels de la SPCA et leurs Statuts et Règlements pour voir leurs positions et missions défendues, ainsi que leurs rapports de fin d'année et les articles publiés sur leur site. Également, le livre de Virginie Simoneau-Gilbert (2019) est très opportun pour cette recherche, car il retrace l'histoire de la SPCA de Montréal et donne par le fait même beaucoup d'informations pertinentes sur l'organisation. Le mémoire de maîtrise d'Alexia Renard (2019) est aussi excellent pour compléter le portrait de la SPCA au sein du mouvement animaliste québécois.

Enfin, pour ce qui est de l'organisation PETA, nous avons surtout regardé le site web de l'organisation, ainsi que certains ouvrages qui présentent l'histoire de ce groupe, notamment les livres de Susan et Lawrence Finsen (1994) et de James Jasper et Dorothy Nelkin (1992). Nous avons aussi exploré les rapports annuels de l'organisation, mais seulement ceux des années 2018 et 2019, puisque nous n'avons pas été en mesure de trouver les rapports des années précédentes. Cette organisation est très explicite quant à ses motivations et ses positions éthiques et philosophiques, nous n'avons pas eu de difficulté importante pour la situer en comparaison avec les

autres groupes bien que nous ayons du matériel moins diversifié et abondant pour ce groupe.

3.3 Positionnement du chercheur

Nous trouvons pertinent de préciser notre posture concernant le sujet de cette recherche. Nous sommes sympathisant des deux mouvements, ayant participé à des actions militantes pour les deux causes. D'ailleurs, comme le précise Valéry Giroux (2020), les travaux portant sur le spécisme sont généralement engagés. Or, nous ne sommes affilié à aucune des organisations en question dans cette étude.

CHAPITRE IV : DISCOURS DES ORGANISATIONS

Ce chapitre vise à présenter les résultats de l'examen des différents documents des organisations suivantes : le WWF, Greenpeace, la SPCA de Montréal et PETA. Nous avons ordonné les organisations comme énumérées ci-dessus, de manière à développer les groupes environnementaux d'abord, puis les organismes de défense des animaux ensuite. Pour chaque mouvement, l'organisation qui est à priori la plus modérée est décrite en premier. Nous avons ainsi exposé les caractéristiques marquantes du discours des organisations qui nous ont permis de mesurer leur idéologie. Le chapitre V discutera en détail de ces résultats, et mettra en relation le discours des organisations entre eux et relativement aux idées des théories morales.

4.1 Organisations environnementales

Pour les groupes environnementaux, soit le WWF et Greenpeace, dans le but d'évaluer leur positionnement sur l'échelle de l'anthropocentrisme, nous avons porté une attention particulière aux mentions de la valeur de l'environnement, de la vie ou de la biodiversité. Nous étions à la recherche des passages qui expliquent les raisons pour lesquelles nous devrions nous soucier de la nature ou de la protection de la biodiversité, ainsi que les rapports entre les humains et leur environnement comme ils sont perçus par ces groupes. Nous avons aussi été vigilant quant à la manière dont les animaux sont perçus, la position de ces groupes sur l'élevage animal, ainsi que les autres enjeux qui sont généralement importants pour les groupes de défense des animaux, question de comparer les points de vue potentiellement conflictuels de ces groupes dans le chapitre suivant.

4.1.1 Le WWF

Dans un premier temps, nous avons analysé le *World Wildlife Fund*. Le WWF est une organisation qui a été créée en Suisse en 1961, et dont la mission initiale était de trouver du financement pour les groupes de conservation de la nature, et spécifiquement pour la protection de la biodiversité (Clapp et Dauvergne, 2005, p. 48 ; Martinez, 2014, p. 221)¹⁷.

The decision was made to establish World Wildlife Fund as an international fundraising organization to work in collaboration with existing conservation groups and bring substantial financial support to the conservation movement on a worldwide scale. (WWF-US, 2020d)

WWF International est le secrétariat de l'organisation mondiale du WWF, ayant pour rôle de diriger et coordonner le réseau du WWF, dicter les priorités et les politiques ainsi que développer les campagnes internationales (WWF International, 2020c). Les organisations nationales peuvent travailler et se financer de manière autonome, mais œuvrent toutes vers le même objectif de conservation de l'environnement. WWF International affirme compter plus de 5 millions de membres, et dispose d'un budget de 778 millions d'euros sur l'ensemble du réseau WWF, dont 55 % proviennent d'individus, le reste étant divisé entre des entreprises, le secteur public ou des fondations, entre autres (WWF International, 2020a). Le WWF est une organisation qui a pour priorité l'établissement de relations solides par des accords de partenariats avec des entreprises et des gouvernements pour construire ses projets et inspirer le changement (WWF International, 2020e).

Depuis sa création, l'organisation a élargi ses domaines d'intérêts, indiquant sur son site internet que le WWF agit dans les secteurs suivants :

Protect and restore species and their habitats ; Strengthen local communities' ability to conserve the natural resources they depend upon ; Transform markets and policies to reduce the impact of the production and

¹⁷ Le WWF n'a pas de chapitre spécifique au Québec, mais WWF Canada fait tout de même des actions dans la province, traitant de certains enjeux régionaux spécifiques (WWF-Canada, 2020c).

consumption of commodities ; Ensure that the value of nature is reflected in decisions made by individuals, communities, governments and businesses ; Mobilize hundreds of millions of people to support conservation. (WWF-US, 2020d)

Déjà, nous pouvons voir avec ces objectifs que le WWF s'intéresse à la protection des écosystèmes et des espèces, mais aussi dans une mesure significative aux humains. Il est d'ailleurs intéressant de noter l'utilisation de la formule « la valeur de la nature ». Il n'est pas clair si l'on parle d'une valeur en soi, ou plutôt d'une valeur instrumentale basée sur la valeur économique ou esthétique de la nature. Nous reviendrons sur la valeur de la nature, mais nous présenterons d'abord ce qui est prédominant dans le discours de l'organisation, soit son attitude manifestement orientée vers les intérêts humains.

Dans le *Living Planet Report* 2016, l'un des rapports phares de l'organisation, il est souvent mentionné que nous dépendons grandement de la nature et de la biodiversité pour maintenir notre mode de vie, notre sécurité et notre santé (Grooten et Almond, 2018 ; McRae *et al.*, 2016)¹⁸. Il est par exemple écrit que « [ces] divers écosystèmes fournissent également aux gens de la nourriture, de l'eau fraîche, de l'air pur, de l'énergie, des médicaments et des loisirs. » (McRae *et al.*, 2016, p. 10 ; traduction libre) Dans le *Living Planet Report* 2018, le WWF répond à la question « [pourquoi] la biodiversité importe » en évoquant les raisons suivantes : notre santé, notre nourriture, notre sécurité, nos activités économiques et le développement de la société (Grooten et Almond, 2018, p. 11). Toutes ces motivations sont anthropocentristes. De nombreux passages justifient la valeur de la biodiversité selon sa valeur quantifiable : le lexique économique est omniprésent.

Dans les rapports *Living Planet Report*, des formules telles que « actif de capital naturel », « gestion des ressources naturelles », un environnement naturel « productif »

¹⁸ Les deux références listées sont des rapports du WWF dans lesquels ces marques sont évidentes et explicites, mais ce langage est présent dans tous les documents du WWF.

qui peut nous « bénéficier », ou « stocks de poisson », sont entre autres fréquemment utilisées (McRae *et al.*, 2016). Les économies des populations qui profitent directement de la nature pour subvenir à leurs besoins sont souvent évoquées, et le WWF est une organisation qui travaille de manière étroite avec plusieurs entreprises, faisant la promotion d'un environnementalisme basé sur le marché (Comi *et al.*, 2015, p. 1300). Parlant des processus d'industrialisation des sociétés en développement qui s'avèrent très polluants pour les sols et les eaux, le WWF soutient par exemple que « [les] dommages qui en résultent pour la santé humaine et les écosystèmes se sont accumulés au point de menacer de saper les progrès économiques et sociaux de l'industrialisation. » (McRae *et al.*, 2016, p. 58 ; traduction libre) Ce passage illustre bien l'importance que semble mettre le WWF sur le développement économique et social dans les enjeux environnementaux, s'inscrivant bien dans le discours du développement durable qui cherche à accorder les dimensions environnementale, sociale et économique. On voit d'ailleurs que dans le *Living Blue Planet Report* (2015), il y a une tentative d'estimation monétaire de la valeur économique de la nature et des services qu'elle prodigue. Bien entendu, les profits des entreprises ne sont pas les seuls éléments mentionnés, la subsistance alimentaire et économique de base des populations (notamment côtières) est souvent réitérée.

Bien que les conséquences de la dégradation de l'environnement et de la biodiversité soient majoritairement évaluées en fonctions des intérêts humains, on peut tout de même noter que le WWF rappelle que les répercussions de ces dégradations ont pour cause principalement des activités humaines, et que nous devons agir de manière urgente pour résoudre ces enjeux. Nous avons pu constater que la protection de la nature et la biodiversité pour assurer « notre futur » est souvent évoquée, et les futures générations humaines sont explicitement mentionnées pour justifier l'importance d'agir. D'ailleurs, on voit aussi l'utilisation assez courante de pronoms possessifs pour divers éléments naturels, comme nos forêts, nos océans, notre atmosphère, etc. (Grooten et Almond, 2018, p. 110) Ce genre de vocabulaire a été observé

significativement plus fréquemment dans le discours du WWF comparativement aux autres organisations évaluées dans cette étude, renforçant le sentiment d'appropriation de l'environnement par les humains.

Même si des justifications anthropocentristes sont toujours présentées pour expliquer les raisons qui poussent l'organisation à agir pour conserver l'environnement, nous avons tout de même pu noter une certaine forme de mise en valeur intrinsèque de la nature dans le discours du WWF. Cette valeur donnée à la nature demeure en revanche assez ambiguë et visiblement plus effacée que le discours anthropocentriste. On peut notamment lire dans les différents *Living Planet Reports* et sur leur site internet que l'organisation cherche à protéger toute la vie sur la planète, le système Terre (*Earth system*), l'intégrité ou le « bien-être de la biosphère » (Grooten et Almond, 2018, p. 88 ; traduction libre). Dans le *Living Planet Report* 2016, il est aussi écrit que « les espèces et les habitats de la Terre ont leur propre valeur intrinsèque, mais aussi forment la fondation des sociétés et des économies humaines. » (McRae *et al.*, 2016, p. 110 ; traduction libre).

Cela étant dit, comme nous l'avons précisé avant, et comme cette dernière citation le montre bien, ces affirmations sur l'importance de la vie sur la planète et de la valeur de la nature sont presque toujours accompagnées d'une justification anthropocentriste. On peut lire des passages comme « [protéger] le capital naturel de la Terre et ses services écosystémiques connexes est dans l'intérêt des humains et de la nature » (Grooten et Almond, 2018, p. 14 ; traduction libre), ou pousser les limites écologiques de la Terre pourrait mener à des « niveaux dangereux d'instabilité dans le système Terre et un risque croissant pour les humains » (McRae *et al.*, 2016, p. 12 ; traduction libre). Cela expose comment les enjeux humains sont pratiquement toujours mentionnés avec les raisons pour protéger l'environnement. D'autant plus, la valeur intrinsèque ou mystique de la nature est par endroit sacrifiée au nom d'une stratégie rhétorique par le WWF :

The spiritual, intrinsic, aesthetic and scientific cases for the protection and restoration of nature can seem remote or to have little immediate relevance. But as it becomes more widely recognized that natural systems underpin our health, wealth and security the impetus to protect and restore nature is much more powerful. (Grooten et Almond, 2018, p. 16)

Ce passage nous amène à penser que le WWF croit que les arguments spirituels, esthétiques ou accordant une valeur inhérente à la nature sont peu convaincants, et c'est potentiellement pourquoi l'organisation se tourne majoritairement vers des enjeux directement liés aux intérêts des humains, parce qu'elle semble juger que ces motivations sont plus fortes et pertinentes pour justifier des mesures de protection de la nature.

Le WWF met tout de même une certaine valeur esthétique à la nature et pour certaines espèces animales. À titre d'exemple, le site américain du WWF mentionne que la beauté et la tranquillité des forêts nous inspirent (WWF-US, 2020c), ou le site international parle des océans comme l'habitat d'une « merveilleuse variété d'espèces sauvages » (WWF International, 2020d ; traduction libre). Également, l'organisation s'inquiète beaucoup du déclin du nombre des espèces sauvages. Elle met un accent particulier sur l'importance de sauvegarder certaines espèces animales spécifiques, comme les tigres, les ours polaires, les narvals et les bélugas, les caribous et les reines, les morues de l'Atlantique, entre autres (WWF-Canada, 2020a). Cette priorité pour ces espèces semble être motivée par leur valeur culturelle, leur rareté et leur caractère emblématique, par exemple l'iconique panda du WWF. Ce favoritisme apparent des mammifères marins et de certains grands prédateurs est d'ailleurs critiqué par certains.nes comme étant anthropocentriste et ethnocentrique, et globalement incohérent avec le discours que toutes les espèces importent de manière égale (Freeman, 2010 ; Garner, 2005, p. 123 ; Luke, 1997, p. 59).

Cette organisation rend assez clair à plusieurs instances que ce qui compte selon elle est la conservation des espèces, et accorde une attention disproportionnée à des espèces en danger ou iconiques. Le WWF n'est pas à priori opposé à la chasse aux

trophées (*trophy hunting*) si les communautés locales en retirent des bénéfices (WWF International, 2016), si les animaux menacés d'extinction ne sont pas visés ou si certaines normes de conservation de ces espèces sont suivies. Il qualifie d'ailleurs les animaux chassés comme un « usage durable de ressource naturelle » (WWF-US, 2020e ; traduction libre). Fait intéressant, le chapitre du WWF du Royaume-Uni a récemment (juillet 2020) fait volte-face sur sa position concernant la chasse aux trophées, appuyant désormais une interdiction complète de cette pratique. Ce changement est survenu après que le groupe ait subi un contrecoup causé par l'exposition des conséquences de cette pratique pour l'écosystème et la pérennité des espèces ciblées. Ce *backlash* provient essentiellement de la critique du fondateur de la Campagne pour bannir la chasse aux trophées (*Campaign to Ban Trophy Hunting*), Eduardo Gonçalves (Keeling, 2020).

Outre cela, sur leur site internet, répondant à la question « *Does WWF work on animal welfare/animal rights issues ?* », l'organisation s'exprime ainsi :

WWF works to conserve endangered species, protect endangered places, and address global threats to the planet, such as climate change. While a lot of our work is protecting endangered animals in the wild, our expertise is not in dealing with issues relating to animals in captivity. While animal welfare is outside our expertise and our legally-binding constitution, we're constantly striving to build a world in which humans live in harmony with nature. (WWF International, 2020c)

Le WWF ne s'intéresse pas spécialement au bien-être des animaux, à l'exception de ceux appartenant à certaines espèces menacées, et même dans ces cas, c'est la santé de l'écosystème et la résilience de l'espèce qui compte plutôt que le bien-être propre des animaux. D'ailleurs, le WWF s'est parfois fait critiquer par quelques personnes et organisations, dont PETA, pour ses positions sur certaines pratiques de chasse, comme la chasse en arctique (WWF International, 2018), et le fait qu'en 2014 et 2015, le WWF avait été commandité par Canada Goose (WWF-Canada, 2015), reconnu pour le trappage de coyotes sauvages pour leur fourrure. Cela étant dit, nous avons constaté

que la chasse pour les communautés autochtones est un enjeu délicat pour toutes les organisations. Nous préciserons cet aspect dans les prochaines pages.

Nous avons également relevé la position du WWF concernant l'impact de la production de produits animaliers sur l'environnement. Sur son site américain, dans l'onglet *Food*, l'organisation parle de la nécessité de revoir la manière dont nous produisons notre nourriture pour une méthode plus durable, mais elle ne précise pas comment les pratiques devraient être modifiées ni ce qui cause les problèmes liés à la production d'aliments, omettant complètement de parler des répercussions de la viande sur le climat et l'environnement (WWF-US, 2020b). Le site internet canadien ne mentionne pas non plus l'élevage sur sa plateforme principale, le seul énoncé de cet enjeu sur cette plateforme étant un article racontant les efforts d'une personne pour réduire tranquillement sa consommation personnelle de viande. En revanche, dans quelques onglets de son site international (panda.org), le WWF souligne brièvement l'élevage animal comme l'une des causes pour différents problèmes environnementaux, notamment la production de GES, l'utilisation de terres et la déforestation de l'Amazonie. Aussi, le site américain ainsi que le site international ont une page sur cet enjeu, montrant les impacts de la production de viande sur l'environnement, surtout ceux de bovins (WWF International, 2020b).

Plutôt que de défendre une réduction de la consommation, l'organisation opte pour une approche de coopération avec le secteur privé, travailler avec les producteurs.trices pour trouver des moyens plus durables de produire de la viande, étant d'ailleurs un membre fondateur du groupe *Global Roundtable for Sustainable Beef*, qui cherche à rendre la production de bœuf plus écologique (WWF-US, 2020f). Ces sites n'encouragent pas nécessairement les consommateurs.trices à diminuer leur consommation de produits animaliers, si ce n'est que d'éliminer les produits qui ne sont pas issus d'un « élevage durable ». Enfin, dans son *Living Planet Report* (2016), l'organisation affirme que près de 80 % des terres agricoles dans le monde sont destinées de manière directe ou indirecte à l'élevage, et est l'une des premières causes

de dégradation des habitats naturels et de réduction des espèces vertébrées. Le rapport encourage explicitement les consommateurs.trices à manger des repas plus modestes en protéines animales (2016, p. 20-95-117). Bref, excepté ces quelques mentions de l'élevage, on peut s'étonner que cet enjeu soit majoritairement absent des problèmes clefs mis de l'avant par le WWF, malgré les conséquences importantes et reconnues de l'agriculture animale. Somme toute, il demeure timide quant à ses mentions des impacts de la viande, et apparaît encore plus réticent à inviter les gens à limiter leur propre consommation et à faire pression sur les entreprises et les gouvernements pour une diminution de cette pratique.

Au regard des différents documents analysés, il est apparu évident que le WWF est une organisation anthropocentriste, s'inscrivant encore aujourd'hui clairement et explicitement dans le mouvement conservationniste (WWF-US, 2020d). Dans tous les documents analysés, le lexique qui est utilisé par cette organisation pour parler des raisons qui motivent leurs actions fait souvent référence aux intérêts humains, soit économiques, sociaux, environnementaux ou pour la valeur esthétique que nous procure la biodiversité. Le discours de cette organisation n'indique pas qu'une valeur intrinsèque concrète ne soit accordée à la nature, aux espèces ou aux animaux non humains.

4.1.2 Greenpeace

L'organisation Greenpeace est un groupe environnemental et de conservation qui a été formé en 1971 à Vancouver, au Canada (Greenpeace Canada, 2020b). De manière similaire au WWF, Greenpeace fonctionne en réseau international d'organisations nationales ou régionales indépendantes coordonnées par Greenpeace International (Greenpeace International, 2020a). C'est Greenpeace International qui coordonne et supervise les campagnes internationales menées par les groupes locaux,

commande la flotte de Greenpeace et gère les autres enjeux de nature transnationale. Les organisations nationales conduisent quant à elles les campagnes, organisent des événements et administrent leur organisation locale. Greenpeace se dit fière d'être une organisation dont le financement est complètement indépendant des entreprises et des gouvernements. Pour Greenpeace Canada, en 2018, l'organisation a opéré sur un budget de 12 millions de dollars, avec plus de 55 000 de sympathisants.es appuyant financièrement leurs activités en 2018 (Greenpeace Canada, 2018a, p. 15).

Greenpeace est une organisation qui cherche à protéger l'environnement, et plus spécifiquement en prévenant la pollution et les « abus » sur les océans, les terres, l'air et les sources d'eau douce, mettre fin aux menaces que pose l'utilisation de l'énergie nucléaire, protéger la biodiversité « sous toutes ses formes » et promouvoir la paix mondiale, le désarmement et la non-violence (Greenpeace International, 2020b). Ce groupe préconise les actions directes non violentes et a souvent une attitude plus portée vers la confrontation (Réseau québécois des groupes écologistes, 2019). Cette tendance revendicatrice est régulièrement soulignée dans la littérature sur le mouvement environnemental, et Greenpeace est fréquemment comparée à l'organisation *Friends of the Earth*, ce groupe reconnu pour la radicalité de ses actions (O'Neill, 2012, p. 116 ; Vaillancourt et Marchand, 2015).

Sa mission et ses objectifs principaux, tels que décrits sur son site web et dans ses rapports annuels, sont de bons indicateurs pour illustrer sa position davantage écocentriste. Il est question de changer les mentalités et les comportements, de protéger et conserver l'environnement, promouvoir la paix, et ce pour protéger les personnes et la planète (Greenpeace Canada, 2015, p. 2-3). Il est dit que Greenpeace existe « parce que cette terre fragile mérite une voix », et Greenpeace continue d'agir « pour défendre la nature, les communautés et le climat contre l'expansion de l'industrie pétrolière au Canada » (Greenpeace Canada, 2017a, p. 3-4 ; traduction libre). Greenpeace soutient également que son « but est d'assurer l'habilité de la terre d'entretenir la vie dans toute sa diversité » (Greenpeace International, 2020b ; traduction libre). Toutes ces

déclarations illustrent que cette organisation donne une certaine valeur à la biodiversité, la planète et la nature. Certaines de leurs campagnes le montrent bien aussi, notamment pour leur campagne contre les forages en Arctique, où il est entre autres mentionné que le « changement climatique et le forage pétrolier sont une grande menace pour l'Arctique et notre planète » (Greenpeace Canada, 2015, p. 2-3 ; traduction libre).

Dans les documents analysés, une certaine attitude plus spirituelle, plus près de la nature, peut être davantage dégagée comparativement au WWF. Cette attitude plus spirituelle est généralement indicatrice d'une tendance vers l'écocentrisme, comme les discours associés à la *deep ecology*. Des références fréquentes à la nature et sa beauté, ainsi que les liens étroits qu'entretient l'organisation avec les communautés des Premières Nations au Canada, permettent d'illustrer cette tendance. Nous pouvons par exemple lire dans les rapports de l'ONG des passages sur les forêts et l'expérience des membres de Greenpeace dans la nature, de l'importance de « protéger la forêt » et de prendre des mesures concrètes pour une plus grande préservation des écosystèmes et des espèces sauvages. (Greenpeace Canada, 2018a, p. 8)

We work to protect biodiversity in all its forms, from our majestic oceans, home to millions of awe-inspiring creatures to our mighty forests that help stabilize the climate, sustain life and are the source of culture for many Indigenous communities. Protecting nature means protecting the life, livelihood and shelter for both human and wildlife alike in the most vital and vibrant places on the planet. Our forests and oceans are precious, fragile sources of life and diversity, which we must actively seek to protect.
(Greenpeace Canada, 2020c)

Nous pouvons voir dans cet extrait que le vocabulaire utilisé montre la nature comme ayant une valeur esthétique, presque spirituelle. Ce genre de lexique est beaucoup plus présent que chez le WWF, dépeignant Greenpeace comme une organisation plus écocentriste. La tendance que Greenpeace a de mettre un accent fort sur la connexion profonde que l'organisation perçoit entre l'humanité et la nature y est bien montrée.

Bien que le WWF soutienne aussi travailler avec les communautés autochtones au Canada (WWF-Canada, 2020b), Greenpeace Canada semble entreprendre beaucoup

plus de projets spécifiques et entretenir des relations serrées avec certaines communautés des Premières Nations. Greenpeace reconnaît que les peuples autochtones ont une relation plus étroite avec la nature, la terre et les espèces, et voit dans les cultures des Premières Nations une vision de cohabitation harmonieuse et respectueuse entre l'humanité et le reste du vivant (Greenpeace Canada, 2017b). Cette perception favorable des cultures autochtones comme étant près de la nature peut être vue comme une indication de la valorisation de la nature sauvage dans une conception écocentriste. D'autre part, nous avons noté que concernant les questions touchant aux communautés autochtones et aux animaux, Greenpeace a pris position en 2014 en faveur de la chasse aux phoques pour les populations inuites (Greenpeace Canada, 2014), posture critiquée par des groupes contre la chasse comme *Sea Shepherd Conservation Society* ou PETA (Randhawa, 2017). Greenpeace demeure contre la chasse au phoque commerciale, mais dit respecter le droit des personnes inuites de poursuivre leurs traditions (Greenpeace Canada, 2016). L'organisation n'a pas de position claire sur la chasse en dehors des grands animaux marins et arctiques comme les baleines et les phoques, mettant d'ailleurs davantage l'accent sur ces animaux plutôt que sur les poissons, même si Greenpeace critique tout de même la pêche industrielle et intensive (Freeman, 2010). Il s'agit d'une tendance plutôt généralisée chez les organisations de conservation de la biodiversité.

Outre ces observations, nous avons pu noter une attitude particulièrement écocentriste dans le document « Framework », destiné spécifiquement aux membres de Greenpeace. Dans ce document, Greenpeace réitère sa mission et ses objectifs dans un lexique beaucoup plus orienté vers la valeur de la nature que ces autres communiqués, mentionnant que « [les] systèmes économiques et culturels prédominants nous distinguent de la nature » et réaffirmant l'importance de protéger la santé des écosystèmes (Greenpeace International, 2016b, p. 3 ; traduction libre). Il est même mentionné explicitement que Greenpeace cherche à tendre davantage vers une position

plus écocentriste : « [nous] nous engageons à devenir une organisation plus écocentriste. » (Greenpeace International, 2016b, p. 3 ; traduction libre)

Cela étant dit, nous avons observé également certaines argumentations qui relèvent aussi de l'anthropocentrisme dans leur discours, comme indiqué précédemment. Nous pouvons par exemple noter certains passages où l'organisation s'inquiète pour la planète, la biodiversité et les écosystèmes, et qui sont immédiatement suivis ou précédés par des enjeux pour la santé, l'économie ou le mode de vie des humains ou des générations futures. À titre d'exemple, Greenpeace écrit que « [les] sables bitumineux et le développement nucléaire détruisent nos écosystèmes précieux mais fragiles, et comportent de nombreux risques pour la sécurité et la santé » (Greenpeace Canada, 2020d ; traduction libre), ou encore que « [la] crise la plus urgente à laquelle l'humanité et la biodiversité de notre planète sont confrontées sont les changements climatiques, et y faire face est une priorité chez Greenpeace. » (Greenpeace Canada, 2015, p. 12 ; traduction libre) Nous avons toutefois constaté que ces passages sont beaucoup moins fréquents que chez le WWF, où ils apparaissent de façon systématique. D'autre part, les motivations pour assurer un avenir adéquat aux générations humaines futures sont souvent invoquées dans plusieurs écrits.

D'ailleurs, cette dernière citation provient du rapport « Moins mais mieux, moins de viande & de produits laitiers pour une planète en bonne santé » (2018), un rapport de près de 50 pages de Greenpeace sur les impacts environnementaux de la viande et des produits laitiers, ainsi que des pistes de solution à ces problèmes. Ce rapport nous permet de voir quelle est l'attitude de Greenpeace quant à la consommation de viande et les animaux. Greenpeace reconnaît dans ce rapport que la production et la consommation de viande et de produits laitiers sont nuisibles à la protection de l'environnement, pour la santé humaine et pose des risques de l'apparition de zoonoses¹⁹. De fait, elle défend une réduction de la production et de la consommation

¹⁹ Maladies qui se transmettent des animaux aux humains.

globale de viande et de produits laitiers de 50 % d'ici 2050 (Tirado *et al.*, 2018, p. 7-23). Greenpeace avait déjà été critiquée par le passé pour demeurer étrangement muette sur une industrie qui contribue significativement aux émissions de GES, notamment dans le documentaire *Cowspiracy* (2014). Cette position explicite pour une réduction substantielle de la production et consommation de viande marque un changement dans le discours et les enjeux mis de l'avant par l'organisation.

Malgré cet appel à la réduction, les auteurs et autrices du rapport maintiennent que les gens n'ont pas besoin de devenir végétarien ou végétalien, qu'une « consommation limitée de viande et de lait par les personnes qui consomment “moins et mieux” ces aliments [pourraient] avoir un impact très net. » (Tirado *et al.*, 2018, p. 3) Ils et elles admettent tout de même qu'un « régime végétalien correctement élaboré, composé exclusivement d'aliments végétaux à l'exclusion de tout produit d'origine animale, convient à tout âge et apporte tous les éléments nutritifs, vitamines, minéraux et acides aminés indispensables », excluant la vitamine B12, qui doit être complémentée (Tirado *et al.*, 2018, p. 31). Ce rapport présente aussi une section liée directement à l'éthique animale, exposant le nombre d'animaux tués chaque année pour la viande, soit 76 milliards d'animaux terrestres en 2018, nombre ayant triplé entre 1961 et 2009. Il est écrit dans le rapport que « [la] dimension éthique du bien-être de tous ces animaux est également un facteur très important à prendre en considération. » (Tirado *et al.*, 2018, p. 9) Un onglet du site dédié à cette campagne parle aussi brièvement du bien-être animal, mentionnant notamment que les méthodes des élevages industriels « privent les animaux de toute dignité » (Greenpeace, 2020). Depuis 2018, quelques articles ont en outre été publiés sur les sites de Greenpeace dénonçant les impacts environnementaux de la production industrielle de viande et encourageant notamment les gouvernements à mettre fin à leurs politiques supportant les producteurs.trices de viande et de lait, et incitant les consommateurs.trices à réduire la consommation de produits animaux (Greenpeace International, 2018).

En revanche, même si les auteurs et autrices du rapport disent que cette question doit être prise en considération, c'est la seule instance dans le document où le bien-être animal est évoqué. En effet, Greenpeace ne défend pas une abolition de l'élevage dans ce document, mais une réduction de celui-ci, et promeuvent le développement de ce que les auteurs.trices appellent un élevage écologique, voyant encore les animaux comme des ressources, « des éléments indispensables dans le système agricole » (Tirado *et al.*, 2018, p. 12). Le site de la campagne ne discute que très brièvement de l'enjeu éthique que représente l'élevage pour les animaux, et les articles critiquent surtout les dommages écologiques de l'élevage industriel, et réitèrent que Greenpeace n'appelle pas les consommateurs.trices à devenir véganes, soutenant qu'une réduction de la consommation et qu'un approvisionnement plus écologique sont des actions suffisantes (Greenpeace Canada, 2018b). Bien que la vision de Greenpeace ait évolué sur cette question, mentionnant explicitement le fait que nous devrions prendre en considération le bien-être animal, cette organisation demeure un groupe de conservation, et dans ce rapport comme dans leurs autres communiqués, elle ne va pas jusqu'à reconnaître les individus animaux en dehors de leur espèce, comme le font les groupes de défense des animaux présentés ci-dessous.

À la lumière des différents documents analysés, nous pouvons établir que Greenpeace se trouve dans son discours davantage dans une approche écocentriste en raison de la connexion plus profonde qu'elle exprime avec la nature. Bien que cette organisation se situe davantage vers l'écocentrisme, nous croyons tout de même qu'il serait difficile de dire qu'elle puisse être complètement qualifiée comme écocentriste pour autant. Malgré sa vision plus holistique de l'environnement, Greenpeace utilise occasionnellement une rhétorique anthropocentriste pour justifier ses motivations.

4.2 Organisations de protection des animaux

En ce qui concerne les indicateurs spécifiques aux groupes de défense des animaux qui nous permettent de saisir où ces derniers se situent sur le spectre de l'anthropocentrisme, nous avons porté une attention particulière sur les indices qui nous ont permis d'entrevoir la distinction entre l'abolition de l'utilisation des animaux et la position welfariste. Nous avons évalué comment sont perçus les animaux relativement aux humains, si leur utilisation est permise, et si c'est le cas, dans quelle mesure (quelles espèces, et comment il est acceptable de les utiliser). Dans le but de comparer l'attitude de ces organisations vis-à-vis des groupes environnementaux, nous avons aussi soulevé les passages qui traitent de l'environnement et de comment les espèces animales sont perçues par les groupes de défense des animaux.

4.2.1 La SPCA de Montréal

La Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux de Montréal est la toute première organisation de défense des animaux au Canada. Fondée en 1869, sa principale préoccupation au moment de sa création concernait le traitement des chevaux dans les rues de Montréal, mais son attention s'est éventuellement dirigée vers le bien-être des animaux de compagnie (Simoneau-Gilbert, 2019, p. 163). Aujourd'hui, bien que son refuge accueille encore majoritairement des chats et des chiens, l'organisation a été influencée par la montée de l'argumentaire sur les droits des animaux qui a eu cours à partir des années 1970. Les activités entreprises ainsi que les enjeux défendus par l'organisation se sont significativement diversifiées depuis sa création. La SPCA de Montréal a géré un budget de 8,1 millions de dollars en 2019, obtenu grâce aux dons de 26 000 de membres, entreprises et organismes de bienfaisance, et grâce aux revenus d'opération du refuge et de la clinique de stérilisation (SPCA de Montréal, 2019c).

Actuellement, la mission de la SPCA est définie comme suit : « protéger les animaux contre la négligence, les abus et l'exploitation, à représenter leurs intérêts et assurer leur bien-être, à favoriser la conscientisation du public et contribuer à éveiller la compassion pour tout être sensible. » (SPCA de Montréal, 2020) L'organisation précise qu'elle cherche à améliorer la manière dont les animaux sont traités par les humains, et elle utilise différentes méthodes pour y arriver (SPCA de Montréal, 2019d). Il est intéressant de noter que l'organisation cherche à, parlant des animaux, « représenter leurs intérêts et assurer leur bien-être » (SPCA de Montréal, 2020), ce qui indique que les animaux ne sont pas seulement protégés pour de quelconques intérêts humains connexes, mais pour leur propre bien. Aussi, l'organisation mentionne la « défense des droits des animaux », formulation qui est souvent associée aux groupes abolitionnistes qui soutiennent l'établissement de droits fondamentaux pour les animaux non humains.

Dans le document sur les politiques officielles de la SPCA de Montréal, l'organisation détaille toutes les manières dont elle juge que les différentes espèces animales devraient être traitées dans nos interactions avec ces dernières, ainsi que les actions auxquelles l'organisation s'oppose de front. Plusieurs des positions officielles de la SPCA touchent directement les animaux de compagnies et les animaleries. On peut y lire que la SPCA est contre essentiellement toutes pratiques qui feraient subir des violences physiques ou psychologiques aux animaux de compagnies, faisant l'énumération extensive de ces pratiques. Pour l'euthanasie des animaux, la SPCA considère que « seules les méthodes d'euthanasie les plus humanitaires disponibles devraient être employées », et que l'on doit s'assurer « de minimiser la détresse de l'animal » (SPCA de Montréal, 2019b, p. 4).

D'ailleurs, depuis 2014, il y a également de nombreuses campagnes et programmes organisés par la SPCA qui ont cherché à sensibiliser le public et le gouvernement sur des questions spécifiques aux animaux de compagnies. Nous pouvons notamment nommer les campagnes « Coupe la chaîne » (2015-2019), la

clinique de stérilisation d'animaux de compagnies Mittens, pour les personnes à faible revenu (2015), ainsi que « En toute sécurité » et « Mon chien ma famille », qui luttent contre les lois bannissant certaines races spécifiques de chiens (2016-2018). En comptant ces campagnes ainsi que les refuges de la SPCA qui accueillent en majorité des chats et des chiens, nous voyons qu'un accent certain est porté aux espèces reconnues comme des animaux de compagnie. Néanmoins, certaines positions et campagnes de la SPCA ont tout de même abordé des enjeux qui touchaient d'autres espèces, entre autres les animaux utilisés dans les industries de la viande, de la fourrure et du divertissement.

En effet, la SPCA précise la manière dont elle estime que les animaux d'élevage devraient être traités. L'organisation « est d'avis que les animaux d'élevage doivent être traités avec respect et compassion tout au long de leur vie et doivent être protégés contre la souffrance à la fois physique et psychologique. » (SPCA de Montréal, 2019b, p. 6) La SPCA croit que les méthodes d'élevage industrielles modernes ne répondent pas à ce qu'elle considère comme acceptable pour leur assurer un niveau de bien-être minimal²⁰, et nomme plusieurs pratiques couramment utilisées dans les industries qui exploitent les animaux auxquelles elle s'oppose explicitement. Pour l'abattage des animaux d'élevage, la SPCA juge que

les méthodes employées pour tuer un animal doivent être sans souffrance²¹, peu importe l'espèce ou le contexte. Pour être dite « sans souffrance », la méthode employée doit tuer l'animal instantanément ou le rendre totalement inconscient et insensible à la douleur du premier coup et le maintenir dans cet état jusqu'à ce que mort s'ensuive. Une méthode « sans souffrance » nécessite également des installations, un équipement et une technique de manipulation et d'immobilisation de l'animal conçus de manière à minimiser l'anxiété et la peur de l'animal. (SPCA de Montréal, 2019b, p. 7)

²⁰ Dans la version anglaise : « *acceptable level of welfare to farm animals*. » (SPCA de Montréal, 2019a)

²¹ Dans la version anglaise, « *humane* » (SPCA de Montréal, 2019a).

La SPCA cherche ainsi à encadrer les pratiques d'élevage et d'abattage des animaux pour assurer un minimum de bien-être des animaux. Bien que la SPCA croit que les conditions de vie des animaux utilisés dans un but alimentaire peuvent et doivent être améliorées par de meilleures conditions d'élevage, de transport et d'abattage, l'organisation affirme aussi qu'un moyen d'améliorer le bien-être des animaux d'élevage est « surtout, via la réduction de notre consommation de produits d'origine animale. » (SPCA de Montréal, 2019b, p. 6)

Simoneau-Gilbert (2019, p. 321) a observé que, dans la dernière décennie tout spécialement, la SPCA s'est beaucoup plus intéressée à la question des animaux d'élevage. L'entrée en fonction de la nouvelle directrice générale de la SPCA en 2017, Élise Desaulniers, autrice d'essais antispécistes, illustre bien cette tendance (Simoneau-Gilbert, 2019, p. 325). La SPCA de Montréal a par ailleurs adopté en 2012 une politique interne végétane, signifiant que les activités coordonnées par l'organisation sont sans produits d'origine animale (Simoneau-Gilbert, 2019, p. 258), et a fait paraître en 2016 un livre de recettes végétaliennes, dans le but de promouvoir une alimentation plus végétale (SPCA de Montréal, 2017).

Outre cela, elle s'oppose aussi à l'utilisation des animaux dans les divertissements, dont les rodéos, les zoos, la chasse sportive et la chasse aux trophées, ainsi que les expérimentations sur les animaux dans les secteurs commerciaux et les dissections. Pour la chasse, en revanche, la SPCA mentionne tout de même que la chasse de subsistance est acceptée par l'organisation si elle est faite « de façon non cruelle », de manière à tuer l'animal instantanément (SPCA de Montréal, 2019b, p. 8). Cependant, cette question est délicate, car il est difficile de condamner moralement des communautés qui n'ont pas le choix de chasser des animaux pour survivre, et la plupart des groupes de défense des animaux qui sont contre la chasse, même les groupes abolitionnistes, reconnaissent cette réalité.

Des campagnes de sensibilisation visant des animaux autres que les animaux de compagnie ont également été organisées. Pour les animaux élevés sur les fermes de fourrures, la SPCA a mis sur pied plusieurs années consécutives la campagne « Fini la fourrure », qui expose « la nature inhumaine de l'industrie de la fourrure » (2014-2019). Pour les animaux utilisés pour les divertissements, l'organisation a orchestré « Vive Montréal sans rodéo ! » et « Non au rodéo ! » (2017-2018). Enfin, pour les animaux d'élevage, la SPCA a aussi coordonné les campagnes *Humane transport* (2017) et « AniMAL », une campagne de publicité visant à influencer le gouvernement pour l'inciter à établir un meilleur encadrement pour le traitement des animaux. Cette sensibilisation a d'ailleurs été censurée par la Société de transport de Montréal (STM), et a été vivement critiquée par l'Union des producteurs agricoles (UPA) et certains commentateurs comme Mario Dumont (Simoneau-Gilbert, 2019, p. 329). Simoneau-Gilbert ajoute que « [désormais], l'organisation ne manque pas de s'attaquer aux dossiers brûlants d'actualité, y compris ceux ne jouissant pas de la faveur populaire » (2019, p. 333), ainsi que les questions délicates entourant les pitbulls, les rodéos, le dégriffage des chats ou les animaux d'élevage.

Toutefois, l'organisation n'est pas explicitement abolitionniste, puisque même si elle agit et prend position pour la réduction de la souffrance des animaux d'élevages, elle semble accepter leur utilisation, détaillant comment ces derniers devraient être tués. La SPCA de Montréal ne revendique pas officiellement la libération animale. Cela étant dit, il est important de noter que les critères que la SPCA doit remplir pour être considérée comme un organisme de bienfaisance selon Revenu Canada, statut qui lui est nécessaire pour accéder à des crédits d'impôt, peuvent possiblement expliquer cette position. Selon l'Agence du Revenu Canada, « la promotion de la protection des animaux pour empêcher que des vaches ou des porcs soient abattus et commercialisés aux fins de la consommation humaine » ne relève pas de la bienfaisance (Agence du revenu du Canada, 2019). Il n'est en conséquence pas possible pour la SPCA de se revendiquer directement et ouvertement d'une position abolitionniste si elle souhaite

conserver les avantages fiscaux découlant du statut d'organisme de bienfaisance. Dans ce cas, il est possible de penser que la SPCA serait peut-être davantage abolitionniste si cette règle n'existait pas. En fait, la directrice de la SPCA, Élise Desaulniers, affirme elle-même que la SPCA restera un groupe traditionnel et welfariste, mais que tranquillement, l'organisation doit suivre la tendance pour intégrer davantage les enjeux liés aux animaux d'élevage, déclarant que « si on ne prend pas notre rôle dans ce mouvement plus large là de libération animale mettons, dans 50 ans, 25 ans, même 10, on ne sera plus pertinent. » (Renard, 2019, p. 84)

Pour la préservation de la biodiversité, l'organisation croit que « tout effort en faveur de la préservation de la biodiversité devrait également tenir compte du bien-être de chaque individu animal, peu importe qu'il appartienne à une espèce en voie de disparition ou non. » (SPCA de Montréal, 2019b, p. 8) La SPCA est pour la protection de la biodiversité, mais contrairement aux groupes environnementaux, elle ne donne pas de valeur morale aux groupes ou aux espèces, mais seulement aux individus.

Dans le discours de la SPCA, nous avons observé que cette organisation reconnaît être un groupe welfariste, mais qui tend significativement et de plus en plus vers un discours pour les droits des animaux. Une valeur intrinsèque évidente est donnée aux animaux en tant qu'individus, mais il reste que l'organisation met encore un accent plus grand pour la protection des animaux de compagnie, laissant possiblement sous-entendre une discrimination entre les espèces animales. Il n'est cependant pas clair si cet accent mis sur le bien-être des chiens et des chats relève d'une position stratégique ou fonctionnelle, ou d'une réelle discrimination entre la valeur fondamentale de différentes espèces animales. La SPCA apparaît être une organisation non anthropocentriste, mais n'adhère pas complètement au courant des droits des animaux, et encore moins à des positions biocentristes ou écocentristes.

4.2.2 PETA

People for the Ethical Treatment of Animals est une organisation créée en 1980 qui est basée aux États-Unis. Dès 1981, elle a reçu une vaste notoriété avec le cas des singes de Silver Spring, où Alex Pacheco, le cofondateur de PETA, a documenté le traitement cruel de singes dans un laboratoire de recherche. PETA est aussi connu pour avoir travaillé avec le *Animal Liberation Front* (ALF), ce groupe dont les actions étaient illégales, faisant la liaison entre l'ALF et les médias (Finsen et Finsen, 1994, p. 67). Aujourd'hui, avec 6,5 millions de membres et de sympathisants.es, PETA se dit être la plus grande organisation pour les droits des animaux dans le monde (PETA, 2020a). L'organisation est financée presque entièrement par les contributions de ces membres, disposant de 50 millions de dollars américains en 2019 (PETA, 2019). Comme nous l'avons mentionné, cette organisation a des branches dans plusieurs pays, mais n'a pas de siège officiel au Canada. Cela ne l'a pas empêché d'y faire des actions ou de traiter d'enjeux qui s'y déroulent, par exemple la publication récente d'images de cruauté animale filmées par un ou une lanceuse d'alerte dans une ferme laitière du Québec (PETA, 2020c).

Sur le site internet de PETA, son positionnement éthique et philosophique est clairement et explicitement établi. PETA décrit son organisation ainsi sur son site internet : « PETA s'oppose au spécisme, une vision du monde suprémaciste-humaine »²², affirmant qu'elle concentre son attention sur les secteurs qui exploitent le plus intensément les animaux, c'est-à-dire dans les laboratoires, l'alimentation, l'habillement et le divertissement (PETA, 2020a ; traduction libre). PETA déclare ne jamais avoir compromis son discours sur les droits des animaux, et soutient ne pas avoir peur de faire des comparaisons difficiles ou de présenter les vérités impopulaires et inconfortables si cela peut faire avancer la cause animale. Les enjeux défendus par PETA sont des opinions très rarement appréciées, mais l'organisation ne s'empêche pas de parler des réalités gênantes, avec parfois quelques ratés. À titre d'exemple, la

²² « PETA opposes speciesism, a human-supremacist worldview ».

campagne publicitaire de 2003 par PETA, *Holocaust On Your Plate*, où l'élevage des animaux était comparé aux camps de concentration durant la Seconde Guerre mondiale, avait créé une certaine polémique. Même si cette campagne provenait d'un membre juif de PETA et citait des auteurs et des intellectuels juifs, ainsi que des survivants de l'Holocauste (Teather, 2003), cette campagne avait été massivement critiquée par plusieurs groupes et médias²³. PETA reconnaît que l'organisation peut être « *cheeky and provocative* » (PETA, 2018, p. 4), mais affirme qu'elle ne craint pas de l'être si cela est estimé nécessaire pour mettre en lumière la souffrance animale. PETA a aussi été critiqué pour d'autres campagnes qui avaient été jugées comme étant sexistes, notamment dans ses campagnes contre la fourrure (Francione, 1996, p. 74).

PETA s'affiche explicitement comme antispéciste, contre la notion de « suprématie humaine ». Sur la page intitulée *Why Animal Rights*, l'organisation présente l'ouvrage de Peter Singer, *Animal Liberation*, exposant la notion d'égale considération des intérêts de Singer pour expliquer leur propre position sur les droits des animaux (même si Singer était contre la notion de droits pour les animaux dans son ouvrage). PETA (2016b) soutient que :

Supporters of animal rights believe that animals have an inherent worth—a value completely separate from their usefulness to humans. We believe that every creature with a will to live has a right to live free from pain and suffering. Animal rights is not just a philosophy—it is a social movement that challenges society's traditional view that all nonhuman animals exist solely for human use.

Cette citation illustre bien que PETA défend une position morale très claire, percevant cet enjeu comme une philosophie, mais aussi comme une cause sociale et politique. La

²³ À propos de cette campagne, elle avait été inspirée par la comparaison faite par Isaac Bashevis Singer (PETA, 2009), qui avait écrit : « Pour ces créatures, tous les humains sont des nazis ; pour les animaux, c'est un éternel Treblinka » (Fontenay, 2008). PETA n'est pas la seule à avoir tracé ce lien : plusieurs auteurs juifs ont aussi exposé le lien entre l'exploitation animale et l'Holocauste juif depuis 1945, dont Adorno et Horkheimer, Derrida, Canetti, Grossman, Gary, entre autres (Fontenay, 2008). La présidente de PETA, Ingrid Newkirk, s'est excusée publiquement en 2005 si cette campagne a offensé des gens, mais a tout de même tenu à expliquer le but de la campagne. (Wikipédia, 2020)

libération animale est son objectif, et l'organisation s'appuie sur les théories morales développées par des auteurs.trices antispécistes pour motiver sa cause. Elle plaide également pour l'adoption du véganisme pour chaque individu, proposant des dizaines d'articles qui discutent des principaux enjeux et questionnements entourant le véganisme, et offre un *Vegan Starting Kit*, une ressource gratuite pour faciliter le changement d'habitudes chez les personnes intéressées (PETA, 2016a). On peut d'ailleurs voir qu'il y a eu un certain changement dans le lexique utilisé dans les dernières années, puisque leurs positions explicitement contre le spécisme et le « suprémacisme humain » ont été ajoutées seulement récemment dans leur discours. Il n'en était pas mention dans leur rapport de fin d'année de 2018, mais ces formules ont été employées dans le rapport de 2019, et elles ont aussi nouvellement été jointes à leur site internet la même année que le lancement de leur campagne *End Speciesism* en 2019 (PETA, 2019).

Dans les rapports annuels de l'organisation, nous voyons d'autres manifestations de sa position plus radicale, parlant entre autres de « libération animale », affirmant qu'elle cherche à « *debunk[s] the “humane farming” myth* » et promeut explicitement et activement l'adoption du véganisme (PETA, 2018, p. 9). La notion de libération animale est très liée au courant abolitionniste. Cela étant dit, certains.es critiquent tout de même PETA pour être encore trop conciliante, notamment Gary Francione. Ce dernier a condamné le fait que PETA a par moment félicité des entreprises qui exploitent des animaux comme McDonald pour avoir instauré un « meilleur standard » pour l'abattage des animaux utilisés dans leurs produits (Francione, 2009, p. 73).

Cette organisation emploie une variété de moyens d'action pour faire avancer sa cause, qui sont détaillés dans ses rapports annuels. Parmi les activités faites par PETA en 2018-2019, certaines avaient pour cible le gouvernement et le secteur privé. PETA a par exemple cherché à contrer les lois Ag-Gag (lois protégeant les éleveurs.euses et les abattoirs des lanceurs.euses d'alertes), ou a mis de la pression sur

de nombreuses entreprises pour qu'elles cessent d'utiliser des animaux ou de faire des expérimentations sur eux. Elle a aussi mené des investigations dans les endroits où des animaux étaient exploités, comme des élevages et des abattoirs, et a entrepris des actions en justice contre des personnes qui ont maltraité des animaux. D'autres actions ont en outre porté sur le bien-être animal, comme la stérilisation des milliers de chats et chiens avec sa clinique mobile de stérilisation, ou investir dans de la recherche pour des méthodes alternatives de test des produits médicaux et cosmétiques sans animaux. Cette mosaïque des actions de PETA se complète par les campagnes médiatiques et de sensibilisation que l'organisation met sur pied pour publiciser les revendications qu'elle défend. Ces actions illustrent bien comment PETA opère, ainsi que les enjeux qu'elle dénonce, qui touchent à tous les pans de l'exploitation animale.

PETA se positionne aussi contre toutes les pratiques qui ont un impact négatif sur les animaux sauvages. PETA est contre la chasse sportive et la chasse aux trophées (PETA, 2003), et promeut des méthodes non létales pour la gestion des conflits entre les animaux sauvages et les humains, que ces conflits aient lieu dans les milieux habités par les humains ou non (PETA, 2011). PETA tolère la chasse pour les populations autochtones qui nécessitent ces pratiques pour survivre, mais ajoute que pour la majorité des gens, la viande, le cuir et la fourrure ne sont pas nécessaires pour leur survie (PETA, 2020b). On peut comprendre que PETA s'oppose à ces pratiques parce qu'elle cherche à diminuer la souffrance des animaux sauvages causée par les humains, accordant ainsi une valeur claire aux animaux en tant qu'individus, mais nous avons observé que cette organisation évoque tout de même par moments des arguments appuyés sur la notion de l'équilibre naturel.

Elle présente les prédateurs comme bénéfiques pour balancer les écosystèmes, dont il est préférable de laisser intouchés, et croit que les épisodes de famine ou de maladies servent à stabiliser l'écosystème et peuvent être bénéfique pour le groupe (PETA, 2003). Elle s'oppose cependant à la réintroduction de prédateur, et ici également, l'un des arguments pour appuyer cette position est qu'il n'est pas possible

de recréer artificiellement une balance dans l'écosystème et qu'il est mieux (pour les animaux qui seraient réintroduits et pour ceux vivant dans les zones visées par les programmes) de permettre à l'écosystème de se rééquilibrer par lui-même (PETA, 2010). Ces arguments naturalistes où PETA invoque l'équilibre naturel pour justifier ses motivations sont rares, mais il demeure surprenant de les retrouver dans les communications de PETA, puisque les discours antispécistes ne donnent généralement pas de valeur morale ou positive à ce qui est perçu comme « naturel ».

PETA est une organisation en dehors de l'anthropocentrisme, embrassant explicitement la rhétorique de l'antispécisme et des droits des animaux. Nous avons aussi constaté quelques appels à l'ordre naturel, mais cette organisation n'est pas biocentriste ou écocentriste, puisqu'elle ne donne visiblement pas de valeur intrinsèque claire aux ensembles naturels ou au vivant non sentient.

4.3 Conclusion du chapitre IV

Dans ce chapitre, nous avons présenté les résultats de l'analyse du discours de chacune des organisations, ce qui nous a permis de déduire les écophilosophies de ces dernières. Grâce à ces observations, nous pourrions alors évaluer dans le prochain chapitre leurs positions sur l'échelle de l'anthropocentrisme, et discuter des distinctions pertinentes entre les organisations. Cela permettra aussi d'examiner comment leurs idéologies s'inscrivent dans les courants théoriques et les mouvements de façon plus générale.

CHAPITRE V : DISCUSSION

Dans le chapitre I, nous avons présenté les différents courants théoriques existants dans le mouvement animaliste et le mouvement environnemental. Nous avons ensuite discuté de la notion d'anthropocentrisme dans le chapitre II, ainsi que de la possibilité d'évaluer le degré d'anthropocentrisme ou de non-anthropocentrisme de ces théories, dans le but de broser un portrait comparatif de la manière dont elles accordent une valeur aux humains et aux non-humains. Enfin, le chapitre précédent a développé les positions de quatre ONG associées à ces mouvements concernant spécifiquement leurs principes, leur idéologie et les raisons fondamentales qui les poussent à agir pour défendre leur cause.

Dans ce chapitre, les analyses préalables aideront à mettre en contraste les postures des organisations et à examiner leurs points de convergence et de dissonance. Ces résultats permettront également de comparer les idées promues par les organisations avec les théories éthiques dont elles s'inspirent ; cette comparaison nous informera sur la proximité et la cohérence avec laquelle les ONG reproduisent ces théories dans leur discours. Nous pourrions finalement réfléchir à la place de ces groupes dans leur mouvement, ainsi qu'au potentiel de conflits et de rapprochements idéologiques entre ces derniers. Nous terminerons en évaluant comment la sortie de l'anthropocentrisme peut ou non représenter un point d'ancrage pour inférer une proximité significative de leurs fondements idéologiques.

5.1 Interprétation de l'analyse de discours

Bien que l'écophilosophie des ONG que nous avons analysées n'était pas toujours explicite dans leur discours, nous avons néanmoins pu cerner les tendances générales qui nous ont permis de déduire leurs motivations et leur posture idéologique

de manière à dépeindre une comparaison sensiblement juste et pertinente entre ces groupes.

5.1.1 Caractéristiques des groupes environnementaux

D'abord, nous regarderons les groupes environnementaux. L'analyse du discours du WWF et de Greenpeace nous a montré que ces organisations avaient des objectifs généraux assez similaires. Elles pourraient être classées toutes deux dans le courant de conservation, cherchant à protéger la biodiversité et les espèces menacées, à créer des écosystèmes résilients et portant une attention particulière aux communautés autochtones. Leur inquiétude des impacts des changements climatiques est un autre point commun, et elles mettent de l'avant la nécessité d'une transition vers une économie et des habitudes de vie ayant une empreinte écologique faible.

En revanche, ces deux ONG environnementales se démarquent l'une de l'autre sur plusieurs aspects idéologiques, mais également relativement aux moyens d'actions qu'elles privilégient, les partenaires avec lesquels elles collaborent et leurs méthodes de financement. Ces aspects peuvent être un indicateur de leur idéologie, mais nous n'analyserons pas leurs stratégies ou leurs modes d'action en détail. Pour ce qui est de leur idéologie, nous avons pu observer comment les principes idéologiques qui guident leurs actions et leurs attitudes en ce qui a trait à la nature sont plutôt distincts. En effet, comme il a été soulevé, le WWF est une organisation bien ancrée dans l'anthropocentrisme. Les mentions des motivations anthropocentristes pour la protection de l'environnement étaient explicites et répétées. Le WWF est assez bien représenté dans la description que fait Garner (2005, p. 118) des pensées environnementales centrées sur les intérêts humains :

A great deal of environmental thought and practice is human-centred in the sense that the main purpose of protecting the natural world is for human benefit (Passmore, 1974). These benefits are often economic, but may also be medicinal, cultural, or aesthetic. Anthropocentric

environmentalism, then, regards the value of the natural world, including animals, as extinctic to its use for humans.

Le WWF évoque généralement des raisons économiques, culturelles et de santé humaine pour protéger l'environnement, mais aussi par moment, des justifications esthétiques, bien que cette organisation semble vouloir éviter ce genre de rhétorique. Cette évaluation du WWF est d'ailleurs corroborée par l'étude de Comi *et al.* (2015) sur l'influence des écophilosophies du WWF et Greenpeace concernant leur choix de partenaires de projets. Selon leur examen, le WWF « adopte une écophilosophie anthropocentrique » qui voit la conservation des ressources naturelles comme instrumentale au bien-être et à la survie de l'humanité, et est une organisation qui « adopte un environnementalisme basé sur le marché » (Comi *et al.*, 2015, p. 1299-1300 ; traduction libre), croyant en l'importance de lier les enjeux écologiques aux questions économiques et sociales.

Notre analyse du discours de Greenpeace nous permet de déterminer que cette ONG penche davantage vers la tendance écocentriste, comme ce qu'avait observé Comi *et al.* (2015, p. 1299 ; traduction libre) lorsqu'ils et elles écrivaient que cette organisation met un accent sur « la connexion profonde » que les humains ont avec la nature. D'autant plus, analysant les similitudes et les différences entre les ONG environnementales, Clair *et al.* (1995, p. 173 ; traduction libre) jugent que, sur le thème de l'écophilosophie, Greenpeace se plaçait plus près que les autres organisations des idées d'interconnexion spirituelle, intuitive et émotive avec l'environnement et percevait une « profonde relation avec la Terre, en particulier avec la vie animale et végétale ».

Bien que certains passages évoquent des justifications anthropocentristes pour protéger l'environnement, comparativement avec le WWF, nous avons effectivement constaté plus d'allusions à la beauté de la forêt et à la valeur de la nature, notamment le lien intrinsèque que nous avons avec elle. Greenpeace invoque moins fréquemment des intentions anthropocentristes lorsque l'organisation précise les raisons qui motivent

ses actions et son existence, bien que de telles justifications demeurent présentes. Cette ONG souhaite amener un changement fondamental dans la manière de penser des humains (Greenpeace International, 2016a), et affirme explicitement vouloir « devenir une organisation plus écocentriste » (Greenpeace International, 2016b ; traduction libre). La proximité apparente de Greenpeace avec les communautés autochtones pourrait d'ailleurs être perçue comme caractéristique de l'attitude d'admiration pour la relation qu'entretiendraient ces communautés avec la nature que Herscovici (1986) avait observée dans le mouvement écologiste en général dans les années 1980.

5.1.2 Caractéristiques des groupes de défense des animaux

Entre les deux groupes de défenses des animaux, nous nous attendions à voir avant notre analyse de discours des divergences assez marquées quant à leurs motivations éthiques. Nous pensions initialement que la SPCA de Montréal allait s'avérer être une organisation beaucoup plus centrée sur les animaux domestiques, et par le fait même, anthropocentriste. Comme nous l'avons montré, les chiens et les chats prennent effectivement une part importante de leur attention et de leur budget, ayant plusieurs campagnes dédiées directement aux chiens ou aux chats, en plus d'avoir un refuge qui accueille majoritairement ces animaux et une clinique de stérilisation pour les animaux de compagnie.

Néanmoins, la SPCA de Montréal est beaucoup plus dans la tendance abolitionniste que nous le croyions. Elle a une politique interne sur le véganisme et publie des livres de recettes véganes, elle orchestre des campagnes pour les animaux d'élevage et ceux utilisés pour la fourrure, et elle n'a pas de programme de certifications pour les élevages qui élèveraient leurs animaux « humainement », comme d'autres organisations welfaristes possèdent (par exemple, la RSPCA australienne, ou Anima Québec qui certifie les élevages félins et canins dans la province). Certes, elle demeure une organisation ouvertement welfariste, dans la mesure où elle détient des

refuges et a pour mission d'améliorer concrètement le bien-être animal, en plus d'avoir des positions recommandant certaines méthodes d'abattage des animaux d'élevage. Cela étant dit, Élise Desaulniers, directrice de la SPCA de Montréal, confirme dans certaines déclarations qu'elle souhaite que la SPCA se dirige graduellement vers une logique plus libérationniste, sans toutefois prendre explicitement une telle position. Dans sa recherche déposée en 2019 sur le mouvement végétarien au Québec, Alexia Renard a d'ailleurs observé que la SPCA se trouvait dans la catégorie de « protection animale », qui est la classe des organisations welfaristes, mais était la seule organisation à tenir un rôle d'intermédiaire entre cette branche et le pôle de libération animale, qui est abolitionniste, et entretenant également des liens étroits avec les organisations travaillant à défendre les droits juridiques des animaux (2019, p. 66). Il serait possible de se demander si la SPCA de Montréal n'aurait pas progressé vers une tendance plus « radicale » en raison de sa nouvelle directrice. Or, nous croyons qu'attribuer cette évolution uniquement au changement de direction serait insuffisant pour rendre compte de la réalité. Desaulniers est entrée en fonction uniquement en 2017, alors que l'organisation avait déjà bien entamé cette transition, ayant adopté une politique interne sur le végétarisme aussi tôt qu'en 2012. La tendance que prend la SPCA nous semble plutôt suivre la nouvelle réalité politique de la croissance du végétarisme et des discours antispécistes observée depuis les années 2010 (Renard, 2019, p. 16 ; Simoneau-Gilbert, 2019, p. 323)

PETA, contrairement à la SPCA, épouse quant à elle un discours explicitement abolitionniste. La libération animale est sa priorité, et l'organisation traite de tous les enjeux qui touchent à la condition animale, toutes espèces confondues. Elle utilise une rhétorique lexicale ouvertement antispéciste, mentionnant des ouvrages philosophiques comme le livre de Singer, *Animal Liberation* (1975) et emploie le concept de spécisme et des notions comme le « suprémacisme humain ». Or, PETA est parfois tout de même critiquée par des abolitionnistes comme Francione pour ne pas être suffisamment abolitionniste, comme lorsque l'organisation avait félicité McDonald pour être à

l'avant-garde des restaurants rapides pour ses meilleures conditions d'élevage (Francione, 2009, p. 73). Sur cette accusation, PETA se défend en disant que si elle a cessé de protester contre Burger King et McDonald, c'est parce que ces compagnies ont accepté de réformer leurs opérations pour réduire concrètement la souffrance des animaux, ce qui compte le plus aux yeux des animaux exploités actuellement, mais ajoute en revanche que ce n'est en aucun cas un endossement de ces entreprises ou une approbation pour la consommation de produits animaux (PETA, 2012). PETA (2012 ; traduction libre, caractère gras original) est claire sur cette question : « PETA a poussé pour un mode de vie végétalien depuis notre création en 1980. [...] **Le concept de viande produite humainement n'existe pas.** Donner aux animaux quelques centimètres d'espace de vie en plus n'est tout simplement pas suffisant. »

En plus des jugements austères faits par des abolitionnistes, cette organisation se retrouve souvent critiquée par d'autres acteurs de la société. Comme nous avons discuté brièvement dans le chapitre IV, PETA a été blâmée au début des années 2000 pour son imagerie rappelant l'holocauste, mais elle est aussi occasionnellement condamnée pour ses campagnes considérées sexistes pour avoir eu recours à la nudité (DeMello, 2012, p. 414 ; Francione, 1996, p. 74-75 ; Segal, 2020, p. 177). PETA se défend en soutenant qu'il s'agit de personnes volontaires, qui ne sont pas seulement des femmes, employant leur corps pour mettre en lumière les violences faites à ceux des animaux. Elle affirme que dans une société où les publicités utilisent la sexualité pour nous vendre à peu près n'importe quoi, dont des burgers, voir des personnes qui se servent de leur corps comme outil politique pour un appel à la justice et la compassion est bénéfique (PETA, s.d.).

5.1.3 Sur la question de l'élevage animal

Nous avons pu observer que les groupes environnementaux sont tous deux plutôt prudents relativement à leurs recommandations concernant la question du

système agroalimentaire mondial. Les deux organisations reconnaissent que l'alimentation est une source importante de dégradations environnementales, la production et consommation de produits animaux étant le principal responsable, mais cet enjeu n'est que peu mis de l'avant sur leurs plateformes. Cette tendance des groupes environnementaux à ne pas vouloir s'aventurer sur le sujet de l'impact environnemental de l'alimentation a également été remarquée par Freeman (2010). Dans son article, elle constate une dissonance quant à la sévérité du problème proportionnellement à la manière dont il est publicisé et discuté sur leurs plateformes. Bien que l'élevage produise plus de GES que tous les transports réunis, endommage les cours d'eau et est l'une des premières causes de déforestation et de la perte de la biodiversité, les groupes environnementaux n'en traitent que peu sur leur site web, brièvement dans un onglet dédié à l'alimentation, alors que ce problème touche de façon directe et indirecte essentiellement tous les enjeux défendus par ces organisations (Freeman, 2010).

D'ailleurs, elle remarque aussi une dissonance entre la reconnaissance des ONG environnementales de la gravité du problème que représente l'élevage, et les solutions proposées, dont le niveau de radicalité n'étant pas aligné avec l'urgence présumée de cette question par les organisations. Lorsque les ONG environnementales présentent ce problème comme une cause importante des impacts environnementaux, elles ne suggèrent la responsabilité des consommateurs.trices pour résoudre ce problème que bien modestement comparativement à la sévérité décriée de l'enjeu. Le problème est reconnu comme étant d'une magnitude élevée, mais la même urgence n'est pas traduite dans une recommandation qui impliquerait des sacrifices pour les préférences des consommateurs.trices (Freeman, 2010, p. 269).

En revanche, cette tendance observée en 2010 des organisations environnementales à ne pas discuter suffisamment des répercussions climatiques de la production alimentaire commence à s'effriter. Comme nous l'avons montré, Greenpeace a dédié un rapport complet sur le sujet (Tirado *et al.*, 2018), promouvant une réduction de 50 % de la production et de la consommation de viande et de lait

mondiale d'ici 2050, mentionnant d'ailleurs brièvement la question du bien-être animal dans son rapport. L'organisation commence à davantage intégrer ce thème dans son discours courant et à traiter cette question comme un réel enjeu auquel il est important de porter notre attention de manière plus sérieuse, comme l'illustre leur rapport.

Le WWF apparaissait poursuivre la tendance observée par Freeman en 2010 en évitant la plupart du temps d'aborder cette question de front. Toutefois, en septembre 2020, le WWF a publié un rapport nommé *Bending the Curve : The Restorative Power of Planet-Based Diets* (Loken et al., 2020), dont les recommandations s'inscrivent dans la même propension que Greenpeace de végétaliser notre alimentation²⁴. Dans ce rapport, le WWF ne vise pas une réduction de 50 % comme Greenpeace, mais une transition adaptée selon chaque pays vers un régime national à base de plantes. Le WWF mentionne aussi la possibilité de diminuer l'impact écologique de la production d'aliments d'origine animale avec le scénario évoqué par Greenpeace du *livestock on leftovers*, mais il ne s'arrête pas à cette alternative pour autant.

In this report, we have shown the restorative power of planet-based diets and their potential to help individual countries achieve both environmental sustainability and human health goals. This presents us with a rare win-win opportunity that does not require new technologies – only a commitment from all nations to implement bolder, more ambitious NDGs and policies to ensure healthy planet-based diets for all citizens. (Loken et al., 2020, p. 53)

Cette publication est pour le moins surprenante, surtout venant d'une organisation qui était par le passé et est encore dans son discours courant très réticente à mettre de l'avant des changements dans le mode de vie des gens. C'est d'ailleurs d'autant plus étonnant lorsque l'on considère que le WWF fait affaire avec des producteurs.trices de l'industrie du bœuf « pour améliorer la durabilité de la production de viande bovine » (WWF-US, 2020a ; traduction libre).

²⁴ Nous n'avons pas intégré ce rapport dans le chapitre IV, car il a été publié après la rédaction de notre chapitre. Nous en tenons compte dans notre discussion, car il est important pour compléter le portrait du WWF.

Les raisons de cette prudence et/ou réticence à traiter des questions alimentaires sont difficiles à cerner avec certitude. Nous pouvons nous demander si ces ONG ne seraient pas motivées par des principes moraux les amenant à valoriser davantage les préférences des humains pour les aliments d'origine animale au-dessus des impacts sur l'environnement ou les animaux, ou simplement s'il s'agit d'une stratégie rhétorique découlant de la crainte de représailles financières de la part de leurs membres et de partenaires d'affaires si les organisations prenaient une position plus ferme sur cette question. Malgré cette croissance de l'attention sur l'enjeu de l'agriculture animale observée depuis 2010, les ONG environnementales sont encore bien peu ambitieuses sur cet enjeu, ne proposant généralement que des réductions de l'élevage ou des modifications pour le rendre plus soutenable, et en font toujours l'objet d'assez peu de campagnes et de publicités.

ONG environnementales et animalistes : frictions et similitudes générales

Évidemment, cette position sur l'agriculture animale des groupes environnementaux est l'élément qui entre le plus en conflit avec les fondements idéologiques des groupes de défenses des animaux. Bien que la SPCA explique comment elle juge qu'il faille tuer les animaux d'élevage pour limiter leur souffrance, elle croit qu'il y a d'importants problèmes quant à la manière dont les animaux d'élevage sont traités, et estime que l'un des moyens les plus efficaces de diminuer leurs tourments est par la réduction de notre consommation de viande. Cette organisation promeut le véganisme, et concernant les animaux sauvages, elle considère que c'est le bien-être des individus qui compte, non pas la « santé » des espèces animales. PETA est encore plus explicite, se positionnant contre l'élevage et toute forme d'exploitation animale. La manière dont les groupes environnementaux mettent l'accent sur les espèces plutôt que sur les individus et ne remettent pas en question de façon concrète l'utilisation des animaux pour nourrir les humains est en opposition avec les principes des groupes animalistes, retrouvant ici le principal point de tension entre les deux mouvements. Nous y reviendrons plus en détail.

En revanche, l'un des aspects communs que nous avons constatés pour les quatre organisations était qu'elles acceptaient toutes une forme ou une autre de chasse. Pour toutes les organisations, la chasse pour les populations autochtones est un enjeu délicat. Certaines ont eu des controverses relativement à cette question par le passé, notamment Greenpeace. Cette situation est d'autant plus sensible pour les groupes de défense des animaux, qui veulent par définition protéger le plus d'animaux possible. La SPCA reconnaît que certaines formes de chasse qui sont moins souffrantes et cruelles sont acceptables. PETA concède que la chasse de subsistance peut être admissible, mais seulement s'il s'agit d'une réelle nécessité. Il est probable que cette exception vienne du fait que les ONG ne veulent pas critiquer moralement les actions de communautés qui ne peuvent survivre autrement. Lawrence et Susan Finsen (1994, p. 243) résument bien la situation en affirmant que « les défenseurs des droits des animaux sont dans la position paradoxale de participer à la victimisation d'un groupe opprimé (les Premières Nations) dans leurs efforts pour mettre fin à l'oppression d'un autre (les animaux). » (traduction libre)

5.2 Idéologies des ONG et théories morales

Il n'est pas possible de démontrer clairement la portée de l'influence que peuvent avoir les théories développées dans le monde académique sur les idéologies et les comportements des groupes sociaux. Tenter de cerner au sein d'un cadre conceptuel rigide des acteurs sociaux complexes qui évoluent et s'adaptent dans un environnement collectif est forcément limitant. Nous avons d'ailleurs pu voir que le discours des organisations que nous avons présentées ont eux-mêmes évolué au cours des années. Toutefois, nous trouvons des traces du discours universitaire — de façon variable — dans ceux des ONG. Nous avons notamment vu une proximité plus nette entre les idéologies des organisations de défense des animaux et les théories antispécistes que pour les éthiques écologiques et les ONG environnementales. Les groupes environnementaux ne mentionnent ni les concepts clés des théories écologistes ni

défendent explicitement les motivations éthiques pour lesquelles ils jugent qu'il est important de protéger l'environnement. À l'inverse, PETA endosse sans réserve l'antispécisme et le philosophe perçu comme étant responsable de l'essor intellectuel de la pensée animaliste, et la SPCA se positionne en faveur du véganisme et a comme directrice une autrice reconnue pour ses ouvrages sur l'antispécisme. Nous analyserons ces relations plus en détail dans cette section, ce qui nous permettra de mieux comprendre comment les ONG ont « adapté » leur idéologie de ces courants théoriques, et ainsi de mettre en lumière l'élément de convergence entre les deux mouvements.

5.2.1 Liens entre les courants théoriques et l'idéologie des ONG animalistes

Le mouvement animaliste contient en son sein plusieurs enjeux de débats. L'un des plus importants porte sur la division entre les branches welfariste et abolitionniste et concerne nos deux groupes animalistes. Cette distinction entre favoriser des réformes des pratiques d'utilisation des animaux et l'abolition complète de leur exploitation est centrale, puisqu'elle implique deux positions qui ont des principes et des buts potentiellement très différents, ainsi que des stratégies diverses qui entraînent souvent des critiques considérables.

Abolitionnisme contre welfarisme

Dans un essai commun intitulé *A Movement's Means Create Its Ends*, Tom Regan et Gary Francione, qui sont les deux plus grands représentants de la position abolitionniste, soutiennent que les réformes sont inutiles, puisqu'elles ne donneraient concrètement que très peu de résultats significatifs. D'autant plus, non seulement elles seraient inutiles, elles pourraient en outre s'avérer nuisibles à la cause des animaux, créant un effet contreproductif en faisant apparaître l'exploitation animale comme plus respectable et acceptable (Regan et Francione, 1992). Étant résolument antispécistes, ces auteurs argumentent que toute exploitation des animaux est non nécessaire et, par conséquent, immorale. Ainsi, il serait moralement incohérent de défendre une version

amoindrie de leur exploitation si on juge que la nature même de cette exploitation est inacceptable. « Le problème principal n'est pas de savoir *comment* nous utilisons les animaux mais *que* nous utilisons des animaux à des fins humaines à la base. » (Francione, 2009, p. 10 ; traduction libre, italique original) Regan et Francione ajoutent d'ailleurs que la position abolitionniste peut s'incarner de manière graduelle, mentionnant certains exemples spécifiques de positions qui seraient en accord avec l'abolitionnisme, par exemple l'arrêt de certaines pratiques déterminées comme les tests sur les animaux pour des produits cosmétiques plutôt que leur réforme (Regan et Francione, 1992). Faire de la sensibilisation pour promouvoir le véganisme doit être selon Francione la priorité, mais dans tous les cas, les organisations pour les droits des animaux devraient utiliser des « moyens abolitionnistes », c'est-à-dire des actions qui visent directement la libération animale, pour atteindre des fins abolitionnistes (2009). Francione et Regan soutiennent essentiellement que les groupes pour les droits des animaux devraient développer des campagnes ayant cet objectif en tête, plutôt que de dépenser temps et ressources sur des campagnes welfaristes.

Or, malgré les buts différents entre les welfaristes et les abolitionnistes, c'est-à-dire chercher à améliorer leur traitement contre celui d'interdire leur exploitation, plusieurs croient davantage en la possibilité, parfois même la nécessité, d'avoir recours à des moyens réformistes pour atteindre la disparition de l'exploitation animale (Finsen et Finsen, 1994, p. 259). De nombreux.ses auteurs.trices critiquent à la fois la thèse que les welfaristes seraient nuisibles pour le mouvement, mais aussi les positions abolitionnistes trop rigides et étroites, soulignant qu'il serait dommageable de délaisser des objectifs atteignables en vue d'une abolition future absolument hypothétique en raison d'une forme de purisme qui pousserait au refus de travailler sur certaines campagnes (Finsen et Finsen, 1994 ; Garner, 2004 ; Jeangène Vilmer, 2011). La posture abolitionniste serait vue comme étant une attitude exclusive et qui divise, c'est-à-dire qu'elle entraînerait des conflits évitables au sein du mouvement en excluant certains groupes ou en s'interdisant de participer à des campagnes jugées insuffisamment

orientées vers la fin de l'exploitation animale. Alors que ce débat peut être considéré comme une question litigieuse et causant la division, il n'en demeure pas moins désirable, même essentiel selon Francione, puisqu'il pose des questions morales et stratégiques centrales au mouvement (2010).

D'ailleurs, dans la même revue antispéciste qui avait publié le texte de Regan et Francione, juste à la suite de ce dernier, Ingrid Newkirk, la cofondatrice et présidente de PETA, appuie les critiques faites contre les abolitionnistes dans une réponse directement adressée à la position de ces auteurs dans son propre article intitulé *Total Victory, Like Checkmate, Cannot Be Achieved in One Move* (1992). Bien qu'elle se considère comme abolitionniste, elle reconnaît tout de même les effets positifs des groupes et des campagnes welfaristes en vue de l'objectif d'abolition de l'exploitation animale. Les lois et les avancées institutionnelles et légales pour les animaux aident selon elle à normaliser les discours pour les droits des animaux. Maintenant qu'il y a des lois qui encadrent l'abattage des animaux, c'est désormais un acquis, et les groupes peuvent alors passer à d'autres enjeux et exiger davantage dans leur discours. Elle mentionne par exemple que c'est grâce aux welfaristes qu'il est possible de défendre la stérilisation des animaux sans paraître extrémiste ou radical (Newkirk, 1992, p. 45). Nous pourrions aussi ajouter la normalisation croissante du véganisme, qui était auparavant perçu comme un mode de vie extrême, mais qui devient depuis quelques années une perspective qui commence à se montrer comme légitime dans les médias *mainstream* (Pendergrast, 2016). Cette défense de Newkirk montre bien comment PETA en général se positionne, c'est-à-dire qu'elle est une organisation qui se revendique abolitionniste, mais qui est prête à supporter des groupes ou des campagnes qui ne sont pas nécessairement abolitionnistes eux-mêmes. Ce genre de soutien serait apporté lorsque l'organisation juge que cela peut faire avancer la cause animale, et réduire la souffrance de certains animaux en attendant l'abolition de leur exploitation.

La ligne entre ces deux positions peut parfois s'avérer mince, puisque l'abolitionnisme peut se faire, semble-t-il, de manière graduelle comme le proposent

les welfaristes, et que des mesures welfaristes peuvent impliquer l'abolition de certaines pratiques comme l'exigent les abolitionnistes (Finsen et Finsen, 1994). En revanche, l'importance de cette discussion n'est pas à prendre à la légère. Le positionnement des organisations sur cette question a été observé comme une caractéristique structurante dans certains groupes défenseurs de la cause animale au Québec, en plus de représenter une réelle source de division dans le mouvement (Renard, 2019, p. 82). Nous ne développerons pas davantage sur l'aspect pratique des ONG animalistes, car cela ouvrirait un champ de recherche trop large pour ce que cherche à accomplir cette présente analyse. Cela étant dit, comme nous avons pu le montrer, il est clair que le champ stratégique et des méthodes d'action à privilégier sont particulièrement interreliés avec les idéologies des acteurs sociaux dans le mouvement de défense des animaux.

5.2.2 Liens entre les théories et l'idéologie des ONG environnementales

Après avoir discuté des débats au sein du mouvement animaliste, ainsi que les influences de ces débats sur les relations entre certains acteurs du mouvement, nous pouvons alors présenter les enjeux à l'intérieur du mouvement environnemental. Nous avons constaté que resituer les débats entre les organisations environnementales relativement aux réflexions sur les éthiques environnementales est plus ardu que dans le cas du mouvement animaliste. Il y a bien entendu des désaccords chez les militants.es du mouvement environnemental, mais ceux-ci apparaissent comme étant majoritairement d'ordre stratégique.

La littérature sur les éthiques environnementales n'est pas pour autant éteinte, et des discussions sur l'attitude que nous devrions privilégier par rapport à l'environnement sont encore vives. Chacune des théories que nous avons présentées en revue de documentation estime que leur vision est plus juste pour représenter la réalité environnementale et nos devoirs envers la nature que les autres. Les théories

écocentristes critiquent l'anthropocentrisme et croient qu'il faut adopter une perspective holistique pour répondre à un problème global, les théories biocentristes et « sentientistes » (basée sur la sentience) étant incapables de donner une valeur appropriée et suffisante aux écosystèmes. Les théories biocentristes considèrent plutôt que bien que les écosystèmes soient d'une importance majeure pour le développement des organismes vivants, ils n'ont pas d'intérêts en eux-mêmes, et par conséquent pas de valeur intrinsèque (Attfield, 2014, p. 11). Les théoriciens biocentristes avancent que c'est la vie qui est le critère le plus pertinent pour établir une valeur morale. Quant à elles, les écologies sociales ou politiques, d'héritage communiste ou anarchiste, jugent que le vrai problème se situe dans une lutte sociale et politique, et sont fortement critiques du caractère mystique qu'ils discernent dans les discours écocentristes. Murray Bookchin (1994/2003), notamment, condamne sérieusement ce qu'il perçoit comme des aspects religieux, antirationnels et les tendances antihumanistes des théories écocentristes, particulièrement l'écologie profonde.

Ces débats sont encore bien présents et discutés dans la littérature en éthique environnementale. Or, dans la documentation qui présente le mouvement environnemental et son développement concret dans les sociétés occidentales, peu d'accent est mis sur l'influence de ces théories dans l'idéologie des ONG. Les éthiques environnementales écocentristes et biocentristes sont généralement dépeintes comme des branches marginales du mouvement. Audet place ces éthiques dans ce qu'il appelle les « écologies critiques », qui incluent aussi l'écologie profonde (*deep ecology*) et l'écologie sociale. Ce que Audet (2017) observe davantage depuis 1970, c'est surtout une opposition entre les écologistes plus radicaux contre les environnementalistes réformistes, clivage qui se manifeste entre autres sur le plan idéologique.

Christopher Rootes (2004, p. 619) constate également que les groupes environnementaux ne s'identifient pas toujours de manière évidente à un courant de pensée écologique propre :

Sharp distinctions have been made between traditional conservationism, modern environmentalism, and ecologism, but it is unusual for such clear philosophical distinctions to be precisely mirrored in divisions among movement organizations, their members, and supporters.

C'est le cas de Greenpeace et du WWF, qui ne rendent pas explicite leur écophilosophie, mais leurs principes moraux peuvent être déduits et ont tout de même certains effets notables. Comi *et al.* (2015, p. 1291) ont montré que les écophilosophies du WWF et de Greenpeace, qu'ils et elles considèrent comme étant respectivement anthropocentriste et écocentriste, influencent les stratégies de collaborations des organisations, spécifiquement le choix et le nombre de collaborations, ainsi que la perception que les groupes ont de leurs stratégies. Greenpeace a d'ailleurs affirmé vouloir s'approcher d'une vision plus écocentriste. Toutefois, il demeure ardu de défendre une position holistique et écocentriste dans une organisation environnementale, ce que nous avons en outre pu observer dans son discours. Bref, sans entrer dans une analyse des stratégies des ONG environnementales, nous pouvons établir que les écophilosophies sont bien différentes et produisent certains impacts sur les comportements des organisations. Or, notre étude et la documentation environnementale n'apparaissent pas indiquer que ces divergences éthiques causent des divisions majeures entre les acteurs du mouvement environnemental.

5.3 Positionnement anthropocentriste comparatif

Après cette comparaison des caractéristiques générales des ONG et de leurs relations avec les courants théoriques correspondants, nous pouvons estimer leur positionnement sur notre échelle de l'anthropocentrisme et leur posture relativement aux théories morales. Cette évaluation ne saurait être une mesure exacte, mais elle sert de représentation générale pour mieux comprendre le rapport des organisations comparativement aux théories et le degré de l'étendu de la reconnaissance morale qu'elles accordent aux différentes entités non humaines (animaux, végétaux ou

écosystèmes). Nous présenterons les idéologies des groupes en commençant du plus anthropocentriste jusqu'au moins anthropocentriste.

En premier lieu vient le WWF. Comme attendu, cette organisation est la plus anthropocentriste de toutes les ONG étudiées. Plus précisément, nous jugeons que le WWF se situe entre le welfarisme traditionnel et l'environnementalisme (voir figure 2), parce qu'il nous semble que cette organisation s'apparente encore trop au conservationnisme pour être catégorisée complètement comme environnementaliste, dans le sens que nous avons défini l'environnementalisme dans notre revue de la documentation. L'environnementalisme met généralement de l'avant une réforme des politiques publiques et des pratiques économiques, et cherche à défendre une large variété d'enjeux écologiques (Audet et Reeves-Latour, 2017; Vaillancourt et Marchand, 2015). Le conservationnisme est davantage anthropocentriste que l'environnementalisme, puisqu'il ne voit l'environnement que comme une question de gestion saine de ressources pour les prochaines générations humaines (Martinez, 2014). Bien entendu, le WWF ne s'intéresse plus uniquement à la préservation des espaces naturels et de la biodiversité, mais ces objectifs demeurent sa priorité. Bien que le WWF propose des réformes politiques et économiques, l'organisation reste très institutionnalisée et entretient des relations de proximité avec les industries. Pour ces raisons, nous jugeons que le WWF se situe certes à proximité de l'environnementalisme, mais a une inclination vers le pôle anthropocentriste.

L'organisation qui suit le WWF est sur l'échelle la SPCA de Montréal. Bien qu'il subsiste encore certaines organisations pour les animaux qui s'inscrivent dans le welfarisme traditionnel, la SPCA nous semble mieux représentée du côté non anthropocentriste, et plus précisément autour du courant du nouveau welfarisme. Il est apparu clair que les animaux n'avaient pas seulement une valeur instrumentale aux yeux de cette organisation, que ces derniers devaient être défendus pour leur bien propre. Cette valeur inhérente reconnue aux animaux situe cette organisation très près du nouveau welfarisme, puisqu'elle donne une valeur intrinsèque aux individus

animaux non humains et cherche activement à améliorer le bien-être de ces animaux. Or, par obligation ou par principe, la SPCA ne se positionne pas explicitement pour l'abolition de l'exploitation animale ; c'est pourquoi nous avons jugé que cette organisation est un peu plus anthropocentriste que le nouveau welfarisme. Cela dit, la SPCA de Montréal a évolué depuis sa création, et tout spécialement depuis la dernière décennie, elle a pris un virage indéniable vers l'antispécisme. Comme nous avons pu le voir, il est probable que cette organisation entame une transition vers une position abolitionniste au fil du temps, considérant que c'est dans l'intention de la SPCA de continuer à mettre de l'avant les défis que représentent le traitement des animaux d'élevage et l'antispécisme.

Pour sa part, PETA est une organisation ouvertement antispéciste, se réclamant explicitement du courant abolitionniste. La variété d'enjeux dont traite cette organisation et la défense des théories de Peter Singer nous indiquent qu'elle se trouve près de la branche des droits des animaux. D'ailleurs, comme nous l'avons brièvement énoncé préalablement, nous avons noté une transformation dans le lexique employé par PETA dans les dernières années, à savoir l'utilisation récente de notions bien plus associées aux positions abolitionnistes, comme le suprémacisme humain et le spécisme, qui sont clairement mentionnées sur différentes pages internet et dans leur rapport annuel depuis 2019. La section sur les droits des animaux et Peter Singer était déjà existante auparavant, mais nous avons constaté que dans l'onglet expliquant leur mission, la notion de suprématie humaine n'était pas présente avant 2019-2020, comme leur mention spécifique du spécisme avant leur campagne de 2019 *End Speciesism* (excepté la page sur Peter Singer et sa thèse).

Nous pourrions supposer que ce changement montre une intention encore plus prononcée d'embrasser un discours résolument abolitionniste. Sans nous aventurer trop sur la question des différences culturelles de militantisme, qui demande une étude approfondie en elle-même, il a tout de même été remarqué que les associations et groupes anglophones avaient des approches différentes relativement au militantisme

animal, une tendance à mettre un accent sur le véganisme comme mode de vie, à moins utiliser le langage théorique de l'antispécisme, comparativement aux associations animalistes francophones (surtout européennes). PETA et d'autres organisations d'origine anglo-saxonne ont d'ailleurs été critiqués par des militants.es européens.nes pour cette omission de la notion de « spécisme » (Segal, 2020, p. 185), mais nous pouvons nous demander si PETA ne commencerait pas un tournant vers cette stratégie d'activisme davantage politique et éthique comme le font déjà plusieurs associations françaises.

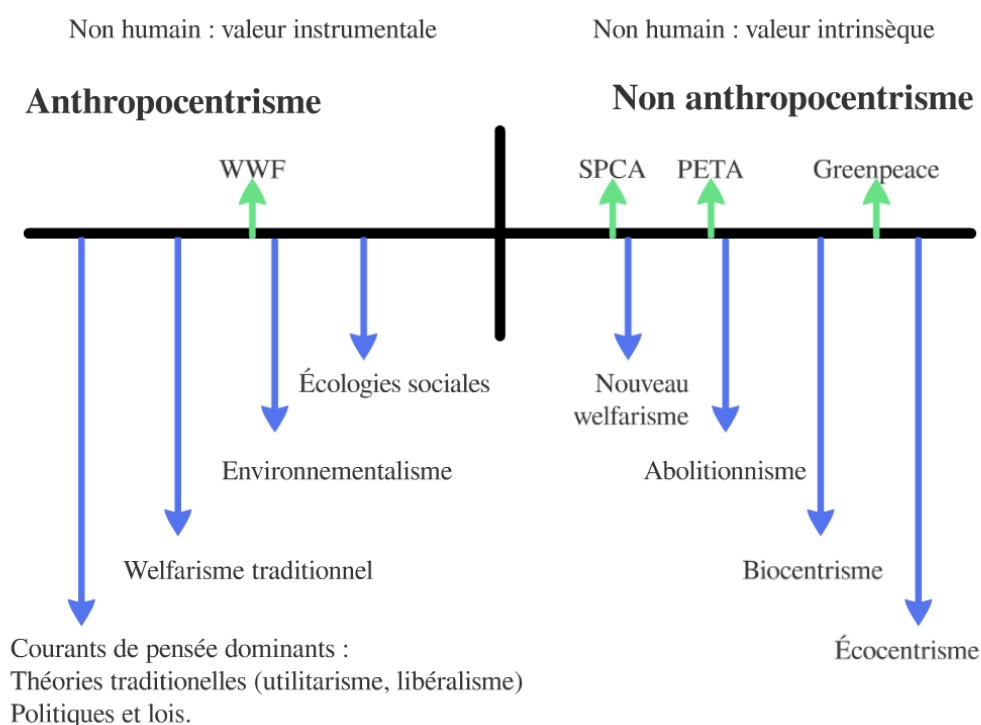
Toutefois, nous avons été surpris de voir occasionnellement chez PETA une rhétorique naturaliste. Généralement, les philosophes et auteurs.trices antispécistes ne s'appuient pas sur des arguments d'appel à la nature, et souvent même reprochent aux écologistes justement de donner une valeur morale jugée injustifiée aux écosystèmes. Bien entendu, ces quelques passages ne sont pas suffisants pour faire tendre cette organisation vers les positions biocentriste ou écocentriste, mais il reste curieux de voir une telle rhétorique dans une organisation ouvertement antispéciste. Globalement, bien que l'organisation se revendique publiquement abolitionniste, selon la distinction que nous avons établie entre les positions abolitionnistes et du nouveau welfarisme dans notre revue de la documentation, nous considérons que PETA se situe presque sur la position abolitionniste, mais avec un léger penchant vers le nouveau welfarisme, en raison de la tendance de cette organisation à parfois entreprendre et appuyer des campagnes welfaristes. La position de Newkirk présentée précédemment confirme d'ailleurs bien que cette organisation adopte une posture idéologique qui tend légèrement vers le nouveau welfarisme plutôt que s'inscrire dans une position absolument abolitionniste.

Enfin, Greenpeace est l'organisation que nous jugeons être le plus près du pôle non anthropocentriste. Les mentions de la valeur de la nature, la volonté affirmée de l'organisation de tendre vers une position écocentriste et l'attitude plus spirituelle et holistique nous indiquent que cette organisation est la moins anthropocentriste entre

les quatre organisations. Or, nous ne saurions la placer complètement dans la catégorie de l'écocentrisme, puisqu'elle emploie une rhétorique anthropocentriste, et n'explique pas de façon explicite si les écosystèmes auraient réellement une valeur inhérente qui dépasserait la valeur des individus, comme le font les penseurs.ses de l'écologie profonde. Nous jugeons que Greenpeace se situe près de l'écocentrisme, mais demeure un peu plus anthropocentriste que ne l'est la théorie.

Nous pouvons ainsi illustrer notre échelle de la manière suivante :

Figure 5.1. Échelle de l'anthropocentrisme complétée



5.4 Conflits idéologiques entre écologistes et antispécistes

Dans la section précédente, nous avons complété notre échelle de l'anthropocentrisme avec les idéologies des ONG que nous avons analysées dans cette

recherche. Cette démarche nous a permis de situer les idéologies des ONG relativement aux courants théoriques et aux mouvements dans leur ensemble. Cette meilleure compréhension des idées et débats nous permet d'observer les conflits idéologiques entre le mouvement environnemental et le mouvement animaliste. Lorsque nous aurons évalué la nature plus précise des enjeux idéologiques qui font polémiques, nous pourrons enfin répondre à notre question de recherche et défendre notre proposition de convergence idéologique.

Le débat théorique entre les antispécistes et les écologistes existe essentiellement depuis l'élaboration des premières théories antispécistes. Kenneth Goodpaster critiquait déjà les positions de Joel Feinberg et Peter Singer dans un essai en 1978, disant que tracer la ligne de la reconnaissance morale à la sentience était tout aussi arbitraire que de l'arrêter à l'espèce humaine (1978, p. 310). Il jugeait que le meilleur critère pour déterminer de la reconnaissance morale, le critère le plus impartial, serait de repousser la ligne à ce qui est vivant, défendant ainsi une perspective biocentrée.

Dans un texte intitulé *Animal Liberation : A Triangular Affair* (1980), J. Baird Callicott, qui défend une éthique écocentrisme basée sur la *Land Ethic* d'Aldo Leopold, soutient que les éthiques antispécistes sont incompatibles avec les philosophies environnementales holistiques. La valeur des écosystèmes devrait être considérée comme plus grande que la valeur des individus (VanDeVeer et Pierce, 2003a, p. 180). Dans *Animal Liberation and Environmental Ethics : Bad Marriage, Quick Divorce*, Mark Sagoff (1984, p. 304) arrive à la même conclusion que Callicott :

Environmentalists cannot be animal liberationists. Animal liberationists cannot be environmentalists. The environmentalist would sacrifice the lives of individual creatures to preserve the authenticity, integrity and complexity of ecological systems. The liberationist - if the reduction of animal misery is taken seriously as a goal - must be willing, in principle, to sacrifice the authenticity, integrity and complexity of ecosystems to protect the rights, or guard the lives, of animals.

Dans ce débat, du côté animaliste, Tom Regan était lui-même très critique des philosophies écocentristes holistiques. Il a fait remarquer qu'elles peuvent impliquer qu'il soit moralement acceptable de sacrifier des animaux pour le bien-être de la biosphère, mais suppose aussi la possibilité que des humains soient tués pour la même raison, ce qui l'amène à qualifier la *Land Ethic* de Leopold de « fascisme environnemental » (Regan, 2013, p. 669).

Inclure l'antispécisme dans les éthiques environnementales

Un désir de rapprochement des éthiques basées sur la sentience vers les éthiques environnementales subsiste tout de même. Après son essai affirmant l'incompatibilité de ces théories, Callicott tente finalement de les réconcilier dans *Animal Liberation and Environmental Ethics : Back Together Again* (1988). Dans cet essai, il défend une forme de hiérarchie de nos obligations morales. Cette hiérarchie placerait les intérêts humains au sommet, suivis de ceux des animaux, puis des plantes et enfin, le non-vivant. Il propose ainsi l'idée qu'il existerait différents ordres d'intérêts, c'est-à-dire des intérêts de base ou fondamentaux, et des intérêts de second ordre qui sont liés à la satisfaction de désirs plus triviaux et non essentiels à la vie. Ainsi, les intérêts primaires des humains seraient prioritaires, mais les intérêts premiers des animaux et des écosystèmes seraient supérieurs aux intérêts humains secondaires. L'une des conséquences de cette classification serait, à titre d'exemple, qu'un humain ne peut pas porter atteinte aux intérêts de premier ordre d'un animal sentient, comme celui de ne pas être tué, si c'est pour satisfaire une préférence secondaire ou s'il peut être évité. Callicott finit d'ailleurs par admettre que son éthique environnementale impliquerait le végétarisme (Garner, 2005, p. 138). Le biocentrisme conséquentialiste d'Attfield (2014, p. 44) propose une hiérarchisation des intérêts similaire à cette dernière, dans laquelle il est moralement justifié de donner de l'eau à un humain mourant plutôt qu'à une plante desséchée, mais tout en accordant une valeur intrinsèque aux organismes vivants non sentients.

Or, ces initiatives ne font pas l'unanimité, elles sont même décriées à la fois par des antispécistes et par des écologistes. Les critiques des deux côtés croient que ces positions n'apportent pas suffisamment de protection aux individus ou groupes qu'ils considèrent moralement pertinent de reconnaître comme ayant une valeur inhérente, les animaux pour les premiers et les écosystèmes pour les seconds (Garner, 2005 ; VanDeVeer et Pierce, 2003b). La manière dont cette hiérarchie morale est structurée est un problème important : comment déterminer quels groupes méritent une plus grande reconnaissance morale que les autres ? Aussi, la pertinence d'établir cette hiérarchie est remise en question : si les intérêts d'un même groupe surpasseront toujours ceux des groupes moraux jugés inférieurs, à quoi sert la hiérarchie dans ce cas ? Plusieurs autres tentatives ont été faites pour inclure l'éthique animale dans les éthiques environnementales. À titre d'exemple, Gary Varner (1998) cherche à montrer que les éthiques antispécistes peuvent justifier la « chasse thérapeutique », mais il est apparu qu'il est difficile d'intégrer une protection suffisante des individus humains et non humains sentients dans un modèle holistique selon les antispécistes.

Antispécisme et souci pour l'environnement

Du côté animaliste, en revanche, nous pouvons trouver plusieurs auteurs.trices antispécistes qui insistent sur le fait que donner une reconnaissance morale aux êtres non sentients et aux écosystèmes n'est pas nécessaire à l'établissement d'une protection de l'environnement efficace et satisfaisante. Se basant sur la théorie des droits et de la citoyenneté, Sue Donaldson et Will Kymlicka cherchent à combiner les principes moraux des antispécistes et des écologistes. Leur théorie propose un respect des animaux sauvages en tant que communautés distinctes et autonomes, tout en accordant de l'importance à la vie des individus en dehors de ces communautés. Cela permet de traiter de manière convenable nos préoccupations profondes pour l'environnement (Donaldson et Kymlicka, 2016, p. 29).

Alasdair Cochrane abonde dans le même sens, soutenant qu'il est possible d'avoir une éthique environnementale suffisamment forte seulement en basant la

morale sur la sentience, car cela nous force à considérer comment notre impact sur l'environnement affecte les êtres sentients non humains. Il affirme que « [même] une éthique environnementale anthropocentriste peut nous imposer des obligations environnementales strictes. » (Cochrane, 2012, p. 162 ; traduction libre) Il assure que sa théorie pose des exigences convenables envers l'environnement sans qu'il soit nécessaire de donner une valeur inhérente aux plantes, aux espèces ou aux écosystèmes.

5.4.1 Mouvement de réduction de la souffrance des animaux sauvages

Au sein des réflexions antispécistes, il y a depuis une dizaine d'années un mouvement qui prend de l'ampleur et qui a le potentiel de réaffirmer les divergences entre les écologistes et les antispécistes. Le mouvement de réduction de la souffrance des animaux sauvages (*Reducing Wild-Animal Suffering*, RWAS), comme le nom l'indique, s'intéresse spécialement aux animaux sauvages, et pose la question de nos devoirs moraux relativement à leurs tourments, que nous en soyons la cause ou non.

Cette branche s'appuie sur l'idée que comme le reste du mouvement animaliste reconnaît qu'il est mal de faire souffrir un animal, parce que c'est mal *pour lui*, les animaux vivants dans la nature ne font pas la distinction entre qui ou quoi les font souffrir. Pour *eux*, s'ils se font tuer par un humain ou un loup, il n'y a que peu de différence. Leur souffrance est généralement atroce, la famine, la prédation et autres causes mortelles étant très douloureuses et impitoyables, et d'une magnitude gigantesque, considérant le nombre d'individus affligés par ces conditions (Tomasik, 2015). Les personnes qui défendent ces idées estiment que notre responsabilité directe dans la souffrance d'un autre individu n'est pas pertinente lorsque nous avons le pouvoir de venir en aide à cet individu. Ils et elles font remarquer qu'il est spéciste de juger que nous avons un devoir moral de secourir un humain en détresse, même si nous ne sommes pas responsables directement de cette détresse, mais de ne pas reconnaître une obligation équivalente si un individu d'une autre espèce était dans une situation similaire. Comme le dit Thomas Lepeltier (2018),

Après tout, eux aussi souffrent dans leur environnement. Le fait que nous n'y soyons pour rien n'implique pas que nous n'avons pas à nous en soucier. Nous pouvons également ne pas avoir causé la chute d'un enfant dans une rivière. Ce n'est pas une raison pour le laisser se noyer. Pourquoi donc notre absence de responsabilité dans le sort des animaux sauvages devrait-elle nous rendre indifférents à leur sort ?

Les personnes sensibles à ces idées font remarquer que le fait que nous soyons ou non responsables de leur souffrance n'est pas pertinent. Si nous pouvons les secourir, de manière cohérente à ce que l'on ferait si un humain était dans cette situation, nous devrions leur venir en aide.

Les réflexions quant aux solutions pour opérationnaliser ce principe théorique sont encore embryonnaires. Bien que ces idées puissent convaincre de l'importance morale de se soucier des animaux sauvages, elles demeurent théoriques sur le *comment* de cette opération. Les penseurs et penseuses « interventionnistes » envisagent des programmes plus ou moins ambitieux pour diminuer la souffrance des animaux dans la nature, les plus audacieux proposant des projets de transformations fondamentales des espaces fauniques (Lepeltier, 2018). Parmi les antispécistes interventionnistes, nous pouvons nommer entre autres Steve F. Sapontzis (1996), Peter Singer (2013) et Thomas Lepeltier (2018), qui croient que si nous avons la possibilité de diminuer leur souffrance, nous avons le devoir moral de le faire.

Toutefois, plusieurs défenseurs.euses des animaux sont contre les interventions dans le monde sauvage. La faisabilité d'un projet aussi ambitieux que de s'attaquer au problème de la souffrance des animaux sauvages est souvent la raison majeure du rejet de cette lecture de nos obligations envers les animaux (Giroux, 2020, p. 114). Cela étant dit, Valéry Giroux fait aussi remarquer que ce n'est pas l'unique raison avancée par les non-interventionnistes. Tom Regan estime que l'on peut difficilement qualifier les actions dans la nature comme des injustices en l'absence d'agents moraux capables de comprendre l'immoralité de leurs actions et d'en être tenus responsables (Regan, 2013, p. 546-547). Gary Francione croit qu'intervenir pour prévenir la souffrance dans

la nature irait au-delà de nos obligations morales envers les animaux (Francione, 2015, p. 318), et Martha Nussbaum dépeint l'interventionnisme comme une forme de « despotisme bienveillant des humains sur les animaux », qui les priverait de leur autonomie et de leur souveraineté en imposant cadre moral sur leur vie (Nussbaum, 2007, p. 373 ; traduction libre). Pour Lawrence et Susan Finsen (1994, p. 242), il n'est pas incohérent pour un.e antispéciste d'être contre à la chasse tout en ne s'opposant pas à la prédation des animaux sauvages en raison du fait qu'elle est indispensable à leur survie, alors que la viande n'est pas nécessaire aux humains pour être en bonne santé. Aussi, comme nous l'avons mentionné précédemment, Donaldson et Kymlicka (2016) offrent une théorie pour justifier la non-intervention auprès des animaux sauvages, qui occuperaient des territoires « autonomes » avec lesquels nous devrions éviter le plus possible d'interagir.

Plusieurs autres auteurs.trices antispécistes expriment des réserves par rapport à l'interventionnisme, mais il demeure que ce débat au sein des réflexions sur nos devoirs envers les animaux reste très animé. Comme le dit Valéry Giroux (Giroux, 2020, p. 116), ce qui ressort de manière générale de ces discussions pour le moment est qu'offrir une assistance ponctuelle et ciblée à certains animaux est une position raisonnable parmi la majorité des antispécistes. Toutefois, modifier le cycle naturel ou réduire le nombre d'animaux sentients, allant jusqu'à faire disparaître certaines espèces animales, est beaucoup plus controversé, bien que certains.nes défendent tout de même ces positions.

RWAS et les écologistes

Il est évident que cette branche s'oppose aux éthiques écologistes, qui valorisent l'idée d'une nature intouchée par les humains. La prédation y est généralement vue comme bénéfique, la souffrance étant naturelle et nécessaire. Exercer un contrôle aussi aigu sur les animaux sauvages reviendrait à déséquilibrer l'ordre naturel, et malgré les divergences idéologiques entre les différents acteurs du mouvement environnemental, l'idée de conserver la nature sauvage était observable à la fois chez les ONG

anthropocentristes que dans les idéologies écocentristes. S'opposer à des interventions qui viendraient changer autant le paysage naturel est une attitude assez généralisée dans le mouvement environnemental.

Certes, la branche RWAS de l'antispécisme demeure marginale pour le moment, mais si ce mouvement devait prendre de l'ampleur, il est possible que davantage de conflits émergent entre les environnementalistes et les antispécistes. Or, les militants.es antispécistes mettent plutôt l'accent sur les actions dont les humains sont directement responsables. Cependant, les perspectives de convergence entre les mouvements environnemental et animaliste pourraient rencontrer d'autres points de désaccord majeurs advenant l'accroissement de ce mouvement, qui ne semble pas montrer de signe d'essoufflements, bien au contraire, surtout relativement aux solutions envisagées qui sont les plus substantielles.

5.4.2 Point de tension idéologique central : la notion de nature sauvage

Les conflits potentiels illustrés par le mouvement RWAS sont à notre avis bien représentatifs de l'aboutissement de la discussion entre ces mouvements. Ils viennent mettre en lumière ce qui nous apparaît être aujourd'hui le réel enjeu de discorde, perçu par les antispécistes, à la fois dans les éthiques environnementales que dans les idéologies des ONG environnementales, c'est-à-dire le problème spécifique de la valorisation de la nature et des espèces contre la reconnaissance de l'importance de l'expérience subjective de chaque individu animal. Plus largement, les antispécistes voient comme problématique cette attitude d'admiration pour la nature qui était déjà présente dans les courants préservationnistes et les éthiques environnementales non anthropocentristes.

Les ONG environnementales et la nature

Nous avons noté précédemment que l'influence des écophilosophies des ONG environnementales se manifestait surtout dans leurs stratégies, et la perception que les

ONG ont de ces dernières (Comi *et al.*, 2015, p. 1291), mais dans notre analyse, nous avons soulevé un autre aspect qui est commun aux éthiques environnementales et aux principes des groupes environnementaux, c'est-à-dire cette conception souvent implicite de la valeur des ensembles naturels comme les écosystèmes et les groupes d'espèces. Nous avons vu que les deux organisations environnementales étudiées avaient tendance à percevoir la nature comme un équilibre harmonieux, presque sacré pour le cas de Greenpeace. Elles discernent ainsi un statut moral élevé à la biosphère, et surtout aux espèces. Cette valeur inhérente est plus ou moins grande selon certains facteurs, comme la rareté d'une espèce, son rôle dans un écosystème ou son attrait esthétique ou culturel pour les humains. L'analyse de l'idéologie dans le discours de Greenpeace et du WWF nous a montré que ces groupes ne parlaient que très peu des individus qui composent ces espèces, ceux-ci n'étant reconnus que comme les membres interchangeable de leur groupe. Or, ces conceptions ont des implications qui entrent en conflit avec les idéologies antispécistes et les objectifs des organisations de défense des animaux.

Nous pouvons observer ce conflit avec les organisations que nous avons étudiées, car les points de divergences des ONG touchaient essentiellement la chasse et l'élevage animal. Pour les ONG environnementales, la chasse et la pêche ne sont pas nécessairement un problème en soi si elles n'affectent pas la biodiversité, bien que Greenpeace critique certaines formes de chasse spécifiques. Les animaux chassés sont évalués relativement à la « santé » des populations, la chasse est perçue sous l'angle d'une question de gestion durable de ressources naturelles, les poissons sont calculés comme des « stocks ». Les animaux en tant qu'individus y sont majoritairement évacués. Les seuls moments où le bien-être d'individus animaux est pris en compte, c'est lorsque l'espèce à laquelle il appartient est en voie d'extinction. Sur la production de viande, elle n'est manifestement pas une priorité pour les groupes environnementaux, et quand celle-ci est condamnée, c'est en considérant son impact

environnemental, sur les changements climatiques ou la perte de la biodiversité, pas en raison du bien-être animal, comme nous l'avons aussi montré dans notre analyse.

Or, cette vision omniprésente chez les environnementalistes est problématique pour les défenseurs.euses des animaux. La chasse sportive est condamnée par ces groupes, et la seule forme de chasse tolérée est la chasse de subsistance, même si la SPCA, comme elle est une organisation welfariste, explique tout de même quelles formes de chasse sportive elle juge comme étant les moins souffrantes pour les animaux. Concernant l'élevage animal, il est évident que le problème ne repose pas uniquement sur les considérations écologiques de l'agriculture animale, mais sur le bien-être de ces animaux.

Critiques antispécistes de la notion de nature

Les antispécistes remettent en question la pertinence de donner une valeur morale inhérente à des objets inanimés, ou même à des organismes vivants dépourvus de conscience. Comme soutient Peter Singer, « il est vraiment difficile de comprendre à quel point abattre un arbre peut avoir de l'importance pour l'arbre si l'arbre ne ressent rien » (2011, p. 123 ; traduction libre). Pourquoi devrions-nous accorder une valeur morale à des entités qui selon toute vraisemblance ne possèdent pas une subjectivité propre, des intérêts ou des désirs est essentiellement la question que posent les antispécistes.

D'ailleurs, la définition même de ce qui est considéré comme naturel est ambiguë. La division entre « naturel » et « artificiel », « nature » et « civilisation », est ultimement impossible à délimiter nettement. Comme nous l'avons mentionné avec la critique de Latour, les humains ont tracé une ligne entre la forêt et la ville, et pourtant, les deux sont également constitués d'éléments retrouvés dans la nature, et même les humains sont des animaux, des produits de l'évolution.

Toute frontière érigée entre ce qui est naturel et artificiel est dans les faits arbitraire, mais d'autant plus, assez insignifiante pour déterminer de la valeur morale

d'une entité (VanDeVeer et Pierce, 2003b). Pourquoi devrait-on accorder plus de valeur à quelque chose qui serait jugé « naturel » ? Pourquoi devrait-on moins nous préoccuper des intérêts d'un animal domestiqué plutôt que ceux d'un animal sauvage, simplement parce que ce dernier aurait évolué dans un environnement sans humain ? Même sur le sujet des espèces menacées, certains.nes antispécistes se demandent pourquoi un animal (ou même un organisme non sentient) qui serait membre d'une espèce en voie d'extinction aurait plus de reconnaissance morale qu'un autre qui appartiendrait à une espèce présente en abondance. Est-ce que la rareté d'une caractéristique physique en donnerait une valeur morale plus grande, qu'un individu sentient serait plus digne de vivre qu'un autre dès lors qu'il posséderait des traits peu communs ? Les antispécistes considèrent généralement que le fait que quelque chose soit naturel ou non nous informe assez peu quant à sa valeur morale, tout ce qui serait « naturel » n'est pas nécessairement « bon », ne mérite pas *de facto* d'être recherché ou préservé. Cette critique de l'idéalisation sans fondement rationnel de la nature sauvage des éthiques environnementales, et dans une mesure similaire des ONG environnementales, est certainement convaincante. D'ailleurs, même certaines organisations de défense des animaux tombent dans ce genre d'essentialisation de la nature, comme nous avons pu le voir avec le discours naturaliste de PETA. Nous sommes conscient que de nombreux.ses auteurs.trices post-modernes ont traité de la division entre nature et culture, mais aborder cette documentation sortirait du cadre défini par notre recherche. Nous nous limiterons aux critiques émanant spécifiquement des courants antispécistes.

Or, la critique va plus loin, parce que les mises en garde de certains.es antispécistes concernant les suites potentiellement dangereuses des éthiques environnementales, ce fascisme écologique dénoncé par Regan, se montrent comme une réelle implication de ces théories morales.

A consistent application of deep ecological principles clearly implies that the life of an endangered wildflower is worth more than the life of a child,

but few are the deep ecologist who would earn the title "environmental fascist" by recommending mass killings in order to "cull" excess human beings. Thus, there appears to be an implicit double standard for deep ecologists, to the extent that she or he proposes to countenance the killing of some environmentally destructive animals for the sake of ecological health, while allowing for less draconian methods of achieving balance in the case of humans. (Finsen et Finsen, 1994, p. 245)

Il apparaît évident que les défenseurs.euses des principes de l'écologie profonde doivent nécessairement accepter un double standard, concéder que leurs principes fonctionnent pour tous les vivants, sauf les humains, adoptant une attitude d'une part incohérente, mais d'autre part spéciste, puisque seulement l'appartenance à l'espèce humaine justifie cette distinction. L'alternative pour être conséquent reviendrait à admettre l'inconfortable position qu'il est moralement convenable de prioriser les intérêts à vivre d'une plante menacée plutôt qu'une population humaine et agir en conséquence, ou d'établir une hiérarchie morale, qui comme nous avons vu, apporte son lot de problèmes. Aux yeux des antispécistes, donner une considération morale à des entités non sentientes est irrationnel, inutile et comporte des conclusions théoriques contre-intuitives.

5.4.3 Ouverture vers un rapprochement idéologique ?

Ces critiques ne sont pas formulées pour montrer la nature irréconciliable des deux idéologies, puisque plusieurs antispécistes souhaitent un rapprochement entre ces mouvements. Nous interprétons ces objections davantage comme un appel aux environnementalistes à abandonner certaines conceptions problématiques, offrant des éthiques sentientistes rigoureuses qui permettent d'inclure de manière satisfaisante leurs préoccupations intuitives pour la protection des espaces naturels, tout en garantissant les droits fondamentaux des humains et des animaux. David Olivier illustre bien le mérite des formes d'écologisme non naturalistes pour combler les défauts considérables des éthiques environnementales en plus de protéger tout de même ce qu'elles jugent important. Un écologisme sentientiste s'occuperait de

l'environnement « dans l'intérêt de *tous* ses habitants — de tous les êtres sensibles, qui ont des intérêts dans l'affaire — de la part de ses habitants qui ont, de fait, le pouvoir et la compétence d'accomplir cette gestion. » (Olivier, 2018, p. 181-182, italique original)

Dans sa recherche sur le mouvement végane au Québec, Renard discute des liens entre le mouvement écologiste et le mouvement animaliste. Elle y affirme que « [le] véganisme et les mouvements environnementalistes entretiennent une relation de proximité. C'est à la faveur de la prise de conscience environnementale que le véganisme est sorti de la marge dans les années 90. » (Renard, 2019, p. 97) Les préoccupations environnementales ont joué un rôle significatif dans la croissance de l'intérêt pour le véganisme, et l'environnementalisme s'est certainement montré comme un point d'entrée puissant vers l'antispécisme pour plusieurs activistes et pour les médias *mainstream* (Pendergrast, 2016). Plusieurs antispécistes proviennent initialement du mouvement environnemental, et les personnes véganes sont généralement sensibles aux questions environnementales (Olivier, 2018 ; Renard, 2019). Les questions de santé et d'environnement ont d'ailleurs été observées comme étant de bonnes fenêtres vers les droits des animaux (Pendergrast, 2016, p. 116).

Plusieurs auteurs.trices antispécistes croient qu'au minimum, les environnementalistes et les défenseurs.euses des droits des animaux s'accordent sur le problème que représente l'élevage industriel (Garner, 2005 ; Lepeltier, 2020 ; Palmer, 2018). Quant à eux, le souci est évidemment une question de bien-être animal, alors que les environnementalistes s'y opposent en raison de l'impact écologique de l'agriculture animale intensive. Cela étant dit, certains antispécistes argumentent que toutes les formes d'élevage peuvent être considérées comme nuisibles d'un point de vue environnemental (Francione, 2019 ; Garner, 2005 ; Gibert, 2015), et bien que certains écologistes critiquent même les élevages dits traditionnels, cette position n'est pas partagée unanimement chez ces derniers (Lepeltier, 2020).

Dans un texte adressé aux organisations environnementales et aux partis verts, Francione appelle ces derniers à recommander explicitement le véganisme, soutenant que ce n'est sans doute pas une solution suffisante en elle-même pour éliminer les risques écologiques, mais que c'est une transition nécessaire, que sans changement alimentaire mondial, la tâche de réduction des effets de serre sera impossible (2019). Carrie P. Freeman, dans sa revue des discours des organisations environnementales américaines, arrive également à la conclusion qu'il serait plus cohérent que ces dernières défendent plus strictement l'adoption du véganisme (2010). Elle appuie cette recommandation au regard des conséquences environnementales de l'agriculture animale, mais aussi d'un point de vue idéologique, c'est-à-dire qu'elle voit une contradiction importante dans les discours environnementaux, celle d'affirmer de défendre toutes les espèces, alors qu'elles s'inquiètent seulement du sort d'individus d'espèces menacées ou jugées charismatiques. Elle croit que promouvoir l'adoption d'un mode de vie végane auprès de la population et de leurs sympathisants permettrait non seulement une cohérence plus grande entre les effets néfastes de l'agriculture animale reconnus par les organisations et les demandes jusqu'à présent modestes proposées à cet égard, mais aussi une plus forte concordance morale dans les positions de justice et d'anti-exploitation qu'elles appuient généralement.

Certes, les ONG environnementales ont fait un chemin significatif depuis l'étude de Freeman en 2010, comme notre recherche a pu le montrer. Il est d'autant possible d'être optimiste pour une convergence des idées des mouvements lorsque l'on observe dans la direction du mouvement récent d'*Extinction Rebellion*. Cette organisation créée au Royaume-Uni en 2018, dont l'objectif est d'agir de manière forte par la désobéissance civile non violente pour exiger des démarches tangibles et radicales pour éviter la crise écologique, s'est rapidement construite en réseau international décentralisé (Extinction Rebellion, 2020). En parallèle à ce mouvement, *Animal Rebellion* est un autre réseau de groupes qui s'est formé en 2019 et qui, dans la même veine qu'*Extinction Rebellion*, procède avec des méthodes d'action directe et

demande des engagements concrets, mais se concentre plus spécifiquement sur la cause animale (Animal Rebellion, 2020). Comme le soulève Renard (2019, p. 98), il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur cette question, mais il sera certainement intéressant de garder un œil sur le développement des relations entre ces groupes et les implications plus globales de ces rapports dans le futur.

5.5 Sortie de l'anthropocentrisme

Notre question de recherche était formulée de manière à s'interroger sur les affinités idéologiques et éthiques des mouvements environnemental et de défense des animaux. Pour répondre à celle-ci, nous dirons qu'il nous semble bien difficile de conclure qu'un principe moral spécifique peut de manière décisive réunir les idéologies de ces deux mouvements. Notre analyse des conflits idéologiques montre que les deux mouvements sont fondés sur des principes moraux différents, l'importance de la vie subjective des individus sentients non humains étant niée soit par les perspectives anthropocentristes, soit par une valorisation supérieure des ensembles naturels sur les unités qui les composent.

Néanmoins, même si les courants théoriques qui alimentent les idéologies des ONG s'opposent sur certains éléments déterminants, ces facteurs ne sont à notre avis pas essentiels pour établir la base d'une convergence idéologique entre ces mouvements. Une préoccupation partagée est l'attitude de décentrement de l'humain. Le degré d'anthropocentrisme des organisations est apparu comme ayant une certaine influence sur les postures des organisations au sein de chacun des mouvements. Bien que ce facteur ne puisse pas aisément résoudre le blocage au niveau des principes des théories morales, il peut certainement représenter un point d'ancrage prometteur pour cerner une compatibilité idéologique entre ces deux mouvements.

Notre analyse des idéologies des quatre organisations a montré des variations relativement aux courants théoriques des mouvements. Les constructions idéologiques

des ONG sont apparues comme des versions adaptées des théories morales structurées et cohérentes qui ont influencé ces idéologies. Les idées des théories ont influencé les idéologies des ONG, mais sans pour autant que ces dernières ne s'inscrivent exactement dans ces courants théoriques. Cela s'est exprimé par un positionnement légèrement plus anthropocentriste que l'approche avec laquelle elles s'apparentent le plus, mais cela est être suffisant selon nous pour assouplir leur attitude et permettre une ouverture vers une convergence idéologique plus étroite entre les deux mouvements. Toutefois, la critique de l'anthropocentrisme demeure centrale.

Dans l'examen du discours des quatre organisations, nous avons observé que la SPCA de Montréal, PETA et Greenpeace opèrent toutes une sortie de l'anthropocentrisme marquée, nécessitant également la reconnaissance d'une valeur inhérente à des éléments qui ne sont pas exclusivement intrinsèques à l'humanité. Cette critique de l'anthropocentrisme est la plus explicite chez l'organisation PETA. La SPCA rend clair que sa préoccupation n'est pas les humains, mais bien les animaux, et Greenpeace, malgré un discours parsemé d'arguments anthropocentristes, apparaît bel et bien comme une organisation motivée par une valorisation du non-humain. Pour ce qui est du WWF, cette ONG environnementale reste certes anthropocentriste. Toutefois, nous pouvons reconnaître que ce qui préoccupe cette organisation comme objet politique direct est l'environnement, la biodiversité et les espèces sauvages, c'est-à-dire des éléments qui ne concernent pas directement l'humanité. L'objet d'intérêt principal avec lequel cette organisation entre en relation est extérieur au domaine strictement humain. D'autant plus, toutes les organisations étudiées, incluant le WWF, sont moins critiques d'une forme ou d'une autre de la domination irresponsable et excessive des humains sur le non-humain, de l'égoïsme des humains qui ne valorisent que leurs intérêts personnels au détriment de tout le reste. John S. Dryzek (2005, p. 14) observe d'ailleurs que toutes les formes de discours environnemental, autant les discours radicaux que modérés, s'inscrivent dans une perspective critique de l'industrialisme, proposant sa modification ou son rejet pur et simple. La critique de

l'anthropocentrisme n'implique pas nécessairement une évacuation entière de l'humain, mais bien une critique de sa prétention à être au cœur de l'univers moral et l'unique détenteur d'une valeur inhérente.

David Olivier, dans son essai « Vers un écologisme non naturaliste », défend une forme d'écologie fondée sur la sentience et libérée de ces *a priori* sur la nature, comme nous l'avons mentionné précédemment. Malgré sa critique de ce qu'il perçoit dans le mouvement environnemental, il voit tout de même une convergence idéologique possible entre celui-ci et le mouvement animaliste :

Toutefois, ce que les écologistes ont de spécifique par rapport à l'ensemble de la population, spéciste et naturaliste, c'est le fait de porter leur regard au-delà des frontières de l'espèce humaine. Un regard à notre sens erroné, mais un regard quand même. (Olivier, 2018, p. 176)

Du point de vue antispéciste, les environnementalistes auraient alors raison de voir un problème dans l'anthropocentrisme, que cette conception est trop étroite pour représenter justement le monde et de ce qui devrait être pris en considération, mais que leur solution à ce problème ne serait pas la bonne. Selon cette perspective, les écologistes qui adoptent une approche écocentrisme ou biocentrisme repoussent la ligne de la reconnaissance morale trop loin sans ce que soit pertinent ou justifié, en plus de mener à des contradictions ou des implications gênantes, tandis que les environnementalistes anthropocentristes ne la poussent pas assez loin, se limitant à des réformes d'une vision déjà trop rigide. Mais bien que ces différentes solutions offertes pour couvrir les angles morts de l'anthropocentrisme sont jugées inadéquates par les antispécistes, il demeure que ces deux mouvements possèdent la même intuition qu'une vision excessivement anthropocentrisme est problématique, manque de perspective pour conceptualiser adéquatement notre rapport avec le non-humain.

CONCLUSION

La question centrale de cette recherche était de déterminer s'il existe des principes idéologiques qui permettent de lier idéologiquement le mouvement environnemental et le mouvement de défense des animaux. Nous avons émis comme proposition qu'une convergence sur le plan des idées était possible entre ces mouvements relativement à leur rapport à l'anthropocentrisme, et plus spécifiquement à leur critique commune de l'anthropocentrisme dominant, comme les discours humanistes ou libéraux qui mettent l'accent uniquement sur les humains (voir chapitre 2). Pour défendre cette proposition, nous avons cerné l'idéologie de quatre ONG par une analyse de leur discours, que nous avons comparé avec les théories morales produites dans chacun des mouvements. Nous avons d'ailleurs constaté que les ONG s'inspirent de certaines idées morales, sans toutefois reproduire une théorie morale en particulier. Cela nous a permis d'obtenir une représentation plus compréhensive des courants idéologiques présents dans chaque mouvement et la manière dont les idées peuvent être interprétées et leurs effets sur les comportements des ONG. Nous avons alors observé que des tensions importantes existent entre les idéologies de ces mouvements, mais que les deux mouvements opèrent un élargissement significatif de leur spectre moral qui est à notre avis un point de convergence déterminant entre les idées maitresses de ces mouvements.

Nous avons montré que l'une des caractéristiques idéologiques majeures qui différenciaient les deux mouvements provenait vraisemblablement de l'attribution de valeur morale. Pour le mouvement animaliste, chez la SPCA de Montréal comme chez PETA, ainsi que dans les théories morales antispécistes, la valeur est située dans l'expression de la vie consciente, individuelle et subjective. Or, bien que certaines théories environnementales aient des perspectives individualistes, les idéologies du WWF et de Greenpeace percevaient généralement le non-humain dans ses ensembles, ses catégories biologiques et sémantiques. La question de l'assignation de la

reconnaissance morale est un point idéologique litigieux entre le mouvement environnemental et le mouvement de défense des animaux.

Toutefois, il ne s'agissait pas de la seule caractéristique que nous avons observée dans leur idéologie, comme nous l'avons proposé avec l'écophilosophie des ONG. Nous avons déterminé que trois d'entre elles, la SPCA de Montréal, PETA et Greenpeace, avaient un discours s'inscrivant dans une approche non anthropocentriste. Le WWF avait un discours davantage centré sur l'humain, mais son idéologie n'est pas aussi anthropocentriste que la majorité des discours dominants. Le caractère général de la critique et de la sortie de l'anthropocentrisme qui apparaît dans les quatre ONG, ainsi que dans les mouvements en général, peut représenter un point d'ancrage pertinent pour établir une convergence idéologique entre les deux mouvements. Ce caractère idéologique est selon nous suffisamment significatif et opposé aux courants idéologiques dominants qui sont ancrés dans l'anthropocentrisme pour conclure que cet aspect peut constituer un point de convergence pour ces mouvements sur le plan des idées.

L'idéologie, exprimée par les discours, nous est apparue dans cette recherche comme un aspect central et influent dans les mouvements animaliste et environnemental. Comme l'écrit Dryzek, l'analyse du discours « repose sur l'affirmation que la langue est importante, que la façon dont nous construisons, interprétons, discutons et analysons les problèmes environnementaux a toutes sortes de conséquences. » (2005, p. 10 ; traduction libre) Nous avons montré comment les discours des ONG ont évolué dans les années, et comment leurs idéologies divergent des théories morales tout en produisant une souplesse qui permet à un rapprochement discursif sur la sortie de l'anthropocentrisme.

L'attribution de la valeur morale d'une posture idéologique est cruciale, car c'est ce qui définit les raisons fondamentales de nos actions et de nos croyances. Fox

(1994, p. 212) soutient qu'élargir la considération morale est déterminant, puisque cela mène à un changement de paradigme. L'idéologie dominante traite essentiellement le non-humain en ne considérant que les intérêts humains, et une personne tentant de défendre la nature ou les animaux doit le faire en prenant en compte les intérêts des humains, cherchant ainsi à montrer pourquoi ce n'est pas bon pour *nous* de contribuer à la destruction des écosystèmes ou de tuer des animaux sensibles. Cependant, si une reconnaissance morale inhérente est accordée à ces entités, ce sont maintenant les humains qui ont le devoir moral de présenter une justification satisfaisante pour leurs actions qui auraient un impact sur les autres entités que l'on admet comme moralement significatives. Élargir la considération morale opère un renversement de la justification, revoit le fardeau de la preuve sur la partie adverse : plutôt que l'écologiste doive expliquer au/à la pollueuse pourquoi telle action est mauvaise pour elle-même et les autres humains, c'est au/à la pollueuse ou à l'éleveur.euse de justifier la moralité de leurs actions, de montrer s'ils ou elles respectent la valeur intrinsèque possédée par les entités non humaines.

La nature exploratoire et argumentative de notre recherche l'expose toutefois à plusieurs limites, dont nous sommes bien conscient. D'abord, la documentation théorique des deux mouvements est asymétrique dans notre analyse. La littérature entourant les idéologies environnementales est apparue comme étant moins abondante que les essais sur l'éthique animale. Malgré cette disparité, nous croyons avoir présenté de manière satisfaisante les deux mouvements sans affecter négativement notre compréhension de leurs idéologies. Également, l'échelle de l'anthropocentrisme sur laquelle nous avons évalué les quatre ONG demeure une simplification de la réalité. Par exemple, nous avons jugé que Greenpeace se situait davantage du côté de l'écocentrisme, mais les raisonnements anthropocentristes que nous avons observés dans le discours de cette organisation pourraient soulever des questions quant à cette évaluation. Nous avons néanmoins confiance que notre interprétation de leur

positionnement est suffisamment appuyée pour être raisonnable, mais une forme plus raffinée de notre échelle de l'anthropocentrisme aurait probablement pu rendre plus justement la complexité de leur idéologie, par exemple en ajoutant une dimension sur la radicalité des stratégies et des moyens d'action. D'ailleurs, comme nous l'avons mentionné précédemment, nous sommes également conscient qu'exposer deux grandes organisations est insuffisant pour représenter l'ensemble d'un mouvement social. Ce n'était pas le but de notre recherche, puisque nous cherchions seulement à illustrer quelles étaient les idéologies de ces acteurs importants des mouvements et observer les implications de ces idéologies relativement au reste du mouvement.

Dans cette étude, nous avons touché à plusieurs thèmes qu'il serait intéressant de développer dans de futures recherches. Nous avons effleuré l'influence des idéologies sur les pratiques et les stratégies des ONG, mais nous n'avons pas abordé cette question directement puisque cela implique plusieurs considérations qui auraient dépassé les objectifs que cette étude cherchait à explorer. Également, comme nous l'avons mentionné, l'émergence du mouvement de réduction de la souffrance des animaux sauvages (RWAS) sera sans doute un sujet majeur à suivre pour l'avenir de la convergence idéologique entre le mouvement environnemental et le mouvement animaliste.

Dans le même ordre d'idée, l'évolution du mouvement *Extinction Rebellion*, et spécifiquement les relations entre cette organisation et le réseau *Animal Rebellion*, pourrait s'avérer un thème de recherche fort prometteur pour observer un potentiel rapprochement discursif et stratégique des deux mouvements, selon la manière dont ces mouvements se développent dans les prochaines années. Il est d'ailleurs possible de se demander si un rapprochement entre ces deux mouvements ne pourrait pas s'inscrire dans une tendance plus large de convergence des luttes sociales progressistes. Notamment, un pan de ces mouvements que nous n'avons fait que mentionner dans notre revue de la documentation, à savoir les approches féministes des mouvements environnemental et animaliste, peut être fort pertinent sur la question de la convergence

des luttes. Selon Christiane Bailey (2018), ces courants sont nommés « écoféminisme », et ils mettent l'accent sur les liens étroits, à la fois conceptuels, historiques et matériels, qu'il existe entre toutes les formes d'exploitation. Elle insiste sur l'importance d'une solidarité forte entre les différentes causes sociales qui défendent les individus vulnérables.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, C. J. (2016). *La politique sexuelle de la viande: une théorie critique féministe végétarienne*. Traduction par D. Petitclerc, [s.l.] : [s.n.].
- Agence du revenu du Canada. (2019). *Promotion de la protection des animaux et enregistrement à titre d'organisme de bienfaisance*. aem. descriptions de services. Récupéré le 8 juillet 2020 de <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/organismes-bienfaisance-dons/organismes-bienfaisance/politiques-lignes-directrices/promotion-protection-animaux-enregistrement-a-titre-organisme-bienfaisance.html>
- Andersen, K. et Kuhn, K. (2014). *Cowspiracy: The Sustainability Secret*. Récupéré de <https://www.cowspiracy.com/>
- Animal Rebellion. (2020). Our story. Récupéré de https://animalrebellion.org/about__trashed/story/
- Attfield, R. (2014). *Environmental ethics: an overview for the twenty-first century* (2. ed., fully rev. and expanded). Cambridge : Polity Press.
- Audet, R. (2017). Le discours et l'action publique en environnement. Dans A. Chaloux, *L'action publique environnementale au Québec: entre local et mondial*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Audet, R. et Reeves-Latour, J. (2017). Le mouvement vert au Québec. Dans A. Chaloux, *L'action publique environnementale au Québec: entre local et mondial*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Bailey, C. (2018). *Écoféminisme et antispécisme: solidarité des luttes*. Collectif Antispéciste pour la Solidarité Animale et Géolution, Montréal. Récupéré de <http://christianebailey.com/ecofeminisme-et-antispecisme-solidarite-des-luttes/>
- Bookchin, M. (1987). Social Ecology versus Deep Ecology: A Challenge for the Ecology Movement. *Green Perspective*, (4/5), 20.
- Bookchin, M. (1994a). *Which way for the ecology movement?* Edinburgh, Scotland ; San Francisco, Calif : AK Press.
- Bookchin, M. (1994b). Will Ecology Become « “The Dismal Science?” » Dans D. VanDeVeer et C. Pierce, *The environmental ethics and policy book: philosophy, ecology, economics* (3rd ed, p. 273-277). Belmont, CA : Thomson/Wadsworth.
- Boudon, R. et Bourricaud, F. (2002). *Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris : Presses univ. de France.
- Boudreau, P. et Perron, C. (2002). *Lexique de science politique* (Nouv. éd). Montréal : Chenelière/McGraw-Hill.
- Callicott, J. B. (1980). Animal Liberation: A Triangular Affair. *Environmental Ethics*, 2(4), 311-338. <http://dx.doi.org/10.5840/enviroethics19802424>

- Callicott, J. B. (1988). Animal Liberation and Environmental Ethics: Back Together Again. *Between the Species: An Online Journal for the Study of Philosophy and Animals*, 4(3). <http://dx.doi.org/10.15368/bts.1988v4n3.1>
- Carrington, D. (2018). *Avoiding meat and dairy is 'single biggest way' to reduce your impact on Earth*. *The Guardian*. Récupéré le 23 décembre 2020 de <https://www.theguardian.com/environment/2018/may/31/avoiding-meat-and-dairy-is-single-biggest-way-to-reduce-your-impact-on-earth>
- Cavalieri, P. (2001). *The animal question: why nonhuman animals deserve human rights*. Oxford [England] ; New York : Oxford University Press.
- Charlevoix, S., Sobogyi, S. et Music, J. (2018). Perspective des consommateurs canadiens quant aux régimes alimentaires à base d'aliments végétaux de même qu'à leur consommation de viande. *Dalhousie University*.
- Clair, J. A., Milliman, J. et Mitroff, I. I. (1995). Clash or cooperation? Understanding environmental organizations and their relationship to business. Dans *Sustaining the natural environment: empirical studies on the interface between nature and organizations* (p. 163-193). Greenwich : JAI Press.
- Clapp, J. et Dauvergne, P. (2005). *Paths to a green world: the political economy of the global environment*. Cambridge, Mass : MIT Press.
- Cochrane, A. (2010). *An introduction to animals and political theory*. New York, NY : Palgrave Macmillan.
- Cochrane, A. (2012). *Animal rights without liberation: applied ethics and human obligations*. New York : Columbia University Press.
- Comi, A., Lurati, F. et Zamparini, A. (2015). Green Alliances: How Does Ecophilosophy Shape the Strategies of Environmental Organizations? *VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 26(4), 1288-1313. <http://dx.doi.org/10.1007/s11266-014-9478-6>
- Debourdeau, A. (2013). *Les grands textes fondateurs de l'écologie*. Paris : Flammarion.
- DeLapp, K. (2011). The View from Somewhere: Anthropocentrism in Metaethics. Dans R. Boddice (dir.), *Anthropocentrism: humans, animals, environments*. Leiden : Brill.
- DeMello, M. (2012). *Animals and society: an introduction to human-animal studies*. New York : Columbia University Press.
- Diani, M. (1992). The Concept of Social Movement. *The Sociological Review*, 40(1), 1-25. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1467-954X.1992.tb02943.x>
- Donaldson, S. et Kymlicka, W. (2016). *Zoopolis: une théorie politique des droits des animaux*. Traduction par P. Madelin, Paris : Alma éditeur.
- Driver, J. (2006). *Ethics: the fundamentals*. Malden, MA : Blackwell Pub.
- Dryzek, J. S. (2005). *The politics of the earth: environmental discourses* (2nd ed). Oxford ; New York : Oxford University Press.
- Dunlap, R. E. et Mertig, A. G. (dir.). (1992). *American environmentalism: the U.S. environmental movement, 1970-1990*. Philadelphia : Taylor & Francis.

- Eckersley, R. (1992). *Environmentalism and political theory: toward an ecocentric approach*. Albany : State University of New York Press.
- Extinction Rebellion. (2020). *What Is XR. Extinction Rebellion*. Récupéré le 24 décembre 2020 de <https://rebellion.global/about-us/>
- Finsen, L. et Finsen, S. (1994). *The animal rights movement in America: from compassion to respect*. New York : Toronto : New York : Twayne ; Maxwell Macmillan Canada ; Maxwell Macmillan International.
- Fontenay, E. de. (2008). *Sans offenser le genre humain: réflexions sur la cause animale*. Paris : Albin Michel.
- Fox, W. (1994). Ecophilosophy and science. *The Environmentalist*, 14(3), 207-213. <http://dx.doi.org/10.1007/BF01907140>
- Francione, G. L. (1996). *Rain without thunder: the ideology of the animal rights movement*. Philadelphia, Pa : Temple University Press.
- Francione, G. L. (2009). *Animals as persons: essays on the abolition of animal exploitation*. New York; Chichester : Columbia University Press.
- Francione, G. L. (2010). The Abolition of Animal Exploitation. Dans *The animal rights debate: abolition or regulation?* New York : Columbia University Press.
- Francione, G. L. (2015). *Introduction au droit des animaux: votre enfant ou le chien?* Traduction par L. Gall, Lausanne : L'Âge d'Homme.
- Francione, G. L. (2019, 17 novembre). *Green Party, Extinction Rebellion And Others: Stop Ignoring The Vegan Solution*. Medium. Récupéré le 22 décembre 2020 de <https://gary-francione.medium.com/green-party-extinction-rebellion-and-others-stop-ignoring-the-vegan-solution-b174a98e6527>
- Freeman, C. P. (2010). Meat's Place on the Campaign Menu: How U.S. Environmental Discourse Negotiates Vegetarianism. *Environmental Communication: A Journal of Nature and Culture*, 4(3), 255-276.
- Garner, R. (2004). *Animals, politics, and morality* (2nd ed). Manchester, UK ; New York : New York : Manchester University Press ; Distributed exclusively in the USA by Palgrave.
- Garner, R. (2005). *The political theory of animal rights*. Manchester ; New York : New York : Manchester University Press ; Distributed exclusively in the USA by Palgrave.
- Gibert, M. (2015). *Voir son steak comme un animal mort: véganisme et psychologie morale*. Montréal : Lux.
- Giroux, V. (2020). *L'antispécisme*. [s.l.] : [s.n.].
- Goodpaster, K. E. (1978). On Being Morally Considerable. *The Journal of Philosophy*, 75(6), 308. <http://dx.doi.org/10.2307/2025709>
- Greenpeace. (2020). Bien-être animal. *Moins de viande, plus de vie - Greenpeace*. Récupéré de https://lessismore.greenpeace.org/fr/impact_area/animal-welfare/
- Greenpeace Canada. (2014). *Greenpeace apology to Inuit for impacts of seal campaign*. Greenpeace Canada. Récupéré le 3 septembre 2020 de <https://www.greenpeace.org/canada/en/story/5473/greenpeace-apology-to-inuit-for-impacts-of-seal-campaign/>

- Greenpeace Canada. (2015). 2015 Annual Report.
- Greenpeace Canada. (2016). *Where Does Greenpeace Stand on Seal Hunting?* Greenpeace Canada. Récupéré le 3 septembre 2020 de <https://www.greenpeace.org/canada/en/story/424/where-does-greenpeace-stand-on-seal-hunting/>
- Greenpeace Canada. (2017a). Impact Report 2017. Récupéré de https://storage.googleapis.com/planet4-canada-stateless/2018/08/643bfeaa-impact_report_2017_greenpeace_canada_en.pdf
- Greenpeace Canada. (2017b). *Politique de Greenpeace Canada sur les droits des peuples autochtones*. Greenpeace Canada. Récupéré le 1 septembre 2020 de <https://www.greenpeace.org/canada/fr/politique-de-greenpeace-canada-sur-les-droits-des-peuples-autochtones/>
- Greenpeace Canada. (2018a). 2018 Impact Report.
- Greenpeace Canada. (2018b). *What's the harm in processed meat and dairy?* Greenpeace Canada. Récupéré le 3 septembre 2020 de <https://www.greenpeace.org/canada/en/story/2933/whats-the-harm-in-processed-meat-and-dairy/>
- Greenpeace Canada. (2020a). *Accueil*. Greenpeace Canada. Récupéré le 31 août 2020 de <https://www.greenpeace.org/canada/fr/>
- Greenpeace Canada. (2020b). *History & Successes*. Greenpeace Canada. Récupéré le 9 mars 2020 de <https://www.greenpeace.org/canada/en/about-us/history-successes/>
- Greenpeace Canada. (2020c). *Protect Nature*. Greenpeace Canada. Récupéré le 23 août 2020 de <https://www.greenpeace.org/canada/en/explore/protect-nature/>
- Greenpeace Canada. (2020d). *Transform Energy*. Greenpeace Canada. Récupéré le 23 août 2020 de <https://www.greenpeace.org/canada/en/explore/transform-energy/>
- Greenpeace International. (2016a). *Stichting Greenpeace Council Articles of Association*. The Netherlands.
- Greenpeace International. (2016b). *The Framework: A Summary* (p. 6). The Netherlands.
- Greenpeace International. (2018). *Greenpeace calls for decrease in meat and dairy production and consumption for a healthier planet*. Greenpeace International. Récupéré le 3 septembre 2020 de <https://www.greenpeace.org/international/press-release/15111/greenpeace-calls-for-decrease-in-meat-and-dairy-production-and-consumption-for-a-healthier-planet>
- Greenpeace International. (2020a). *How is Greenpeace structured?* Greenpeace International. Récupéré le 16 septembre 2020 de <https://www.greenpeace.org/international/explore/about/structure>
- Greenpeace International. (2020b). *Our Values*. Greenpeace International. Récupéré le 13 mai 2020 de <https://www.greenpeace.org/international/explore/about/values>

- Grooten, M. et Almond, R. (dir.). (2018). *Living Planet Report - 2018 : Aiming Higher*. Gland, Switzerland : WWF.
- Hall, S. (1975). Introduction. Dans A. C. H. Smith, E. Immerzi, et T. Blackwell (dir.), *Paper voices: the popular press and social change, 1935-1965* (p. 11-24). Totowa, N.J : Rowman and Littlefield.
- Herscovici, A. (1986). *Les droits des animaux?: remise en question*. Montréal : Entreprises Radio-Canada.
- Ingram, D. (2013). *Wildlife, conservation, and conflict in Quebec, 1840-1914*. Vancouver : UBC Press.
- IPCC. (2018). *Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty*. In Press.
- Ipsos-Reid. (2004). *Consumer Perceptions of Food Safety and Quality*, prepared for Agriculture and Agri-food Canada, Novembre 2004.
- Jaquet, F. (2018, janvier). Spécisme. Dans *L'Encyclopédie Philosophique*. [s.l.] : [s.n.]. Récupéré de <http://encyclo-phil.fr/specisme-a/>
- Jasper, J. M. et Nelkin, D. (1992). *The animal rights crusade: the growth of a moral protest*. New York : Toronto : New York : Free Press ; Maxwell Macmillan Canada ; Maxwell Macmillan International.
- Jeangène Vilmer, J.-B. (2011). *L'éthique animale*. Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France. Récupéré de <https://www.cairn.info/l-ethique-animale--9782130584452.htm>
- Keeling, T. (2020, 18 juillet). *Major conservation charity drops a bombshell, putting the trophy hunting industry on very thin ice*. The Canary. Récupéré le 31 août 2020 de <https://www.thecanary.co/discovery/analysis-discovery/2020/07/18/major-conservation-charity-drops-a-bombshell-putting-the-trophy-hunting-industry-on-very-thin-ice/>
- Larousse, É. (s.d.). *Définitions : véganisme - Dictionnaire de français Larousse*. Récupéré le 30 janvier 2019 de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/v%C3%A9ganisme/10910804>
- Latour, B. (2008). *Politiques de la nature: comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris : La Découverte.
- Laurent, É. (2011). *Social écologie*. Paris : Flammarion.
- Leopold, A. (2001). *A Sand County almanac: with essays on conservation*. New York : Oxford University Press.
- Lepeltier, T. (2018, 7 novembre). *Se soucier des animaux sauvages*. L'Amorce. Récupéré le 28 décembre 2020 de <https://lamorce.co/se-soucier-des-animaux-sauvages/>
- Lepeltier, T. (2020, 13 juillet). *L'écologie va-t-elle tuer l'antispécisme ?* L'Amorce. Récupéré le 14 décembre 2020 de <https://lamorce.co/lecologie-va-t-elle-tuer-lantispecisme/>

- Loken, B., Opperman, J., Orr, S., Fleckenstein, M., Halevy, S., McFeely, P., Park, S. et Weber, C. (2020). *Bending the Curve: The Restorative Power of Planet-Based Diets* (p. 60). Gland, Switzerland : WWF-International.
- Luke, T. W. (1997). The world wildlife fund: Ecocolonialism as funding the worldwide “wise use”; of nature. *Capitalism Nature Socialism*, 8(2), 31-61. <http://dx.doi.org/10.1080/10455759709358734>
- Machovina, B., Feeley, K. J. et Ripple, W. J. (2015). Biodiversity conservation: The key is reducing meat consumption. *Science of The Total Environment*, 536, 419-431. <http://dx.doi.org/10.1016/j.scitotenv.2015.07.022>
- MAPAQ. (2015). *Situation juridique de l'animal. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)*. Récupéré le 11 juin 2018 de <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/securitebea/Pages/situationjuridiqueanimal.aspx>
- Martinez, J. M. (2014). *American environmentalism: philosophy, history, and public policy*. Boca Raton : CRC Press, a part of the Taylor & Francis Group.
- McRae, L., Freeman, R. et Marconi, V. (2016). *Living Planet Report 2016: Risk and Resilience in a New Era*. [s.l.] : [s.n.]. Récupéré de <http://www.deslibris.ca/ID/10066038>
- Melina, V., Craig, W. et Levin, S. (2016). Position of the Academy of Nutrition and Dietetics: Vegetarian Diets. *Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics*, 116(12), 1970-1980. <http://dx.doi.org/10.1016/j.jand.2016.09.025>
- Newkirk, I. (1992). Total Victory, Like Checkmate, Cannot Be Achieved in One Move. *The Animal's Agenda*, 43-45.
- Nussbaum, M. C. (2007). *Frontiers of justice: disability, nationality, species membership* (First Harvard University Press paperback edition). Cambridge, Massachusetts London, England : The Belknap Press of Harvard University Press.
- Olivier, D. (2018). Vers un écologisme non naturaliste. Dans Y. Bonnardel, T. Lepeltier, et P. Sigler (dir.), *La révolution antispéciste* (1re édition, p. 173-183). Paris : PUF.
- O'Neill, K. (2012). The Comparative Study of Environmental Movements. Dans P. F. Steinberg et S. D. VanDeveer (dir.), *Comparative environmental politics: theory, practice, and prospects* (p. 115-142). Cambridge, Mass. : MIT Press. Récupéré de <http://public.ebib.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=3339399>
- Palmer, C. (2018). Conservation Strategies in a Changing Climate - Moving Beyond an « Animal Liberation/Environmental Ethics » Divide. *Les ateliers de l'éthique*, 13(1), 17. <http://dx.doi.org/10.7202/1055116ar>
- Pendergrast, N. (2016). Environmental Concerns and the Mainstreaming of Veganism. Dans T. Raphaely et D. Marinova (dir.), *Impact of meat consumption on health and environmental sustainability*. Hershey, PA : Information Science Reference.

- PETA. (2003, 15 décembre). *Why Sport Hunting Is Cruel and Unnecessary*. PETA. Récupéré le 27 juillet 2020 de <https://www.peta.org/issues/wildlife/wildlife-factsheets/sport-hunting-cruel-unnecessary/>
- PETA. (2009, 27 mars). *PETA Germany's Holocaust Display Banned*. PETA. Récupéré le 20 juillet 2020 de <https://www.peta.org/blog/peta-germanys-holocaust-display-banned/>
- PETA. (2010, 24 juin). *Animal Rights Uncompromised: Predator-Reintroduction Programs*. PETA. Récupéré le 27 juillet 2020 de <https://www.peta.org/about-peta/why-peta/predator-reintroduction-programs/>
- PETA. (2011, 17 février). *How Wildlife Is Exploited and What You Can Do*. PETA. Récupéré le 27 juillet 2020 de <https://www.peta.org/issues/wildlife/>
- PETA. (2012, 28 septembre). *Is There Such a Thing as « Humane » Meat?* Récupéré le 6 novembre 2020 de <https://www.peta.org/blog/peta-s-position-sustainable-meat/>
- PETA. (2016a, 11 février). *What Is a Vegan?* PETA. Récupéré le 8 septembre 2020 de <https://www.peta.org/living/food/what-is-a-vegan/>
- PETA. (2016b, 21 octobre). *Why Animal Rights?* PETA. Récupéré le 20 juillet 2020 de <https://www.peta.org/about-peta/why-peta/why-animal-rights/>
- PETA. (2018). *Annual Review 2018*. Récupéré de <https://annual-review.peta.org/wp-content/uploads/2019/08/2018-annual-review.pdf>
- PETA. (2019). *Annual Review 2019*. Récupéré de <https://annual-review.peta.org/wp-content/uploads/2019/12/2019-annual-review.pdf>
- PETA. (2020a). *About PETA*. PETA. Récupéré le 13 juillet 2020 de <https://www.peta.org/about-peta/>
- PETA. (2020b). *What about people who have to hunt to survive?* Récupéré le 7 septembre 2020 de <https://www.peta.org/about-peta/faq/what-about-people-who-have-to-hunt-to-survive/>
- PETA. (2020c, 23 juillet). *Suffering, Filth, Death on Canadian Dairy Farm*. PETA. Récupéré le 6 août 2020 de <https://www.peta.org/blog/whistleblower-suffering-filth-death-dairy-farm/>
- PETA. (s.d.). *Turning Heads: « Lettuce Ladies » Are Just the Tip of the Iceberg*. PETA Headlines. Récupéré de <https://headlines.peta.org/lettuce-ladies-banana-boys-why-does-peta-use-nudity/>
- Petit Robert. (2019). *Le Petit Robert de la langue française et des noms propres. Le Petit Robert - Version numérique*.
- Poore, J. et Nemecek, T. (2018). Reducing food's environmental impacts through producers and consumers. *Science*, 360(6392), 987-992. <http://dx.doi.org/10.1126/science.aag0216>
- Randhawa, S. (2017, 1 novembre). *Animal rights activists and Inuit clash over Canada's Indigenous food traditions*. the Guardian. Récupéré le 3 septembre 2020 de <http://www.theguardian.com/inequality/2017/nov/01/animal-rights-activists-inuit-clash-canada-indigenous-food-traditions>

- Recanati, F., Allievi, F., Scaccabarozzi, G., Espinosa, T., Dotelli, G. et Saini, M. (2015). Global Meat Consumption Trends and Local Deforestation in Madre de Dios: Assessing Land Use Changes and other Environmental Impacts. *Procedia Engineering*, 118, 630-638. <http://dx.doi.org/10.1016/j.proeng.2015.08.496>
- Regan, T. (2013). *Les droits des animaux*. Traduction par E. Utria, Paris : Hermann.
- Regan, T. et Francione, G. L. (1992). A Movement's Means Create Its Ends. *The Animal's Agenda*, 40-43.
- Renard, A. (2019). *Le véganisme au Québec : cartographie d'un mouvement*. Université de Montréal, Montréal.
- Réseau québécois des groupes écologistes. (2019). Répertoire | RQGE. Récupéré de <https://rqge.qc.ca/repertoire/>
- Reus, E. (2018). Utilitarisme et anti-utilitarisme dans l'éthique animale contemporaine. Dans Y. Bonnardel, T. Lepeltier, et P. Sigler (dir.), *La révolution antispéciste* (1re édition, p. 211-256). Paris : PUF.
- Rootes, C. (2004). Environmental Movements. Dans D. A. Snow, S. A. Soule, et H. Kriesi (dir.), *The Blackwell companion to social movements*. Malden, MA : Blackwell Pub.
- Sagoff, M. (1984). Animal Liberation and Environmental Ethics: Bad Marriage, Quick Divorce. *Osgoode Hall Law Journal*, 22(2), 13.
- Sapontzis, S. F. (1996, 3 décembre). Faut-il sauver le lièvre du renard ? *Les Cahiers antispécistes*. Récupéré de <https://www.cahiers-antispécistes.org/faut-il-sauver-le-lievre-du-renard/>
- Segal, J. (2020). *Animal radical: histoire et sociologie de l'antispécisme*. Montréal, QC : Lux éditeur.
- Simoneau-Gilbert, V. (2019). *Au nom des animaux: l'histoire de la SPCA de Montréal (1869-2019)*. [s.l.] : [s.n.].
- Singer, P. (dir.). (2006). *In defense of animals: the second wave*. Malden, MA : Blackwell Pub.
- Singer, P. (2011). *The Expanding Circle: Ethics, Evolution, and Moral Progress* (1st Princeton University Press pbk. ed). Princeton, NJ : Princeton University Press.
- Singer, P. (2013). Les animaux libérés. Dans B. Cyrulnik, É. de Fontenay, et K. L. Matignon, *Les animaux aussi ont des droits*. Paris : Éditions du Seuil. Récupéré de <http://res.biblio.brossard.ca:82/sso/prenumerique?context=isbn:9782021107708>
- Singer, P. (2016). *La libération animale*. Traduction par L. Rousselle, Paris : Payot.
- SPCA de Montréal. (2017). *Annual Report 2016* (p. 27). Montréal.
- SPCA de Montréal. (2019a). 2019 General By-laws. Récupéré de <https://www.sPCA.com/app/uploads/2019/05/Bylaws-English-2019.pdf>
- SPCA de Montréal. (2019b). Politiques officielles de la SPCA de Montréal.
- SPCA de Montréal. (2019c). *Rapport annuel 2019*. Montréal.

- SPCA de Montréal. (2019d). Règlements généraux 2019. Récupéré de <https://spcacom.b-cdn.net/app/uploads/2019/05/Reglement-Franc%CC%A7ais-2019.pdf>
- SPCA de Montréal. (2020). *Mission et politiques officielles*. SPCA de Montréal. Récupéré le 11 novembre 2019 de <https://www.sPCA.com/mission-et-politiques/>
- Steiner, G. (2008). *Animals and the moral community: mental life, moral status, and kinship*. New York : Columbia University Press.
- Tännsjö, T. (2008). *Understanding ethics: an introduction to moral theory* (2nd ed). Edinburgh : Edinburgh Univ. Press.
- Tanzer, J., Phua, C., Jeffries, B., Lawrence, A., Gonzales, A., Gamblin, P., Roxburgh, T., WWF (Organization), et Zoological Society of London. (2015). *Living blue planet report: species, habitats and human well-being*. Gland, Switz. : WWF International. Récupéré de http://ocean.panda.org/media/Living_Blue_Planet_Report_2015_Final_LR.pdf
- Teather, D. (2003, 3 mars). « *Holocaust on a plate* » angers US Jews. *the Guardian*. Récupéré le 8 septembre 2020 de <http://www.theguardian.com/media/2003/mar/03/advertising.marketingandpr>
- The Vegan Society. (s.d.). *History. The Vegan Society*. Récupéré le 29 mai 2019 de <https://www.vegansociety.com/about-us/history>
- Timmons, M. (2002). *Moral theory: an introduction*. Lanham, Md : Rowman & Littlefield Publishers.
- Tirado, R., Thompsom, K. F., Miller, K. A. et Johnston, P. (2018). *Moins mais mieux : moins de viande & de produits laitiers pour une planète en bonne santé* (p. 48). Traduction par Greenpeace France, Paris : Greenpeace.
- Tomasik, B. (2015, 10 avril). The Importance of Wild-Animal Suffering. *Center on Long-Term Risk*. Récupéré de <https://longtermrisk.org/the-importance-of-wild-animal-suffering/>
- Traïni, C. (2011). *La cause animale (1820-1980): essai de sociologie historique* (1re éd). Paris : Presses universitaires de France.
- Vaillancourt, J.-G. (1981). Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises : de la contre-culture et du conservationisme à l'environnementalisme et à l'écosocialisme. *Sociologie et sociétés*, 13(1), 81. <http://dx.doi.org/10.7202/001812ar>
- Vaillancourt, J.-G. et Marchand, E. (2015). Le mouvement vert au Québec : une perspective historique et sociologique. *Bulletin d'histoire politique*, 23(2), 113. <http://dx.doi.org/10.7202/1028886ar>
- VanDeVeer, D. et Pierce, C. (2003a). Sidelight : Do What's Natural, You Say? Dans *The environmental ethics and policy book: philosophy, ecology, economics* (3rd ed, p. 277-279). Belmont, CA : Thomson/Wadsworth.
- VanDeVeer, D. et Pierce, C. (2003b). *The environmental ethics and policy book: philosophy, ecology, economics* (3rd ed). Belmont, CA : Thomson/Wadsworth.

- Varner, G. E. (1998). *In nature's interests? interests, animal rights, and environmental ethics*. New York : Oxford University Press.
- Wall, T. F. (2003). *Thinking critically about moral problems*. Belmont, CA : Wadsworth.
- Wikipédia. (2020, 25 août). Animal rights and the Holocaust. Dans *Wikipedia*. [s.l.] : [s.n.]. Récupéré de https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Animal_rights_and_the_Holocaust&oldid=974831624
- Woodhouse, K. M. (2018). *The ecocentrists: a history of radical environmentalism*. New York : Columbia University Press.
- World Animal Protection. (2020). *World Animal Protection Index*. Récupéré le 19 février 2019 de <https://api.worldanimalprotection.org/#>
- WWF International. (2016). WWF Policy and Considerations on Trophy Hunting. Récupéré de https://wwfeu.awsassets.panda.org/downloads/wwf_policy_and_consideration_s_re_trophy_hunting_july_2016_.pdf
- WWF International. (2018). *WWF and hunting in the Arctic*. Récupéré le 10 août 2020 de <https://arcticwwf.org/work/people/wwf-and-hunting-in-the-arctic/>
- WWF International. (2020a). *Annual Review 2019*. Gland, Switzerland.
- WWF International. (2020b). *Beef*. Récupéré le 25 août 2020 de https://wwf.panda.org/our_work/our_focus/food_practice/sustainable_production/beef/
- WWF International. (2020c). *Contact WWF*. Récupéré le 14 août 2020 de https://wwf.panda.org/contact_us/
- WWF International. (2020d). *Ocean*. WWF. Récupéré le 19 août 2020 de <https://explore.panda.org/oceans>
- WWF International. (2020e). *Our Global Goals*. Récupéré le 24 septembre 2020 de https://wwf.panda.org/our_ambition/our_global_goals/
- WWF-Canada. (2015). *WWF-Canada Annual Report 2015*.
- WWF-Canada. (2020a). *How We Advocate*. WWF.ca. Récupéré le 8 mars 2020 de http://www.wwf.ca/about_us/howwework/advocacy/
- WWF-Canada. (2020b). *Our Partners: Government, Business, Communities*. WWF.ca. Récupéré le 1 septembre 2020 de <https://wwf.ca/about-us/our-partners/>
- WWF-Canada. (2020c). *What we do, « Quebec »*. Récupéré le 31 janvier 2020 de <http://www.wwf.ca/conservation/quebec/>
- WWF-US. (2020a). *Beef | Industries*. World Wildlife Fund. Récupéré le 22 octobre 2020 de <https://www.worldwildlife.org/industries/beef>
- WWF-US. (2020b). *Food*. World Wildlife Fund. Récupéré le 20 août 2020 de <https://www.worldwildlife.org/initiatives/food>
- WWF-US. (2020c). *Forests*. World Wildlife Fund. Récupéré le 8 mars 2020 de https://www.worldwildlife.org/initiatives/forests?_ga=1.127119181.1162426061.1432677052

- WWF-US. (2020d). *History*. *World Wildlife Fund*. Récupéré le 31 janvier 2020 de <https://www.worldwildlife.org/about/history>
- WWF-US. (2020e). *Sustainable Use of Wildlife*. *World Wildlife Fund*. Récupéré le 10 août 2020 de <https://www.worldwildlife.org/pages/sustainable-use-of-wildlife>
- WWF-US. (2020f). *Why WWF cares about meat, poultry, dairy, and seafood*. *World Wildlife Fund*. Récupéré le 25 août 2020 de <https://www.worldwildlife.org/pages/why-wwf-cares-about-meat-poultry-dairy-and-seafood>